



Collection
REPÈRES

Vieillesse comme charge ou vieillesse comme ressource ?



Les Centres sociaux accompagnent le vieillissement dans une démarche de développement social local

Une publication de la
Fédération des Centres Sociaux
et Socioculturels de France
(FCSF) éditée en partenariat
avec la CNAV



N° 4 / Printemps - Été 2012

Sommaire

EDITORIAL , Pierre Garnier, Président de la FCSF	p. 4	SAISIR LA RÉVOLUTION DE LA LONGEVITÉ COMME UNE RESSOURCE POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LOCAL , Agathe GESTIN, Responsable du Programme Personnes âgées, Fondation de France	p. 34
ÉDITORIAL , Albert Lautman, directeur de l'action sociale nationale de la CNAV	p. 6	VIEILLISSEMENT, TERRITOIRE ET LIEN SOCIAL Bernard SAINT GERMAIN, Chargé de mission, Mairie-conseils Caisse des Dépôts	p. 36
MODES DE VIE, RELATIONS FAMILIALES ET SOCIALES, SOLIDARITÉS ENTRE LES ÂGES, Quelles principales questions de société pose actuellement le vieillissement de la population ? Claudine ATTIAS-DONFUT, Sociologue	p. 9	2^E PARTIE - DES MANIÈRES D'AGIR EN COOPÉRATION <i>Des pratiques, des témoignages</i>	
UN FIL ROUGE POUR UN DOSSIER , La rédaction	p. 14	LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL PARTICIPATIF , La rédaction	p. 38
1^E PARTIE - DES ANGLES D'APPROCHE, <i>Points de vue sur les nouveaux enjeux du vieillissement. Regards croisés entre universitaires, porteurs de projets, partenaires des politiques sociales.</i>		SIX RÉALISATIONS TÉMOIGNENT : - <i>Part'Agés - Proximité Art AgeS</i> , Smail M'RAIM, ancien délégué de la Fédération des centres sociaux de Dordogne	p. 40
UN REGARD ANTHROPOLOGIQUE SUR LE VIEILLISSEMENT , La rédaction	p. 15	- <i>Bourbourg : un estaminet à l'ancienne pour favoriser les échanges et les projets</i> Centre social Andyvie, Lille, Nord	p. 43
LES PERSONNES ÂGÉES PEUVENT-ELLES ÊTRE ACTRICES SUR LEURS TERRITOIRES ? Dominique ARGOUD, Maître de Conférence, UPEC.	p. 17	- <i>Chemillé : les retraités dans l'ADN du centre social</i> , Centre social du Chemillois, Maine et Loire	p. 46
LA PLACE DES ANCIENS DANS LES CENTRES SOCIAUX, Eléments pour une histoire. Henry COLOMBANI, Vice-Président de Mémoires Vives Centres sociaux	p. 20	- <i>Talmont Saint Hilaire : des retraités dans un environnement nouveau</i> , Centre socioculturel du Talmondais, Vendée	p. 49
LES NOUVELLES APPROCHES DU VIEILLISSEMENT À L'ÉPREUVE DES TERRITOIRES, Christine JURDAN, Luc ROUSSEL - Nord/Pas de Calais	p. 23	- <i>Comment des locataires des 3 Cités se prennent en main</i> , Centre socioculturel des Trois Cités, Poitiers, Vienne	p. 51
LES ATOUTS DU CENTRE SOCIAL ET L'APPUI FÉDÉRAL , François VERCOUTERE, Délégué Général de la FCSF	p. 26	- <i>Val'Mauges : une commission des retraités pour une adaptation permanente</i> , Centre social Val Mauges, Maine et Loire	p. 54
LA POLITIQUE D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE DANS LE DOMAINE DE LA GÉRONTOLOGIE ET LE BIEN FONDE D'UN PARTENARIAT AVEC LES CENTRES SOCIAUX , Franck DARTY, Directeur adjoint, Direction de l'action sociale de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole	p. 29	UN POINT DE VUE DE CONSEIL GÉNÉRAL Christine GORGET, Directrice du Pôle Solidarité - Economie Sociale, Conseil Général de la Nièvre	p. 57
ACTION SOCIALE DES CAF, CENTRES SOCIAUX ET PRISE EN COMPTE DU VIEILLISSEMENT , Colette LEGAT, conseiller technique en charge de l'animation de la vie sociale, CNAF	p.32	SOUTENIR UN PROCESSUS MOBILISATEUR ET FORMATIF. LA RESPONSABILITÉ DU RÉSEAU FÉDÉRAL , La rédaction	p. 59
		METTRE EN OEUVRE UNE STRATÉGIE DE RECONNAISSANCE VIS-À-VIS DES PARTENAIRES NATIONAUX , la Commission nationale Vieillesse de la FCSF	p. 62
		EN ANNEXE : DES PRATIQUES EN FICHES D'EXPÉRIENCE Une Bibliographie sélective	p. 63

Le vieillissement de la population mondiale est l'un des grands défis du XXI^e siècle. À mesure que la transition démographique progresse dans le monde, transformant des populations marquées par de forts taux de fécondité et de mortalité, où les enfants sont donc nombreux et l'espérance de vie faible, en populations caractérisées par de faibles taux de fécondité et de mortalité, où les enfants sont peu nombreux et l'espérance de vie longue, le nombre et les proportions de personnes âgées augmentent, tandis que parallèlement le nombre et la proportion de jeunes diminuent. Cette évolution de la démographie, prise de conscience des conséquences de tous ordres de ce phénomène, les mutations sociales, économiques que provoque l'accroissement du vieillissement dans notre société, ont amené les centres sociaux fédérés à prendre une orientation et à développer, dès 2000, un chantier sur le thème : « *Renforcer les solidarités intergénérationnelles pour faire place aux personnes vieillissantes dans l'échange social* », décision prise lors de l'Université fédérale d'automne, à Dourdan, en 2000.

Les centres sociaux apportent un mode d'intervention spécifique et original : ce mode d'intervention est fondé sur une prise en compte globale de la personne retraitée dans son parcours de vie, son environnement familial et social. Ainsi : la mobilisation des potentiels des seniors, afin qu'ils soient acteurs tout au long de leur vie, acteurs de la vie sociale sur leur territoire ; l'ambition de développer le lien social, notamment en direction des plus fragiles, de contribuer à un « vivre ensemble » entre les âges ; une approche territoriale permettant un décloisonnement entre acteurs gérontologiques et sociaux, le développement des coopérations, la

construction d'un diagnostic partagé des besoins, de nouvelles réponses collectives les plus pertinentes possibles et adaptées localement, en matière de prévention du vieillissement.

Les centres sociaux ont développé historiquement, en fonction des réalités locales, une diversité de pratiques à destination des publics retraités. Citons par exemple : les actions dans le champ du lien intergénérationnel et du lien social, pour la majorité d'entre eux ; les contributions locales à la mise en œuvre locale des politiques vieillesse pour certains ; les actions sous différentes formes dans le cadre des instances gérontologiques, en Maine et Loire ou en Aquitaine, par exemple ; et, plus spécifiquement, par la mise en œuvre en milieu rural de services gérontologiques, cas de la Nièvre et de l'Allier.

Afin d'être la plus pertinente possible pour répondre aux enjeux actuels du vieillissement des populations, la FCSF coopère depuis 2002 avec la Fondation de France pour accompagner les centres sociaux à l'innovation dans le cadre du programme « *Vieillir dans son quartier, dans son village. Des aménagements à inventer ensemble* ». Depuis 2006, l'objectif est plus précisément de favoriser le développement et l'essaimage, au niveau local, de connaissances partagées en faveur d'innovations dans les coopérations entre acteurs sociaux et gérontologiques, d'élaboration de nouvelles réponses adaptées dans le cadre de l'émergence de plates-formes régionales, mobilisant les réseaux des centres sociaux et des partenaires institutionnels : CAF, CRAM (aujourd'hui CARSAT), MSA et collectivités territoriales, départements, communes, intercommunalités.

Ces projets fortement régionalisés, accompa-

gnés par la FCSF, amèneront à la signature d'une convention de partenariat avec la CNAV, inaugurant un nouveau champ d'action et de partenariat. La vocation intergénérationnelle des centres sociaux les conduit à approfondir et à diversifier leur action avec les personnes âgées, de manière plus prospective. Nous devons relever ce défi dont les premiers objectifs consistent à favoriser l'inscription des habitants âgés dans les politiques territoriales et à soutenir l'émergence de projets locaux répondant aux demandes des habitants, pour un mieux vivre ensemble entre générations dans un territoire de vie.

Nous agissons en termes de développement social territorial, d'une part, et selon la conception spécifique de l'animation globale, d'autre part. Nous nous sommes engagés dans la construction de nouvelles modalités de coopération, avec de nouveaux partenaires, pour de nouvelles réponses qui se dessinent chaque jour. Les pactes de coopération que nous proposons sont une manière particulière de travailler ensemble dans un engagement citoyen. Alain EHRENBURG, sociologue, se prononçait pour une politique centrée sur la capacité d'agir des personnes : Il faut faire évoluer l'idée en plaçant l'accent sur le concept de capacité, « *il s'agit d'aider les gens à s'aider eux-mêmes, les rendre capables de saisir des opportunités en les aidant à entrer dans la compétition... Je plaide pour une politique de l'autonomie, c'est-à-dire une politique centrée sur la capacité d'agir des personnes, et sur leurs pouvoirs de faire des choix personnels* ».

Jean GADREY, professeur émérite à Lille I, précisait : « *Il faut aussi développer des services hors marché - santé, culture, sports, transports collectifs, soins pour tous-, et l'accès aux richesses non économiques - biens sociaux, participation citoyenne... pour fonder le bien vivre des retraités* ». Dans la lignée de Jacques DELORS, avec sa révolution du temps choisi, Martine AUBRY affirmait : « *Le moment est venu pour la France de dire quelle part des ressources nationales elle entend consacrer au vieillissement. Soyons à la hauteur du futur, exerçons notre sollicitude pour construire une société*

qui 'n'expulse pas ses aînés du monde des vivants', selon le mot terrible de l'anthropologue Maurice GODELIER ».

La France entretient un Etat providence essentiellement fondé sur le salariat, ayant vocation à distribuer des revenus de remplacement à ceux qui ne peuvent plus travailler pour cause de vieillesse, de maladie ou de chômage. Depuis plusieurs années ce dispositif est mis à rude épreuve puisque l'on parle même de la fin de l'Etat providence. Il faut repenser le système afin d'offrir aux personnes les conditions d'une autonomie qui soit associée aux nouveaux parcours de vie afin de garantir une meilleure articulation des temps sociaux tout au long de la vie. En attendant, nos nouveaux engagements doivent correspondre à notre savoir-faire et à la reconnaissance de nos valeurs. Restons vigilants à toutes formes d'injonction dans nos approches conventionnelles.

N'oublions jamais non plus qu'aucune allocation ne remplace les chaînes de soins, les solidarités familiales et amicales, l'engagement du voisinage, l'attention de la société. À ce prix, la réhumanisation de notre société prendra tout son sens, c'est ainsi que nous ajouterons « *de la vie aux années, et pas seulement des années à la vie* ».

Premier opérateur de la retraite en France, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) et son réseau de 16 caisses d'assurance retraite et de santé au travail (CARSA) et de 4 caisses générales de sécurité sociale gèrent la retraite de 13 millions de retraités du régime général.

L'action sociale est une des attributions traditionnelles de l'Assurance Retraite, effective depuis sa création en 1967. Elle passe notamment par l'octroi d'aides individuelles au moyen de plans d'actions personnalisés au profit de quelques 358 000 retraités du régime général de la sécurité sociale en situation de fragilité économique ou sociale, mais bénéficiant de l'autonomie psychique et physique qui fait souvent, partiellement ou totalement, défaut aux personnes âgées dites « dépendantes ».

Les situations de cumul de ces fragilités, souvent associées à un grand âge, accentuent le risque d'une dégradation rapide de l'état général de ces personnes et donc d'un basculement dans la perte d'autonomie, d'où l'utilité des aides apportées par l'Assurance Retraite, en complément des actions d'information et de sensibilisation sur le bien vieillir destinées à l'ensemble de retraités.

Une politique de prévention de l'Assurance retraite sous forme d'offre à trois niveaux :

La conception adoptée par la CNAV en matière de prévention l'a conduit ainsi à distinguer trois niveaux d'intervention :

- Niveau 1 : une offre de prévention centrée sur l'information et le conseil, ouverte à l'ensemble des retraités du Régime Général,

- Niveau 2 : une offre de service en matière d'ac-

tions collectives de prévention organisées avec des partenaires locaux ou régionaux, ouverte à l'ensemble des retraités relevant des GIR 5 et 6 mais incluant une participation à la prise en charge des coûts sous condition de ressources,

- Niveau 3 : une offre de prise en charge globale du maintien à domicile à travers un plan d'actions personnalisé, pour les publics prioritaires les plus fragiles.

Une politique axée sur la prévention des effets du vieillissement :

En application des orientations définies par la convention d'objectifs et de gestion (COG) qu'elle a conclue avec l'Etat pour la période 2009-2013, la Caisse nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) a engagé de nouvelles actions pour amplifier sa politique de prévention auprès des retraités du régime général relevant des GIR 5 et 6, et notamment auprès des publics socialement fragilisés.

La politique d'action sociale de la CNAV vise donc à améliorer les conditions d'existence des retraités et en particulier à retarder chez eux, la survenue du risque de perte d'autonomie. Cette politique d'action sociale structurée depuis 2006 autour de la thématique de l'action en faveur du « mieux vieillir » vise ainsi non pas à pallier la perte de l'autonomie, qui, une fois survenue, est souvent difficilement réversible, mais à empêcher ou à retarder son apparition.

Ces actions sont construites autour d'une forte politique partenariale au niveau national et régional qui permet d'envisager des actions de prévention ciblées.

Pour ce faire, les acteurs de l'Assurance retraite construisent des actions de prévention en lien avec les autres régimes de sécurité sociale.

Une politique partenariale afin de développer des actions d'information et de conseil correspondantes à l'offre de niveau 1 et des actions collectives de prévention relevant du niveau 2 :

Vivre plus longtemps tout en vieillissant le mieux possible, cet enjeu sociétal majeur nécessite une approche globale sur les terrains de la santé, du social comme du logement, et pour laquelle la prévention joue un rôle essentiel. C'est pourquoi, dans des objectifs d'efficacité, d'expertise et de mutualisation des moyens, l'Assurance retraite a engagé une politique partenariale active avec tous les acteurs contribuant à aider les retraités à bien vivre leur retraite. Elle compte parmi ses partenaires, l'Assurance maladie, les autres caisses de retraite (RSI, MSA, AGIRC-ARRCO), l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et de nombreux intervenants reconnus pour leurs actions d'accompagnement du « bien vieillir ». Cette mobilisation de compétences permet à l'Assurance retraite de mener à bien les trois axes de son intervention : informer et conseiller, développer des actions collectives de prévention, et accompagner les retraités fragilisés.

C'est ainsi que dans certaines régions, les actions de prévention collectives sont menées en association avec la Mutualité sociale agricole (MSA) et le Régime social des indépendants (RSI), permettant ainsi de démultiplier l'efficacité des initiatives engagées sur les territoires.

Un accompagnement spécifique des retraités les plus fragiles correspondant à l'offre de niveau 3 réalisé à partir d'une meilleure connaissance de ses bénéficiaires :

Le principe de la prévention étant d'agir en amont, l'Assurance retraite et l'Assurance maladie ont décidé de doter chaque caisse régionale d'un observatoire des fragilités dans le cadre du plan de pré-

vention de l'autonomie des personnes âgées. Cet observatoire vise à identifier les publics fragilisés et à cibler les interventions sur les publics prioritaires.

Dans une logique d'amélioration continue de la qualité de ses réponses aux besoins des retraités, l'Assurance retraite s'appuie, chaque année depuis 2004, sur le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) pour mener une étude auprès des retraités bénéficiaires de l'action sociale.

Les derniers résultats de cette étude font ressortir que :

- 60 % des bénéficiaires de l'action sociale sont veufs,
- 60% vivent seuls,
- 47% des personnes seules vivent avec moins de 1 000 euros par mois,
- 41 % des couples avec moins de 1 300 euros,
- 32 % n'ont pas de visite régulière d'au moins un membre de leur famille.

Pour exercer cette responsabilité à l'égard des retraités fragilisés relevant des GIR 5 et 6 et répondre à la diversité de leurs attentes et de leurs besoins, le Conseil d'administration de la CNAV a choisi de mettre en œuvre une nouvelle conception de l'aide au maintien à domicile reposant sur une double intervention :

- une évaluation d'ensemble des besoins de la personne âgée pour rester à son domicile, réalisée par une structure spécialisée,
- un plan d'actions personnalisé construit à partir d'un thésaurus comprenant plusieurs types d'aides possibles afin de diversifier les modalités d'interventions des Caisses (portage de repas, aide au transport, aménagement du logement, participation à des actions de prévention collectives, etc.).

Cette politique place la personne âgée au centre du dispositif, en partant de ses besoins identifiés lors de l'évaluation, et oriente les interventions de l'action sociale sur la prévention de la perte d'autonomie.

Parallèlement au plan d'actions personnalisé, l'Assurance retraite développe actuellement des offres

complémentaires d'accompagnement pour pallier les situations temporaires de fragilité, à l'instar de l'aide au retour à domicile après hospitalisation déjà mise en œuvre.

Une politique ciblée en matière d'habitat et de lieux de vie collectifs :

- 1. La politique en matière d'habitat et cadre de vie des retraités de L'Assurance retraite. Pour améliorer l'habitat et le cadre de vie des retraités, 3 niveaux d'intervention sont préconisés selon les besoins évalués :
 - Sensibilisation à la prévention des chutes et accidents domestiques
 - Préconisation et financement d'aides techniques (Kit prévention)
 - Subvention de travaux d'amélioration du logement (Aide à l'habitat)En complément, un partenariat avec l'ANAH permet de lutter contre la précarité énergétique et la perte d'autonomie à partir de situations repérées par les évaluateurs conventionnés avec le réseau des CARSAT de l'Assurance retraite. L'évolution du dispositif d'aide à l'habitat et cadre de vie permet d'apporter une prise en charge globale et coordonnée, adaptée aux besoins des personnes retraitées.

- 2. Une gamme de lieux de vie collectifs adaptés : Le soutien à la construction de logements collectifs adaptés répond aux besoins de retraités en GIR 5 et 6 en situation de fragilité et notamment en situation d'insécurité ou d'isolement social. Dans ce contexte, trois actions prioritaires ont été retenues :
 - Aider les structures permettant l'amélioration de la vie sociale et la prévention de la perte d'autonomie,
 - Favoriser les modes d'accueil intermédiaires entre l'habitat individuel et l'hébergement collectif en institution par la création de différentes formes de logements regroupés,
 - Soutenir le développement d'un cadre de vie de qualité au sein des EHPA, notamment en amplifiant la rénovation de logement-foyer.L'objectif principal de cet axe: assurer une continuité avec le mode de vie antérieur de la personne retraitée.

Des actions de prévention fondées sur le lien social :

Dans le cadre du développement des actions collectives de prévention en direction des retraités relevant des GIR 5 et 6 en situation de fragilité sociale, la CNAV a souhaité se rapprocher de la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF), de façon à mieux structurer et à contribuer au renforcement de la coordination des actions en direction des retraités fragilisés par leurs conditions de vie. Il s'agit notamment de retisser ou de maintenir du lien social en offrant aux retraités la possibilité d'accéder à des activités socio culturelles de groupe dispensées par les Centres sociaux.

Dans ce contexte, la CNAV et la FCSF ont décidé d'approfondir leur connaissance des retraités présentant des risques de fragilités et de mettre en place les actions appropriées suivantes :

- Mieux connaître les besoins des populations et analyser l'offre de services ;
- Développer des modes d'intervention, en s'appuyant sur le savoir-faire des Centres sociaux dans le champ du développement social local ;
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé des retraités, grâce aux complémentarités entre l'action sociale individuelle et collective.

Au regard de la mise en œuvre de ces différentes actions sur les territoires, les CARSAT pourront mesurer les résultats attendus du partenariat à partir des items suivants :

- Une aide à la construction d'un projet de vie des retraités,
- Une socialisation de groupe où se nouent des liens collectifs et individuels,
- Une identification des personnes vulnérables au sein d'un groupe,
- Un outil de lutte contre le repli sur soi-même,
- Un vecteur de développement de la prévention sociale intergénérationnelle,
- Un relais des CARSAT et de leur politique régionale sur les territoires.

Modes de vie, relations familiales et sociales, solidarités entre les âges... : quelles principales questions de société pose actuellement le vieillissement de la population ?

Claudine Attias-Donfut, Sociologue¹

Qu'est-ce que le vieillissement au sens de la démographie ?

Le vieillissement démographique d'une population est l'augmentation du nombre des personnes âgées de plus de 65 ans sur son volume total. Il résulte à la fois de la diminution de la natalité et de la mortalité, donc d'une augmentation de la longévité. Depuis le début du XX^e siècle, le nombre d'années de vie gagnées représente une génération en plus. Cette transformation de la structure des âges a des conséquences au niveau de la famille.

Quels sont ces changements dans la famille ?

Il y a apparition de ce que l'on appelle la « *famille verticale* » sous l'effet de la mutation démographique, c'est-à-dire qu'il y a plus de personnes de générations différentes dans la famille que de personnes de même génération, alors qu'autrefois c'était la « *famille horizontale* » avec beaucoup d'enfants et peu de générations, qui dominait.

Un plus grand nombre de générations et une coexistence plus longue entre générations, modifient aussi la nature et la qualité des rapports entre générations.

Deuxième grande tendance, qui a contribué à la mutation de la famille, les valeurs et les mentalités se sont transformées, surtout après les mouvements de 1968 : plus d'individualisation et de nouveaux rapports entre les sexes, et entre les générations, fragilité du couple, développement du

travail féminin - je développerai un peu plus tard.

Enfin, un autre aspect important que l'on a tendance à oublier, le développement de la protection sociale, des retraites et des différents types d'allocations ont profondément transformé les structures et le fonctionnement de la famille.

Les modes d'éducation se sont transformés, dans le sens d'un assouplissement, d'une diminution des rapports autoritaires - encore qu'on y revienne un peu, par réaction à ce que l'on a considéré comme trop de « permissivité » des années 70. Il reste que les rapports entre générations se sont profondément transformés, au sein de la famille. L'individu est désormais au centre de la famille. Il n'est plus au service de la famille, comme dans la famille traditionnelle, dont les membres devaient intégrer ses contraintes, c'est au contraire la famille qui est devenue au service de l'individu. Le bien-être et l'épanouissement individuels, le bonheur de chacun dans les relations individuelles, sont valorisés, et la famille est devenue le lieu où peut se développer cet épanouissement et ce bonheur. Cela ne veut pas dire que ce soit toujours le cas bien sûr, mais cela devient un idéal. La vie familiale s'est privatisée, avec à son centre, l'individu.

Les générations sont plus autonomes et, ce, sous

1 - Ce texte, revu par l'auteur qui était alors Directeur des Recherches à la CNAV, est issu de la conférence introductive aux Journées nationales : « *De la vieillesse comme risque à la vieillesse comme ressource* », sur le développement social local et l'accompagnement au vieillissement des populations sur les territoires, coorganisées par la FCSF et la CNAV au CAPC de Bordeaux, 10 et 11 mai 2010

l'effet de la protection sociale.

Les retraites ont favorisé la décohabitation entre les parents âgés et leurs enfants et leur ont permis en plus d'apporter une aide aux enfants et petits-enfants. Ils ne sont plus à la charge de la famille, comme c'était le cas dans les familles rurales et les familles traditionnelles il n'y a pas si longtemps.

Ainsi la protection sociale, qui est aussi une forme de solidarité collective entre générations, a paradoxalement favorisé l'individualisation : en attribuant des aides aux jeunes, bourses d'études, allocations logement, allocations familiales... aux femmes, en les autonomisant par rapport au couple, en autonomisant les plus âgés par rapport au reste de la société. L'autonomisation des générations n'empêche pas, cependant, l'établissement de liens importants entre elles. En témoigne, par exemple, le fait que parents et enfants adultes habitent souvent à proximité, dans tous les pays européens.

C'est le résultat des stratégies résidentielles : lorsque des enfants quittent le « *nid* », le domicile parental, ils s'établissent pas trop loin de façon à favoriser les échanges, les solidarités entre générations. Cette tendance est commune à toute l'Europe : les solidarités se maintiennent, quel que soit le niveau d'individualisme.

L'image de la famille conjugale, limité au couple et aux enfants, et repliée sur elle-même, ne correspond plus à la réalité. En quittant le domicile parental pour constituer à leur tour une famille, les jeunes maintiennent des rapports étroits avec les parents et les beaux-parents. En réalité, le groupe familial est constitué d'une « *parentèle* », beaucoup plus large que la cellule conjugale... Dans ces échanges intergénérationnels, la « *génération pivot* » joue un rôle essentiel.

Dans l'enquête réalisée en 1993 à la Cnav, auprès de trois générations (la génération des 50 ans, ses enfants adultes et ses parents), sur les relations

et échanges entre les trois générations, on a observé que la génération intermédiaire - celle du milieu - qui avait un rôle « *pivot* » dans l'ensemble de la lignée, en étant la plus active dans toutes les formes d'échanges. Nous l'avons appelée la *génération pivot*.

Le rôle majeur de la *génération pivot* se confirme au niveau européen, dans la grande majorité des familles.

L'évolution des transferts financiers dans la famille

Dans tous les types de régimes de protection sociale, la direction des transferts financiers descend les générations : ce sont désormais les plus âgées qui paient pour les plus jeunes. Les plus vieux aident financièrement leurs enfants qui sont de la *génération pivot*, ils aident financièrement leurs petits enfants, la *génération pivot* aide financièrement ses enfants, surtout à leur entrée dans la vie adulte, l'inverse étant beaucoup plus rare. Les jeunes aident très rarement leurs parents, et jamais leurs grands-parents. Notre étude l'avait mis en évidence pour la première fois. C'est quelque chose de tout à fait nouveau historiquement, puisque jusque vers le milieu du XX^e siècle, avant le développement de la protection sociale, les enfants travaillaient, leurs salaires aidaient leurs parents, et les parents prenaient en charge les plus âgés. Dans les mines, où descendaient les enfants, il fallait avoir beaucoup d'enfants pour pouvoir survivre car c'était le salaire des enfants qui permettait à la famille de subsister. Cela se retrouve dans les pays qui n'ont pas développé la protection sociale et je dis souvent que si l'on veut éviter le travail des enfants, il faut développer les retraites ; à partir du moment où il y a des retraites, les adultes n'ont plus à se préoccuper de leurs parents, ni de préparer leurs vieux jours. Ils peuvent investir dans l'éducation de leurs enfants, grâce aussi au développement de l'éducation nationale et des alloca-

tions familiales. Les enfants doivent être scolarisés et n'ont pas à subvenir aux besoins des deux générations précédentes. Ce processus est quasi-mécanique, on a pu l'observer dans tous les pays.

Dans l'enquête que nous avons réalisée sur les immigrés en France, on a vu que les transferts financiers des immigrés qui viennent de pays où les retraites ne sont pas développées - Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, et certains pays d'Asie - envoient de l'argent à leurs parents, plus souvent qu'ils n'en transfèrent à leurs enfants.

Cela constitue une différence de structure de flux financier par rapport à la moyenne de la population française, où l'ensemble des efforts est orienté vers les jeunes. Ces transferts favorisent les bénéficiaires et augmente leurs chances de réussite dans la vie. L'acquisition d'un logement, la traversée de moments difficiles comme le chômage, etc., sont facilités par les aides financières des parents.

Finalement le développement des retraites a amélioré le niveau de vie de l'ensemble de la parentèle et bénéficie également aux jeunes, ce point est important : les générations ne sont pas closes les unes par rapport aux autres, elles sont liées par filiation : il se crée continuellement des échanges, des ponts entre générations au sein de la famille. Les débats sur les conflits entre générations, (ou la controverse sur l'équité entre elles) les présentent comme des ensembles ayant des intérêts divergents, en opposition, conflit ou compétition pour obtenir des dépenses sociales. Ces débats ne tiennent pas suffisamment compte, de mon point de vue, de la réalité des liens qui se nouent entre générations à travers la famille.

La présence accrue des grands-parents ...

Ainsi qu'on a pu le constater dans notre enquête sur trois générations, les jeunes sont davantage aidés pour garder leurs enfants que n'étaient aidés leurs parents et leurs grands-parents, alors que les

systemes de garde, l'école maternelle se sont développés au cours des dernières décennies, et que les grands-mères sont plus souvent engagées professionnellement qu'elles ne l'étaient autrefois. Il y a là une sorte de paradoxe. L'explication en est que les grands-parents ont pris une place bien plus centrale dans la famille, en raison de ses évolutions, notamment l'instabilité des couples le nombre de séparations et de divorces, les crises familiales. Les grands-parents sont en première ligne dans les crises familiales, pour en amortir les effets et s'occuper des petits-enfants. De plus, et surtout, le développement du travail féminin entraîne un besoin accru d'aide pour l'éducation des enfants. Non seulement le travail des femmes se généralise, mais aussi une plus grande importance est donnée à leurs carrières professionnelles, et la conquête des statuts de haut niveau. Les femmes consacrent plus de temps et d'énergie à leur vie professionnelle et ont besoin de plus d'aide dans leur vie familiale. Même si elles ont recours à des services de garde pour leurs enfants, elles ont aussi besoin des grands-parents, pour les soirées, les week-ends, les vacances, en cas de maladie des enfants, etc. De plus l'apport des grands-parents ne se limite pas aux aspects matériels et pratiques. Ils sont un précieux lien affectif et assurent une certaine transmission et un ancrage dans la filiation. Ils apportent aussi sécurité et stabilité affective aux petits-enfants. S'ils sont tellement sollicités, c'est aussi que les relations entre parents et enfants sont meilleures qu'autrefois (plus d'affection, moins d'autorité). Les grands-parents s'investissent beaucoup plus aujourd'hui qu'ils ne s'investissaient autrefois, d'autant plus qu'ayant moins de petits-enfants, ils peuvent consacrer plus de temps à chacun d'eux. Ils ont également de meilleures ressources personnelles que jadis en termes de santé, d'économie. Le lien entre petits-enfants et grands-parents est devenu un lien de longue durée grâce à la plus grande longévité : quand on a vu naître son petit-enfant, on a toutes les chances

de le voir devenir adulte à son tour, et soi-même, de devenir arrière-grand-parent. Il se crée entre les grands-parents et leurs petits-enfants des liens d'une autre nature qu'à l'époque où ces liens ne duraient que quelques années en raison d'une plus forte mortalité. Avec l'allongement de la vie, la grand-parentalité peut occuper la moitié de la vie : c'est le cas de grands-mères à quarante-cinq ans qui atteignant quatre-vingt dix ans auront passé ainsi la moitié de leur vie en étant grands-mères... C'est donc une « nouvelle » figure familiale qui devient centrale, « nouvelle » au sens où le type de liens entre les grands-parents et les petits-enfants est désormais constitué de beaucoup plus d'intimité et de connivence qu'il ne l'était autrefois quand les rapports familiaux étaient hiérarchisés.

La question de la dépendance

- Les perspectives pour 2040 :

En 2040 le nombre des plus de 75 ans va être multiplié par 2,5, mais le nombre de personnes dépendantes ne sera augmenté que de 52%, donc moins que la proportion démographique : cela est dû, dans la prospective, à une amélioration de l'état de santé. Il reste que le nombre en valeur absolue de dépendants va augmenter. Ces projections reposent sur des hypothèses d'évolution moyennes - et cela peut évidemment changer - : il aura en 2040 environ 1 200 000 personnes dépendantes contre 800 000 en 2006.

Le risque : 40% des personnes de plus de 60 ans auraient le risque, un jour ou l'autre, de devenir dépendantes, ce qui est considérable. Le risque est plus important chez les femmes que chez les hommes : parce qu'elles vivent plus longtemps - et au cours d'une vie longue il y a plus de risques d'être dépendant, et également en raison de ce paradoxe du vieillissement féminin, vérifié dans toutes les études : les femmes vivent plus longtemps, mais en plus mauvaise santé que les hommes, et ce, à tout âge. Les types d'affections dont souffrent les fem-

mes sont davantage des affections chroniques que létales, à la différence des maladies dont souffrent les hommes. Cette situation paradoxale accroît les différences et les problèmes : non seulement les femmes ont plus de risques de veuvage, de se retrouver seules, mais aussi d'être handicapées, de perdre leur autonomie de vie..

- Les aidants potentiels

La génération des personnes qui arrivent à la vieillesse est une génération qui a moins d'enfants que la génération précédente, mais qui compte moins des personnes sans enfants (les avis sont ici partagés...) que dans la génération précédente où, suite aux guerres, un pourcentage important des plus âgées s'étaient retrouvées sans enfants. C'est moins le cas des baby boomers, dont les comportements familiaux et reproductifs ont été assez uniformes. La grande majorité ont une moyenne de deux enfants et, avec la diminution de la mortalité, la vie en couple dure plus longtemps, malgré les séparations plus fréquentes. Cependant, d'autres analyses prospectives ont montré une certaine diminution moyenne du nombre d'aidants potentiels.

53% des hommes pourront bénéficier de l'aide du conjoint, mais seulement 23% des femmes. Il y a, parmi les personnes dépendantes, une légère augmentation des personnes dépendantes sans conjoints ni enfants. Ce qui signifie que, de toute façon, les besoins d'aides et d'assistants - quelles que soient les hypothèses, même favorables - vont augmenter à l'avenir.

On peut certes calculer le nombre de personnes de l'entourage, mais on ne peut pas prévoir leurs comportements. Seront-ils disposés à se mobiliser ?

. d'une part, on ignore s'ils vivront suffisamment à proximité, s'il n'y aura pas un développement des migrations tel que davantage de familles seront séparées, enfants et parents vivant dans des régions - voire dans des pays - différentes,

. d'autre part, on ignore si va se poursuivre la tendance qu'on observe actuellement chez beaucoup de femmes de consacrer une grande part de leur temps à aider un parent âgé. Nombre d'études montrent la lourdeur de cette tâche et les problèmes de santé, de dépression que cela induit chez ces aidantes... : les nouvelles générations seront-elles prêtes à « sacrifier » leur bien-être pour s'occuper des parents âgés ? Si cela reste un grand point d'interrogation, il semble que la réponse tend vers le non. En effet il se développe les habitudes de recours aux services collectifs. La norme est que, si les enfants doivent être proches de leurs parents et s'en occuper, c'est aussi le rôle de l'Etat, de toute la collectivité de contribuer à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées. Cette conception partagée par les nouvelles générations est largement répandue dans les pays nordiques et les pays qui ont développé des systèmes généreux de protection sociale, où il semble tout à fait naturel que ce soit un devoir partagé entre les membres de la famille et la collectivité, de telle sorte que cette responsabilité n'incombe pas seulement aux enfants et à l'entourage proche et, en particulier, aux femmes.

Des sociologues québécois ont décrit cette évolution en termes de « *dénaturalisation de l'aide* » : celle-ci n'est plus considérée comme naturelle, comme allant de soi ; on l'assume par choix, mais non par obligation. Si on dispense des soins à un vieux père une vieille mère, ce n'est plus « naturel », mais par décision personnelle. C'est un choix que l'on peut faire ou ne pas faire.

Pour toutes ces raisons, on peut penser qu'il y aura certainement à l'avenir des besoins accrus de services et d'aides à la dépendance. Cela peut être une amélioration de l'APA - on sait qu'elle est insuffisante, et le deviendra de plus en plus pour répondre aux besoins de la dépendance à venir. Il y a des réflexions et des discussions sur la création d'un 5^e risque, la création d'une allocation univer-

selle pouvant couvrir la dépendance comme cela se fait en France. Mais cette évolution nécessaire se heurte au problème de financement des dépenses sociales, en période de crise économique. C'est donc une question qui reste ouverte.

Pour gérer ce problème, il faut se souvenir que les aides publiques et les aides privées sont complémentaires, que les unes ne remplacent pas les autres. Je l'ai personnellement testé au cours de plusieurs enquêtes, notamment à l'aide d'enquêtes longitudinales. Prenons l'exemple des familles qui reçoivent des aides publiques pour aider une personne âgée dépendante, et qui n'en bénéficient plus pour une raison ou une autre, au questionnaire suivant, on constate que dans l'ensemble, elles n'augmentent pas leur propre temps d'aide. Ce n'est pas parce qu'on aura diminué les aides de la collectivité que la famille va en fournir davantage. Elle apporte l'aide qu'elle peut, et pas plus, parce qu'elle subit des contraintes de divers ordres : de temps, de moyens ... Inversement, prenons le cas des personnes qui sont aidées par la famille seulement : si elles reçoivent ensuite une aide publique, ce qu'elles n'avaient pas auparavant, on constate, lorsqu'on les interroge ensuite, que l'aide de la famille n'a pas pour autant diminué. Ce n'est pas parce qu'on va lui fournir des aides supplémentaires que la famille va se désengager. Au contraire, elle peut plus facilement remplir son rôle parce qu'il est moins lourd, et parce qu'il n'y a pas épuisement des aidants.

Cette complémentarité entre les aides de la famille et les aides publiques est donc un point fondamental : il faut bien noter que plus on développe l'aide publique plus on va pouvoir faciliter le rôle de la famille et l'entourage auprès de la personne à soigner et à accompagner.

1^e PARTIE Des angles d'approche

Points de vue sur les nouveaux enjeux du vieillissement.
Regards croisés entre universitaires, porteurs de projets, partenaires
des politiques sociales.

Un fil rouge

La rédaction

Pour faciliter la lecture de ce dossier, un « fil rouge » peut être proposé qui en explicite la logique. Nous sommes en effet partis des choix éthiques, sociaux, politiques et méthodologiques qui ont déterminé l'action «Centres sociaux et vieillissement » depuis une douzaine d'années. L'organisation du dossier s'efforce d'en rendre compte.

Ainsi, la première partie : *Points de vue sur nouveaux enjeux du vieillissement. Regards croisés entre universitaires, porteurs de projets, partenaires des politiques sociales*, donne la parole aux expertises des diverses disciplines pour situer les nouveaux enjeux du vieillissement dans une société qui se transforme, y compris d'un point de vue anthropologique, avec la montée des questions du vivre ensemble simultané de quatre ou cinq générations.

Elle donne également la parole aux principaux partenaires des politiques publiques, leur propose d'exposer de quelle manière leurs institutions et organisations prennent en charge ces mutations et définissent leurs objectifs, et, en conséquence, comment ils considèrent leur partenariat avec les centres sociaux co-acteurs, selon leur propre spécificité, de ces réponses.

La seconde partie : *Des manières d'agir en coopération*, offre aux acteurs des centres sociaux de s'exprimer eux-mêmes sur les pratiques qu'ils ont mises en place et sur les liens de coopération qu'ils

ont développés selon leurs divers terrains d'intervention - du local rural ou urbain au national -, prenant en compte la dynamique des relations et apports de la dimension fédérative propre au réseau.

Cette logique et les choix qu'elle engage n'ont pas d'autre prétention que de rappeler un certain ordre des choses : la lucidité des diagnostics sur les changements en cours et la mobilisation pour l'engagement des acteurs sociaux sont les priorités.

Ce raisonnement, qui comprend les problématiques nouvelles, le système d'acteurs politiques et sociétaux qui y répond, la place des intervenants tels que les centres sociaux et leur apport propre, devrait permettre de remettre les choses à leur place ! Et sans doute de s'épargner, autant qu'il est possible, un double écueil : pour les partenaires publics vouloir imposer aux acteurs tels que les centres sociaux et les associations le rôle de simples instruments des politiques publiques - notamment en période de raréfaction des ressources... ; pour les centres sociaux et les associations, de se garder des effets d'aubaine en courant vers des ressources sans se demander en quoi elles favorisent leurs choix et convictions, et, d'abord, les attentes et besoins réels des populations premières concernées.

Pourquoi le choix du terme vieillissement ? Petite entrée anthropologique

La rédaction

Nous avons tendance à désigner les situations que vivent les autres en les regardant par ce qui constitue leur état, leur statut, en un mot en leur attribuant une identité qui les fige en cette représentation comme un cliché instantané : ils sont ce qu'ils nous apparaissent. Ainsi, « les jeunes », « les handicapés », « les vieux » - et on peut ouvrir la large palette : personnes âgées, seniors, 3^e ou 4^e âge, etc. Or, la vie, elle, n'est pas une image fixe : elle est de l'ordre du film, c'est-à-dire du mouvement, de ce qui change sans cesse. Au fond, ce qui nous détermine dans notre perception de l'humain, c'est ... le verbe « être » - vieux fond de notre pensée grecque occidentale, si nécessaire pour la science, les concepts : il faut bien qu'une chose soit ce qu'elle est pour être traitée par la pensée cognitive ! Or, du côté de la pensée traditionnelle chinoise, par exemple, la pensée fondamentale - décrite dans le célèbre « Yi king », « *Le livre des transformations* » - n'est pas celle de l'être et de l'identité : c'est tout à l'opposé celle des transformations -, de ce qui est considéré sous l'angle du changement permanent. Et si l'on considère ces transformations, ce qui retient le regard, ces sont les transitions qui désignent le déroulement des processus.

« Vieillir surtout est instructif à cet égard, commençons par le penser : on ne vieillit pas entre un point de départ et un point d'arrivée ; vieillir est de l'ordre de la transition, et non de la traversée. Car vieillir ne prend pas sim-

plement la suite de grandir, on a commencé de vieillir bien avant d'être adulte - ou sait-on, à vrai dire, quand vieillir a commencé ? Vieillir a toujours déjà commencé (...) Vieillir n'est donc pas passer de la jeunesse à la vieillesse, comme on passe du chaud au froid ou du noir au blanc ... S'agissant de vieillir, il n'y a même pas là deux états distincts qu'on puisse opposer entre eux, ou seulement rapporter l'un à l'autre. Vieillir est si global et si continu, qu'on ne s'aperçoit pas de ce qu'on devient ; ou ce « ce », servant d'assise objective au sujet, étant encore trop stabilisant : qu'on ne s'aperçoit pas qu'on « devient »².

On comprendra que ce préambule n'a d'autre prétention que de nous aider à changer de regard, afin d'abord la vieillesse sous l'angle du vieillir/vieillesse, comme un processus dans lequel chacun est participant.

« Il relève d'un formidable processus d'adaptation au changement qui concerne tous les âges de la population : à travers les transformations successives vécues au cours de son existence, l'être humain est engagé dans un processus d'ajustement avec la réalité permanente. De la naissance à la mort, l'individu se doit de renoncer pour investir du « nouveau ».

2 - François JULLIEN, *Du temps. Eléments d'une philosophie du vivre*, Grasset, 2001, p. 71-72. Philosophe et sinologue, l'auteur s'est attaché à lire les traditions philosophiques de l'Occident et de la Chine de manière décentrée, comme il l'exprime si bien lui-même : « J'ai appris le chinois pour mieux lire le grec. A partir de cet écart, j'ai cherché à interroger la pensée grecque, dont nous sommes parfois trop héritiers pour la connaître... »

En même temps, il cherchera à sauvegarder son identité, ce qui va garantir son unicité de sujet vis à vis de lui-même et de son environnement social.

L'enjeu ne se limite pas à prendre en compte les situations des plus âgés mais plus à développer un rapport social de réciprocité entre les âges, ancré dans la cité. C'est tout le paradoxe entre l'allongement de la vie et le vieillissement qui se caractérise d'une part par l'inscription dans la durée, la continuité de l'être et d'autre part par des ruptures, les événements qui viennent modifier, enrichir cette continuité. Ce sont à la fois la durée et les transitions qui apportent la connaissance et l'expérience du « vieillir ».

La question qui se pose est : comment une collectivité, un territoire, des acteurs vont être capable d'accompagner ces transitions en maintenant les personnes dans la vie sociale ? »³

S'engager selon cette nouvelle approche suppose que, passant de la lecture anthropologique à un engagement de sens et de pratiques, l'on affirme des choix qui deviendront des objectifs :

- permettre aux personnes de continuer à pouvoir vieillir dans un territoire qui favorise la mixité des générations et favorise le développement des liens de solidarité ;
- réconcilier les différentes générations en favorisant le vivre ensemble qui retisse des liens dans le dialogue, pour changer les représentations souvent mises à mal par le cloisonnement des âges et des politiques renvoyant une image négative du « vieux » ;
- reconnaître la citoyenneté de la personne âgée à part entière et ne pas la réduire au regard de la baisse de ses capacités ou de la réduction de ses rôles sociaux.

Cette orientation présente également des responsabilités à partager, concerter ou négocier avec l'ensemble des forces sociales, autrement dit, à développer un processus de transformation de la société civile et politique afin se rendre disponible aux attentes de cette révolution de la longévité :

« Ce sont des personnes qui ont la capacité à être sur des stratégies différentes : acteurs de leur projet de vie et ressources pour le territoire, plutôt que sujets de soins. Leurs attentes fortes sont de rester maître de leurs choix, de rencontrer d'autres générations, d'être utiles et en lien avec leur environnement.

Quelle place et quel lien avec le territoire ? L'approche du vieillissement comme processus nécessite d'interroger de façon transversale l'ensemble des politiques et des actions territoriales... »⁴

Oui, une autre lecture est possible : celle qui nous engage dans l'action. Écoutons la belle formule du sociologue Norbert ELIAS : « La généralisation des échanges entre générations, c'est ce qui rend possible l'histoire. »

Nous voici du côté des processus, du débat et de l'engagement.

3 - Extrait de : « La place des centres sociaux du Nord et Pas de Calais dans la question du vieillissement des personnes. Référentiel pour la mise en œuvre d'actions visant à répondre au vieillissement de la population », par Luc Roussel (FCSN) et Christine Jurdan (ICARES), Juin 2005.

4 - Voir op. cit. supra. note 2.

Les personnes âgées peuvent-elles être actrices de leur territoire ?

Dominique Argoud
Maître de conférence
Université Paris-Est Créteil

Historiquement, les politiques publiques ont contribué à construire la catégorie des « personnes âgées » comme un problème et une cible de l'action sociale. Ce processus se vérifie pour l'ensemble des populations visées par les politiques sanitaires et sociales. Mais il a été particulièrement marqué dans le domaine gérontologique où, dès la formalisation de la politique du troisième âge dans les années soixante, cette dernière a cherché à résoudre « les problèmes des personnes âgées ».

Le troisième âge : une cible de l'action sociale

Un tel processus de construction sociale n'est pas neutre. Il a contribué à faire de la vieillesse un objet relativement circonscrit auquel la société se devait d'apporter des réponses spécifiques. Cette phase de l'histoire de la politique menée en direction des personnes âgées correspond à l'invention de la doctrine du troisième âge. En l'occurrence, elle présente deux caractéristiques :

- L'institutionnalisation d'un nouveau temps de la vie - celui de la retraite - qui se définit par un seuil d'âge particulier : l'âge légal de départ en retraite.
- La mise en place d'allocations, d'équipements et de services s'adressant spécifiquement à cette population que sont « les retraités et personnes âgées ».

Dès lors, la société a consacré un certain nombre de ressources pour permettre notamment le maintien dans la vie sociale des personnes âgées. La politique du troisième âge a ainsi constitué une avan-

cée importante par rapport à la situation antérieure où ceux que l'on appelait les vieillards étaient relégués aux marges de la société. Elle a été rendue possible par la prise de conscience collective au sortir des Trente Glorieuses du sort peu enviable des personnes âgées, mais également par la relative homogénéité sociale qui caractérisait un groupe d'âge encore peu nombreux.

Ce faisant, comme l'ont montré les travaux d'Anne-Marie Guillemard, la politique du troisième âge a eu un effet pervers. Elle a fait de ce nouveau groupe-cible le destinataire d'une action publique unilatérale. Les personnes âgées sont devenues les bénéficiaires de prestations, leur ôtant toute possibilité de s'inscrire dans un échange social fondé sur la réciprocité. Alors que l'objectif initial était celui de l'intégration sociale de la population âgée, les différents équipements et services gérontologiques ont au contraire contribué à construire une réponse spécialisée qui s'est rapidement avérée stigmatisante. En effet, la place accordée aux personnes âgées se situe essentiellement en dehors des mécanismes sociaux de droit commun.

En ce sens, il est possible d'affirmer que la politique de la dépendance, menée à partir de la fin des années quatre-vingt en France, n'a pas fondamentalement changé la donne. Elle n'a fait que renforcer la tendance initiale consistant à faire de la population âgée une cible de l'action publique. Au fil du temps, les enjeux professionnels et financiers liés à la dépendance ont donné encore plus de poids aux experts dans le processus de résolution

des problèmes de la vieillesse. Et plus les personnes âgées deviennent une cible des politiques publiques, plus elles sont perçues comme un fardeau dans la mesure où elles représentent un coût pour la société.

Vers une reterritorialisation de la politique du vieillissement

Pourtant, un mouvement s'est dessiné au début des années quatre-vingt dix pour appréhender autrement « les personnes âgées ». En particulier, la Semaine Bleue a joué un rôle non négligeable pour montrer, par diverses initiatives, que les retraités et personnes âgées pouvaient être acteurs de la société. Ce mouvement s'est poursuivi au cours de la décennie suivante avec la mobilisation de divers acteurs souhaitant valoriser la présence des retraités sur les territoires et l'inclure dans des démarches de développement local. En fait, la politique du troisième âge se heurte aujourd'hui à un renouvellement sociologique de la population âgée qui, dans sa majorité, ne souhaite plus être considérée comme une catégorie à part.

Néanmoins, un tel processus reste fragile et encore peu visible tellement est prégnante la logique « d'encadrement » de la vieillesse. Surtout, il est moins à rechercher au niveau de l'Etat central, dont il est difficile de trouver le sens de la politique vieillesse tellement cette dernière est aujourd'hui fragmentée en de multiples programmes aux finalités très diverses, qu'au niveau des acteurs locaux. En introduisant le numéro de la revue du Cleirppa de 1994 consacré aux politiques locales de gérontologie, Louis GALLARD concluait de manière prémonitrice : « *Bref, pour le dire en terminant, c'est probablement au niveau local que la politique gérontologique peut inventer la forme nouvelle, globale et préventive d'une politique de l'âge et des âges que notre société attend* » (Années Do-

cuments Cleirppa, 1994, p.1). Ce n'est donc pas un hasard si cette même revue poursuivait en 1998 par un autre numéro hors série cette fois-ci intitulé « Territoires et vieillissement » (Documents-Cleirppa, 1998). Il ne s'agissait alors plus d'aborder les politiques locales uniquement à travers les niveaux municipaux et départementaux, mais de montrer que la problématique de l'action sociale vieillesse était en train de s'élargir : d'une part, le territoire n'était plus nécessairement une collectivité territoriale et, d'autre part, les acteurs impliqués étaient de plus en plus divers.

Depuis, de nombreux travaux ont confirmé ce qui n'était alors qu'une tendance : il existe une volonté pour promouvoir une approche territoriale du vieillissement, qui s'est traduite en de multiples actions, publications, colloques professionnels et scientifiques. Cette volonté arrive à un moment de crise de la politique vieillesse. En effet, il apparaît que la transformation progressive de la politique vieillesse en une politique de gestion de la dépendance mène à une impasse. Non seulement les perspectives démographiques laissent entrevoir que cette orientation est en train de devenir insupportable pour les finances publiques, mais en plus la politique gérontologique telle qu'elle s'est dessinée depuis la fin des années quatre-vingt ne semble pas être en mesure d'apporter une réponse appropriée à l'ensemble des enjeux posés par le vieillissement et qui ne peuvent se résumer à la seule question de la dépendance des personnes âgées.

Plus particulièrement, il nous semble que deux éléments ont été propices pour qu'émerge une approche alternative de l'avancée en âge faisant place à de nouvelles problématiques jusque-là ignorées mais qui sont de plus en plus mobilisées sur l'agenda public, comme les questions d'isolement des personnes âgées, de mobilité et de transport, de lien social, de services publics, etc.

Le premier élément concerne l'élargissement du nombre d'acteurs s'intéressant à la problématique du vieillissement. Jusqu'alors, la politique de la vieillesse était largement l'apanage des spécialistes de la gérontologie qui faisaient une politique « pour » les personnes âgées. C'est ainsi que la politique de la vieillesse a été en partie définie par les experts de l'action sociale, avant d'être canalisée par les spécialistes du grand âge et notamment par les géiatres. Aujourd'hui, la vieillesse tend à se déspecialiser. Une diversité et un nombre beaucoup plus grand d'acteurs s'intéressent au vieillissement. Il peut même s'agir d'acteurs pour lesquels les personnes âgées ne sont pas le « cœur de métier », comme par exemple les centres sociaux et socioculturels ou les agences d'urbanisme. Le relatif désenclavement de l'action gérontologique locale a en effet engendré en retour un appel d'air dans lequel se sont engouffrés de nouveaux acteurs institutionnels et professionnels qui ont pu s'estimer légitimes pour s'emparer à leur tour des enjeux du vieillissement.

Le second élément est très lié au précédent. La présence croissante de ces différents acteurs dans la réflexion sur le vieillissement contribue à en déplacer le centre de gravité. Ainsi, ce n'est pas tant le grand âge qui est au cœur de cette réflexion que la question de l'âge et du lien social. Pour le formuler en d'autres termes - qui correspondent d'ailleurs la manière dont sont intitulés bien des colloques ou forums organisés sur ce thème -, il s'agit de savoir « comment vivre et vieillir ensemble ». Un tel mode de perception des besoins a au moins deux conséquences : d'une part, le vieillissement est moins vu sous l'angle d'une période segmentée de l'âge - en l'occurrence le grand âge - qu'un processus continu et différencié qui affecte les trajectoires de vie. Et d'autre part, une telle démarche, qui est plus préventive que curative, implique que soient prises en compte les caracté-

ristiques du territoire. Il devient désormais évident que l'on ne vit et vieillit pas de la même façon en milieu rural qu'en milieu urbain, dans le nord que dans le sud, etc. Par conséquent, les réponses à inventer ne peuvent donc être que différentes les unes des autres.

De ces deux éléments découle un troisième : les personnes âgées sont à même de trouver une place dans ce processus de refonte de la politique de la vieillesse. En effet, à partir du moment où la réflexion est ancrée sur un territoire, la population âgée tend à perdre son statut de « groupe cible », objet des politiques publiques et des pratiques professionnelles, pour devenir un acteur individuel et collectif, sujet de l'action. Elle est alors moins mobilisée en tant que « personnes âgées » qu'en tant que « habitants vieillissants » d'un territoire. En opérant un tel glissement identitaire, il devient alors possible de promouvoir une autre approche du vieillissement où les personnes impliquées sont avant tout des ressources susceptibles de se mobiliser en lien avec les autres habitants.

Pour une histoire de la place des anciens dans les Centres sociaux

Henry Colombani, Vice - Président de Mémoires Vives - Centres Sociaux

La forte croissance des équipements de vie sociale de proximité tels que les centres sociaux, associée au développement de l'habitat social urbain avec la dépopulation des campagnes et l'arrivée des familles d'origine immigrée dans les grands ensembles, dans les années 50-70, a attaché l'image dominante du centre social à celle de petite enfance et de l'enfance, puis à celle de la jeunesse⁵. Puis l'évolution démographique et la recomposition des bassins de vie, suite aux « crises » économiques et sociales des 50 dernières années - ont fait apparaître une proportion de plus en plus importante de personnes « vieillissantes »⁶ dans l'environnement des centres sociaux urbains - après le phénomène bien identifié dans les milieux ruraux en recomposition -, y compris les immigrés de première génération, amenant nombre d'entre eux à écouter leurs demandes et accompagner leurs projets.

Dès l'origine des centres sociaux en France, l'histoire nous montre que le « club des anciens » avait sa place⁷, selon une conception qu'on qualifierait aujourd'hui de mode « préventif » ou « proactif » : les notions de « voisinage » et de « prévention » (sans abuser de l'anachronisme) sont bien des références constantes de la conception et les pratiques des centres sociaux.

Dans les années 1950-70, au moment de l'expansion du centre social puis socioculturel : des expériences d'activités et de projets innovants interviennent en milieu rural avec les anciens, les clubs d'aînés ruraux, en partenariat avec l'action sociale des caisses de Mutualité sociale agricole... et déjà des préoccupations sont attestées en quartiers populaires urbains avec la pauvreté de ceux qu'on appelait alors « économiquement faibles » pour ne pas dire les « vieux pauvres » ou, par exemple, selon le thème de la Semaine Bleue des débuts, « les vieillards »⁸.

Dans les années 70, avec l'impulsion donnée par les groupes de travail des VIe et VIIe Plans où se rencontrent fonctionnaires « engagés » et militants associatifs du développement, les pratiques et interrogations posées par la génération des personnes vieillissantes dessinent les problématiques émergentes liées à la prolongation de la vie. Celles-ci sont nettement attestées dans des études, dossiers de la revue des centres sociaux et, notamment, lors d'ateliers de moments aussi forts qu'Assemblée générale ou Congrès.

Le Congrès de Marseille⁹, en 1972, développe les arguments d'une problématique en pleine évolu-

tion : si l'on reconnaît que les centres « se sont jusqu'à présent assez peu impliqués - le problème des jeunes présentant une dimension massive » -, apparaît le besoin « de sensibiliser pour faire travailler ensemble des classes d'âges différentes, faire des réalisations mixtes dans des activités, préparer à la retraite... » On s'interroge sur la manière de s'y prendre, les outils à mettre en place. Et l'on envisage bien une logique d'acteurs, même si le terme n'est pas utilisé : « une grande crainte s'est exprimée par rapport à des attitudes jugées négatives... attitudes maternalistes (sic) qui conduisent à une ségrégation... » - « chaque fois que des problèmes communs sont posés, ils doivent être résolus en commun. » - enfin, tous modes de participation des personnes âgées, très concrètement, compris comme « des actions promotionnelles [qui peuvent] leur redonner un rôle social qui apparemment leur fait défaut. »¹⁰

Dans les années 80-90 :

les Observatoires des centres sociaux réalisés et publiés par la CNAF (1983, 1994, 2009) permettent d'évaluer la croissance des actions pour ou avec les personnes âgées¹¹ et d'en dresser une typologie générale. Mais la question des âges - et celle du grand âge - apparaît désormais de manière constante et fait partie désormais de la culture des centres sociaux :

- tout d'abord à travers la dimension famille - et donc l'action sociale familiale - de leur conception de l'action sociale comme animation de la vie sociale. Mais selon une vie sociale familiale qui se perçoit comme inscrite dans la vie locale, dans la proximité et le voisinage¹² ; il s'agit en priorité de

la vie sociale des retraités - active, relationnelle et d'utilité sociale, puis des relations positives entre générations ;

- ensuite, parce que l'architecture démographique se modifiant avec l'allongement de la vie - la famille comprend désormais plus généralement trois générations, avant d'en compter de plus en plus quatre dans les années 90-2000 ;

- enfin, les centres sociaux sont interpellés par de nouvelles demandes à travers les mouvements du maintien à domicile, du placement en maisons de retraite, de l'hôpital et de l'accueil de jour, avec la démarche des logements adaptés...

Il s'agit d'inventer de nouvelles réponses

et, selon les contextes locaux, avec la grande diversité de situations démographiques et sociales des milieux ruraux, urbains et « rurbains », d'y répondre en soutenant, ici, les initiatives de retraités acteurs de leur cadre de vie, là, les personnes vieillissantes dans la résolution de leurs problèmes d'isolement, par la « reliance » avec les autres générations dans un vivre ensemble rénové, ou encore à adapter l'accueil des certains centres aux besoins - et surtout aux attentes - de ces publics. On retrouvera ici nombre de formules utilisées par des réseaux alliés pour nommer cet enjeu intergénérationnel : par ex. : « Assemblage » « Atoutage », etc.

Les années 2000-2010 :

une approche renouvelée et plus systématique : Ainsi, de traditionnelles et bien expérimentées dans les centres sociaux des milieux ruraux mais également dans certains équipements urbains -

5 - Cf. Robert DURAND, *Histoire des Centres sociaux. Du voisinage à la citoyenneté*, [Syros 1996], La Découverte, 2006, p. 109.

6 - Cf. supra, « Pourquoi choisir le terme de 'vieillesse' ? », p.15

7 - Sylvie Fayet-Scribe, *La résidence sociale de Levallois-Perret*, ETHISS, éditions Erès, 1990. - p. 138-139 - « la santé et la prévention font partie des types d'action menées par elle (la Rés. Sc.) et ceci dès le départ. (...) Création d'un dispensaire d'hygiène social... dès 1917, association d'hygiène sociale... En fait, le rôle du centre social défini ainsi est celui de conserver la santé plutôt que de la guérir. Il a essentiellement un rôle de prévention »

8 - Voir les intitulés des thèmes de « l'ancêtre » de la Semaine Bleue : la « 1^{re} Journée nationale des Vieillards » en 1955, puis,

à partir des années 70, la « Journée nationale des personnes âgées ». Ou comment on passe « du vieillard au retraité » [Cf. Élise FELLER, *Histoire de la vieillesse en France, 1900-1960*, Éditions Seli Ars, 2005].

C'est en 1960 qu'a été créée la *Commission d'Etudes des Problèmes de la Vieillesse*, présidée par Pierre LAROQUE. Elle avait pour but de trouver les moyens nécessaires pour que les personnes âgées aient une place dans l'action sociale, la vie économique, la politique de la santé, la politique des ressources. Le rapport qui en est issu, en 1962, va permettre par une politique de maintien à domicile le développement des services d'aide à la personne (de 40 000 personnes aidées en 1971 à 500 000 en 1985).

9 - Cf. Atelier 3 : Personnes âgées, avec introduction d'un médecin sur les données démographiques et médicales, puis des exposés de pratiques de centres sociaux (Tassin-la-Demi-Lune, Rhône). Restitution dans la revue « Centres sociaux », n°122-123, juillet-septembre 1972, p. 24-30.

10 - « Centres sociaux », n°122-123, juillet-septembre 1972, synthèse de l'atelier, p. 29.

11 - D'abord, en 1963-1964 - Etat - Ministère des affaires sociales, « Recensement général des établissements sanitaires et sociaux, publics et privés », publiés dans le n°2 du bulletin trimestriel « Statistiques » du Ministère. Puis, les Observatoires des Centres sociaux, Cnaf/Caf - Direction de l'action sociale, de 1983, 1994 et 2009.

12 - On sait l'importance du thème **du voisinage** pour les pion-

niers des centres sociaux, jusque dans la revue des années 1946-1961, intitulée « Nos voisins nos amis ». « Le voisinage » - voire « les bonnes voisines » -, dans le langage de l'époque, signifie « le mode de présence et d'inscription des résidentes dans le quartier... » (p. 68). Le voisinage apparaît « comme une notion prenant en compte le désir de participation des individus dans une action commune et l'échange de services entre eux. Notamment dans le cadre d'organisation d'assistance, ces forces venues du voisinage sont d'une importance capitale. Le voisinage semble se rapprocher par son fonctionnement de l'association, même s'il est plus informel et perçu par les anglo-saxons comme un élément d'une dynamique sociale. » (Cité dans le cadre d'un ouvrage de Roberts WOODS, *Le voisinage dans l'éducation du peuple*, 1923, USA).

notamment avec les anciens des milieux de l'immigration -, les activités avec les personnes âgées [ou les « anciens », les « retraités », les personnes vieillissantes, selon les terminologies qui ont fait et font encore débat...] concernent les loisirs, les clubs de troisième âge (les « aînés ruraux »), avec sorties, séjours, voyages, activités culturelles et sportives, actions de solidarités, mais également la participation, à divers degrés, à l'aide à domicile, portage de repas, etc.

L'évolution de la démographie, la prise de conscience des conséquences de tous ordres de ce phénomène, les mutations anthropologiques, sociales, économiques que provoque l'allongement de la vie dans notre société ont amené les centres sociaux fédérés à prendre une orientation et à développer - au début des années 2000 - un chantier sur le thème

« **Renforcer les solidarités intergénérationnelles pour faire place aux personnes vieillissantes dans l'échange social** ».

La participation à des programmes initiés par la Fondation de France - dès 1999, puis de 2002 à 2008 - a donné l'occasion de mettre en place une démarche de qualification de plusieurs centres et fédérations sur ces enjeux et de leur proposer d'essaimer leur savoir-faire pour constituer **un réseau régionalisé de projets accompagné par la FCSF**. Cette démarche aboutira à la signature d'un Protocole avec la CNAV, en novembre 2009, inaugurant un nouveau champ d'action et de partenariat nouveau et prospectif.

La vocation intergénérationnelle des centres sociaux les conduit à approfondir et diversifier leur action avec les personnes âgées de manière plus prospective. C'est là un véritable défi à relever et dont les premiers objectifs consistent à favoriser l'inscription des habitants âgés dans les politiques territoriales et à soutenir l'émergence de projets locaux répondant aux demandes des habitants pour un mieux vivre ensemble entre générations dans un territoire de vie.

Dans cette évolution, il y a lieu de distinguer :

1 - Les pratiques et prises de conscience des Centres sociaux

ruraux, d'abord, puis progressivement urbains... avec l'évolution de la démographie du vieillir et l'apparition des problématiques, puis des types et modèles de réponses en termes de politiques publiques, d'engagement social militant.

2 - Les constructions et positionnements fédéraux - locaux et nationaux :

c'est-à-dire comment s'est élaborée une politique par le passage d'activités diversifiées à une plus grande cohérence, liée à la vocation propre du centre social et de son « cœur de métier » : agir en termes de *développement social territorial*, d'une part, et, selon la conception spécifique de *l'animation globale*¹³, d'autre part.

Cette évolution s'est accomplie dans les années 1999-2009, avec l'élargissement des partenariats :

- d'abord avec le soutien de la Fondation de France dans le cadre d'un programme articulé sur des objectifs et conceptions méthodologiques proches ;
- puis, grâce à l'inscription, l'appropriation et la déclinaison aux choix et pratiques par les acteurs territoriaux du réseau des centres, vers l'extension du partenariat avec la CNAV et des CRAM, ainsi que divers secteurs de l'action avec les personnes âgées : associations, réseaux de gérontologie.

En résumé, on peut relever que tant sur le plan de la logique de la démarche que sur les choix stratégiques, on est passé d'une approche par activités solidaires destinées à un public relativement défini, à une conception sociétale du « vivre ensemble à tous les âges de la vie », qu'il convient d'approfondir et de défendre contre les nouveaux risques de spécialisation et de segmentation par cibles.

13 - Voir sur ce thème l'article de François Vercoûtère p. 26 - 28

Trajectoires des personnes et inscription dans les territoires, l'expérience des centres sociaux de la Région Nord Pas de Calais

Christine Jurdan, Consultante (Brigitte Croff Consultants et Associés), Luc Roussel, Délégué de la Fédération des Centres sociaux du Nord

« Les nouvelles approches du vieillissement à l'épreuve des territoires ».

Les enseignements de la démarche expérimentale menée avec la CARSAT Nord Picardie.

Dans le Nord Pas de Calais, les Fédérations des centres sociaux ont engagé depuis 2006 avec la Fondation de France et la CARSAT Nord Picardie un partenariat pour travailler ensemble la question du vieillissement à partir d'une approche partagée autour de la prévention du vieillissement, sous l'angle du territoire, du lien social et du vivre ensemble entre les âges.

1. Le vieillissement : quelles réalités sociales, territoriales, quels enjeux pour les acteurs et les politiques publiques ?

A partir du travail de recherche - action menée en 2006 associant les acteurs bénévoles et professionnels des centres sociaux, des partenaires sociaux et gérontologiques, plusieurs constats ont pu être établis.

a. Du point de vue des publics, le constat est d'abord celui de l'hétérogénéité qui existe quand on parle de personnes retraitées. Le partage de la connaissance et de l'expérience de chacun auprès de la population âgée a montré l'importance qu'il y avait à mettre en avant toutes ces différences pour faire émerger la multiplicité des attentes et des besoins à prendre en compte.

Trois facteurs importants sont identifiés comme éléments de rupture et d'isolement social : l'absence de vie sociale au moment de la retraite qui

est un frein à une démarche spontanée des personnes retraitées vers les ressources et activités du quartier. La perte d'autonomie et de mobilité liées à des facteurs psychologiques ou physiques qui empêchent les personnes de sortir de chez elles seules et qui très vite se traduit par un confinement à domicile, si des relais ne sont pas mis en place. La précarité financière de certaines personnes âgées, population peu visible, coincée entre les retraités actifs et les dépendants.

b. Du point de vue des territoires, le constat est également celui d'une hétérogénéité, à mieux prendre en compte. Selon le lieu d'habitation, les problèmes se posent différemment : en milieu rural, bourg centre, vieux quartier industriel, les gens se connaissent encore assez bien, une veille spontanée s'exerce en direction des plus fragiles. En milieu urbain, l'anonymat est plus marqué et laisse des personnes dans un isolement important. Les territoires liés à l'histoire industrielle et minière sont eux marqués par la précarité des veuves retraitées qui, pour certaines, font vivre, avec leur pension de réversion plusieurs générations. En secteur de renouvellement urbain, le vieillissement de la population est mal pris en compte par les opérations de démolition - reconstruction.

c. Du point de vue des acteurs et des réponses apportées : des acteurs spécialisés pour personnes âgées qui se sont généralement positionnés depuis les années 70 sur l'accompagnement de la dépendance et les loisirs « 3ème âge » ; des actions de prévention développées dans le champ de la santé qui cherchent à s'ouvrir au lien social ; des centres sociaux qui ont du mal à diffuser et faire

connaître auprès des acteurs plus spécialisés leurs pratiques et les actions ; des CLIC, dispositifs de coordination territoriale qui vont de plus en plus vers la dépendance et sont peu positionnés sur le volet observation des besoins. Un constat partagé sur le cloisonnement des acteurs dans leur champ d'intervention qui est un frein au développement d'une connaissance partagée des publics, d'actions adaptées à mettre en œuvre pour répondre aux besoins... Un frein au final au développement social local.

d. La nécessité de développer de nouvelles réponses locales autour de quelques grands axes de prévention, qui visent à la fois à accompagner les transitions, valoriser le projet de vie, lutter contre l'isolement et créer un lien social durable, faire évoluer dans la durée les relations entre les générations et favoriser l'utilité sociale, la citoyenneté des seniors, préparer le territoire à l'avancée en âge (autour des enjeux d'évolution de l'habitat, d'accessibilité, de mobilité...).

2. Les enseignements issus de l'expérimentation d'actions de prévention initiée avec les centres sociaux :

L'expérimentation à partir de 2007 de nouvelles démarches de coopération a permis de tirer des enseignements pour agir de manière efficace en matière d'accompagnement des populations vieillissantes. Elle s'appuie sur :

la reconnaissance du projet individuel et la mobilisation de l'habitant par :

l'accès à un équipement identifié par les habitants dans la proximité, ouvert toute l'année : ce lieu de convivialité ouvert à tous sans aucune stigmatisation offre aux habitants un espace de rencontre non contraint par des horaires, des rendez-vous ou des permanences ;

l'accueil et l'écoute personnalisés dans la quotidienneté et la proximité, favorisés par la présence de professionnels et de bénévoles : « le centre so-

cial offre la possibilité d'échapper à la solitude, le personnel est accueillant et répond à nos attentes » ;

l'intégration dans des dynamiques collectives qui valorisent l'individu et son potentiel à travers sa participation au développement de projets avec d'autres. Les professionnels des centres sociaux ont acquis des compétences en termes d'animation et d'ingénierie de projet qui contribuent à soutenir les initiatives des habitants retraités, les mobiliser dans l'élaboration d'actions collectives touchant un public diversifié ;

le développement d'une dynamique locale : un territoire identifié et des ressources mobilisées pour construire des coopérations décloisonnées entre partenaires sociaux et gérontologiques et enrichir les projets locaux de prévention dans des possibles développements.

Un impact des actions développées autour de quelques axes prioritaires pour s'inscrire dans une approche préventive du vieillissement.

a. sur l'accompagnement des transitions.

Les échanges avec les retraités ont montré les moments clés que représentent ces transitions dans leur vie : le passage à la retraite, le deuil d'un proche et la perte d'autonomie. Elles peuvent contribuer au glissement des personnes âgées vers l'isolement et la rupture sociale.

L'expérience de l'Estaminet de Bourbourg comme les groupes de paroles organisés dans certains centres sociaux montrent l'importance pour les personnes de trouver un lieu où peuvent s'exprimer les craintes, les soucis et les angoisses, où elles peuvent se projeter et se mobiliser autour d'un nouveau projet de vie. La rencontre d'autres personnes permet de prendre conscience qu'elles ne sont pas seules à avoir des difficultés, des interrogations sur le passage de ces transitions. La dynamique du lieu et les ressources mobilisées donnent aux personnes les informations et les outils pour se projeter dans une dynamique positive favorable à l'estime de soi, créatrice de sens, de lien

et d'utilité, de trouver une solidarité nécessaire à l'accompagnement des moments difficiles.

b. Sur l'évolution des relations entre les générations.

La fréquentation d'un même lieu, la rencontre d'intérêts communs, la découverte de l'autre et de son histoire, l'échange de savoir-faire sont autant de temps possibles de rencontre entre les générations. Ces rencontres sont facilitées par un accompagnement adapté qui permet aux différents publics d'apprendre à se connaître, de s'approprier ces temps pour en faire des vrais moments de rencontre et d'échange. L'inter-génération n'étant pas la simple juxtaposition de publics dans un même lieu, mais bien la création de liens dans la durée entre générations.

c. Sur la lutte contre l'isolement et de maintien du lien social.

Lutter contre l'isolement, c'est permettre à la personne d'être en lien avec d'autres, favoriser l'échange, et être citoyen : cela a été rendu possible par le repérage des personnes fragiles et isolées, la mise en place « d'habitants relais » dans une fonction de veille, une attention particulière au sein du centre social portée vers les personnes les plus fragiles pour éviter la rupture ; le développement d'actions citoyennes en direction des publics très isolés.

d. Sur l'évolution des modes d'aménagement du territoire.

La démarche de diagnostic partagée animée par le centre social dans la proximité des territoires va alimenter les différentes échelles territoriales et décisionnelles (commune, agglomération, CLIC, ...) pour amener une connaissance riche et qualitative du vécu des habitants et ainsi compléter une approche plus quantitative. Des partenariats devront continuer à se développer avec les acteurs de l'aménagement (bailleurs, agences d'urbanisme, collectivités locales...) pour alimenter la réflexion sur les projets d'aménagement

(en matière d'habitat, mobilité, accessibilité...).

3. Des axes de coopération pour appuyer le développement de nouvelles réponses dans le champ de la prévention.

Ces axes de partenariat portent depuis 2009 sur :

a. La nécessité de soutenir le développement de réseaux territoriaux de prévention du vieillissement.

b. Dans la proximité des territoires, faire émerger une mission de développement social sur les enjeux liés au vieillissement. L'un des enseignements de l'expérimentation est le caractère démultipliateur, efficace des actions de prévention en s'appuyant sur les complémentarités entre les approches spécialisées et individualisées dans différents champs de la prise en charge du vieillissement, et une démarche globale d'animation du lien social et du vivre ensemble sur un territoire de proximité.

c. Accompagner à une montée en qualification dans une dynamique territoriale et décloisonnée. Les enjeux portent prioritairement sur l'acquisition d'approches communes et décloisonnées entre acteurs sociaux et gérontologiques, approches individuelles et collectives ; la capitalisation des diagnostics territoriaux, pour une connaissance fine des populations au niveau local et régional ; un échange permanent d'expériences, pour essayer l'innovation, généraliser les pratiques.

Les atouts du centre social et l'appui fédéral

François Vercoutère,
Délégué général de la FCSF

Le rappel historique évoqué dans l'article précédent [supra. 1, page 20] en témoigne : les Centres sociaux ont intégré la préoccupation des personnes âgées dès leur origine. Avec, bien sûr, des connotations contextuelles diversifiées selon les époques, la démographie des âges, la conception des relations entre générations et les politiques sociales... Quels sont les « marqueurs » d'une telle constante ? Nous pouvons en proposer (au moins) quatre :

1 - L'approche familiale - c'est l'ensemble de la famille qui est pris en compte, les intérêts des individus qui la composent - parents, enfants, parentèle élargie... - mais également les capacités propres et les relations qui se nouent entre ces composantes : fonction parentale, projet éducatif des parents (et de leurs alliés familiaux et extra familiaux), démarche d'autonomie des enfants grandissant... Et ce, quel que soit le modèle ou la structure familiale (nucléaire, recomposée, monoparentale). Ce faisant, ce sont les générations dans leur ensemble et dans leurs interactions réciproques qui sont mises en mouvement ; si les centres sociaux n'ont pas attendu le « papy-boom » pour associer les personnes vieillissantes à leurs projets, l'évolution démographique n'a pas ici seulement développé le nombre de publics et d'activités : elle a en partie transformé l'approche, en raison des demandes et attentes de ces personnes - et de leurs spécificités selon leurs capacités d'autonomie -, sans

oublier les mutations de conception, de regards mutuels, que peuvent générer dans l'avenir le fait pour quatre ou cinq générations d'apprendre à vivre ensemble, avec un bouleversement des équilibres évident.

2 - L'inscription des personnes dans l'espace de vie concret, car pour les centres sociaux, tout autant que l'approche familiale - l'espace de proximité que constituent l'immeuble, le quartier, la cité, le canton ou le pays...- est un marqueur essentiel de leur philosophie (ce que signifiait le terme d'origine de « settlement » - installation, implantation). Cette notion - qualifiée très concrètement de « voisinage » dans les premières périodes, implique une prise en compte des gens concernés de par le fait même qu'ils vivent ici, maintenant, dans un lieu - et, d'une certaine manière, cela est plus important que la catégorie de « famille ». Cette vie de « communauté locale », source de relations, d'échanges et de solidarité, est la version concrète de ce que définit la « citoyenneté », dans sa dimension plus conceptuelle : partage de projet de vie, de transmission de savoirs et de pratiques, de valeurs.

Là également, les nouveaux partages, solidaires et/ou conflictuels, de l'espace entre les générations - en termes d'habitats, de zones et de modalités de vie, de mobilité, d'accès aux activités, aux loisirs, aux soins... - bouleversent la donne traditionnelle et ouvrent de nouvelles perspectives.

3 - Définir et mettre en œuvre un projet de développement social et local solidaire, comme on l'exprime dans le langage des années 90-2000 - constitue la troisième caractéristique importante : c'est une approche qui est marquée par le souci d'articuler les marqueurs précédents - la famille, le voisinage dans un lieu de vie et d'échanges qui constitue l'espace de socialisation des individus et des collectifs.

Voilà à quoi le Centre social s'attache et ce qu'il se donne pour mission de mettre en œuvre. Il désigne cette approche par le terme d'animation globale qui réunit de manière « systémique » les trois caractéristiques évoquées ci-dessus : le familial et l'intergénérationnel - le voisinage et la communauté/société d'un territoire - les principes et méthodes du développement social et local.

4 - Enfin, l'attention aux plus précaires, aux personnes et groupes sociaux vulnérables, représente un souci constant de l'approche des centres sociaux - non pas en spécialistes ciblant des « catégories » avec le risque de renforcer exclusion et stigmatisation -, mais en prenant en considération les caractères qui nous font évidemment réfléchir, à la fois, jusqu'où s'étendent les capacités humaines.

C'est qu'il nous faut - à chaque époque, selon chaque contexte - réfléchir au-delà des normes réductrices et des standards de la normalité que proposent les modèles de la performance et de la rentabilité. Et, partant, imaginer pour renouveler

nos conceptions de ce que signifie être *activement et concrètement solidaire*, dans une vision qui s'ouvre à l'humain dans sa globalité.

Sans doute faut-il préciser à quoi cet horizon, cet « idéal », doit être confronté s'il entend ne pas demeurer un beau concept... désincarné. La démarche est d'abord une lutte contre la segmentation qui découpe les territoires de vie en « zonages », les trajectoires de vie en « tranches d'âges », les générations en seuils, les ressources d'autonomie en degrés de dépendance - la fameuse grille AGGIR¹⁴ -, les compétences des services publics et institutions, sans oublier les divisions entre les disciplines scientifiques et techniques.

Il s'agit de réunir les personnes, les ressources et les conditions pour dépasser ces clivages - résultats eux-mêmes de l'histoire des institutions et des procédures, des luttes pour asseoir leur légitimité - sans pour autant les ignorer car ils constituent le paysage réel.

Précisons aussitôt que l'approche globale que conçoit le Centre social désigne en ce sens deux niveaux différents :

Le niveau restreint de l'animation globale,¹⁵ principe d'organisation pour le centre social :

L'animation globale : un principe politique d'une action sociale globale et territoriale autour de l'individu et la famille : - une action familiale globale - une approche collective - un projet de territoire. Cela constitue son cahier des charges et sa compétence propre.

14 - La grille nationale AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupes Iso-Ressources) est l'outil d'évaluation du degré de perte d'autonomie ou le degré de dépendance, physique et psychique, des demandeurs de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). L'évaluation se fait sur la base de dix-sept variables ...
15 - Rappelons les échanges développés lors d'un Petit-déjeuner

parlementaire sur l'animation globale des centres sociaux, le 21 janvier 2010, à la Caisse des Dépôts et Consignations, quai Anatole France, sur le thème « De la vieillesse comme charge à la vieillesse comme ressource ».

Le niveau élargi au partage d'une conception systémique du social et du sociétal,

qui considère non seulement les éléments constituant une situation, une problématique, mais les relations et interactions entre ces composants et les effets induits que produisent ces interactions... Bien entendu, ce niveau ne peut qu'être partagé avec l'ensemble des acteurs ayants-droit : populations, élus et techniciens des associations, des services publics, des institutions, travailleurs et intervenants sociaux.

La thématique « *Les centres sociaux accompagnent les personnes vieillissantes...* » participe donc, comme les autres thématiques concernant les jeunes, l'emploi, la culture, la lutte contre les discriminations... etc., du projet général sociétal que les centres et le fédéralisme souhaitent promouvoir avec leurs partenaires, à partir des attentes et des prises d'initiatives des populations elles-mêmes. Mais, peut-être plus que d'autres thématiques, celle-ci touche à un point particulièrement significatif parce que sensible et porteur d'interrogations : il s'agit d'associer à la pleine page de la lutte pour la qualité de vie ceux qui par leur situation dans l'âge ont à nous apprendre à regarder la vie, l'utilité des séquences de la fin de la vie - « jusqu'ou bout de la vie » - et ce, personne et citoyen, en quelque état que l'on se trouve.

Une fois encore, l'approche de ce qui apparaîtrait - au vu des références « normalisées » - comme la vulnérabilité devient une leçon d'humanité dans toute son étendue : une attitude qui consiste à porter attention à l'autre, à avoir souci des autres, à « prendre soin » d'autrui, de telle manière que soit engagé un total respect de son identité, de son autonomie, et de la reconnaissance de ses capacités propres. Et ce, en vertu d'une relation qui n'est pas seulement de l'échange individuel, mais

qui exige un travail des groupes sociaux et de la société sur eux-mêmes, sur leurs capacités à s'ouvrir à ces attentions. Ainsi, on est loin des incantations sur le risque d'une société d'assistanat qui ne peuvent qu'inciter au repli et aux égoïsmes individuels et catégoriels.

La politique d'action sanitaire et sociale de la MSA dans le domaine de la gérontologie et le bien fondé d'un partenariat avec les Centres sociaux dans ce cadre

Franck Darty, Directeur adjoint, direction de l'action sociale de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA)

En raison du poids démographique de ses ressortissants âgés, l'action sociale gérontologique représente le domaine où l'implication des caisses de MSA a été de longue date très forte.

La politique de la MSA dans ce domaine s'est appuyée de façon constante sur la perception des questions liées au vieillissement en lien avec les problématiques du milieu de vie, notamment en milieu rural.

C'est ainsi que s'est structurée au début des années soixante-dix une « politique d'animation du milieu rural » qui a impliqué l'ensemble du réseau MSA, autour de l'objectif d'aider les personnes âgées à rompre leur isolement, à préserver leurs liens sociaux et à accéder à la culture et aux loisirs. Il convient de préciser ici que 80 % de nos ressortissants vivent en milieu rural, ce qui engendre pour beaucoup d'entre eux des problèmes d'isolement géographique et social et, de façon générale, des difficultés plus ou moins marquées d'accès aux soins et aux services

Aujourd'hui, la politique d'ASS gérontologique de la MSA comporte schématiquement trois grands axes :

- le renforcement des actions de prévention de la perte d'autonomie, l'enjeu collectif étant d'éviter ou de retarder l'entrée de la personne âgée dans le dispositif de solidarité que constitue l'APA ;
- le maintien de la personne âgée dans son cadre de vie, en soutenant la quantité et la qualité de l'offre de maintien à domicile dans les territoires ruraux ainsi qu'en contribuant activement au développement de formules d'hébergement de proximité, intermédiaires entre celui-ci et l'institution-

nalisation ;

- l'accompagnement de l'avancée en âge, en adaptant l'offre d'action sociale aux capacités d'autonomie des personnes et en s'attachant à soutenir le lien social et les solidarités de proximité (aide aux aidants notamment).

La politique d'aide à domicile

La politique institutionnelle d'aide à domicile des personnes âgées aujourd'hui actée dans le cadre de la COG 2011- 2015 de la CCMSA est structurée autour d'un socle commun institutionnel obligatoire reposant sur quatre éléments essentiels :

- La définition des publics-cibles selon des critères de fragilité sociale et médico sociale : événements de santé, perte aiguë de capacités, événement personnel à fort impact psychologique, etc., permettant d'assurer un meilleur ciblage des personnes concernées ;
- La définition d'un référentiel d'évaluation (principe d'une évaluation indépendante par rapport aux services prestataires, outil institutionnel d'évaluation) permettant de déterminer l'éligibilité de ces publics cibles aux aides financières apportées par la MSA et d'élaborer des plans d'accompagnement composés d'un ou plusieurs services aptes à conforter la personne et son entourage dans le maintien de son autonomie ;
- L'offre de prise en charge d'un « panier de services » commun composé des quatre services suivants : aide à domicile, téléassistance, portage de repas à domicile et adaptation du logement à la perte d'autonomie ;
- Un positionnement institutionnel sur des élé-

ments de solvabilisation des bénéficiaires des services d'aide à la personne, en recherchant à se rapprocher de la parité avec le régime général.

Les formules intermédiaires entre le domicile et l'institution

A côté du maintien à domicile et en complément de celui-ci, la MSA s'est préoccupée, dès la décennie 80, de maintenir dans leur cadre de vie des personnes âgées vivant en milieu rural et qui ne voulaient plus ou ne pouvaient plus demeurer dans leur domicile.

Elle a pour cela élaboré un concept spécifique de petits établissements (moins de 25 résidents) avec de véritables logements individuels et le recours aux services de soins et d'aide à domicile existant dans l'environnement de ce lieu de vie : les MARPA (Maisons d'Accueil Rurales pour Personnes Agées). La finalité de ces structures est de permettre à des aînés du milieu rural de rester à proximité de leurs racines territoriales, en ayant un mode de vie agréable et convivial et en étant accompagnés de manière renforcée et professionnelle si l'avancée en âge compromet leur autonomie.

Toutefois, le concept MARPA ne saurait répondre à tous les besoins et s'adapter à toutes les configurations territoriales. C'est la raison pour laquelle la CCMSA a décidé d'explorer plusieurs voies complémentaires susceptibles de répondre à l'objectif de diversification des offres de proximité :

- le développement de l'accueil familial social (ouvert aussi aux personnes handicapées) dans un cadre sécurisé et professionnalisé, particulièrement en partenariat avec des réseaux d'agriculteurs,
- l'expérimentation de formules de logements regroupés avec des services associés, en veillant toutefois à certaines dérives qui consistent, pour certains opérateurs, à chercher à contourner la réglementation relative aux établissements,
- la définition et l'expérimentation d'un concept

de PUV adaptées à l'accueil et l'accompagnement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou maladies apparentées).

Les actions de prévention et de préservation de l'autonomie

Dans le domaine de la prévention et de la préservation de l'autonomie, les caisses de MSA se mobilisent sur différentes actions. C'est le cas en particulier des programmes d'activation cérébrale *PAC-EUREKA* (pour des retraités autonomes vivant à domicile) et *PAC-EUREKA Résidents* (pour des retraités plus âgés vivant en institution). Les thèmes de la santé font également l'objet d'actions collectives importantes, en coopération entre les services médicaux et sociaux et des « Ateliers du Bien Vieillir » sont ainsi proposés par les caisses locales de MSA aux retraités du milieu rural : il s'agit de 7 ateliers (activités physiques, alimentation, équilibre, os, sommeil, médicament, bucco-dentaire) conçus pour des groupes, articulant les questions de santé avec des thématiques sociales.

Soutenir le lien social, les solidarités et la place des aînés en milieu rural : le bien-fondé d'un partenariat avec les centres sociaux.

La politique d'ASS gérontologique de la MSA fait également une place importante aux questions relatives au lien social, à la place des retraités dans la vie des territoires et aux solidarités intergénérationnelles.

À ce titre, dans le cadre de sa COG 2011 - 2015, la MSA se propose de mettre en œuvre une démarche de développement social local axée sur le développement de services et structures « santé/social » et l'organisation de solidarités.

En effet, il apparaît qu'aujourd'hui, certains territoires ruraux sont particulièrement confrontés à un triple phénomène : vieillissement démographique massif, risque d'une diminution (quantitative ou qualitative) des services indispensables à la qualité

de vie, accroissement de l'isolement et dilution du lien social.

De ce constat découlent trois enjeux :

- un enjeu démographique lié au vieillissement de la population notamment en milieu rural, certains territoires étant caractérisés par une forte présence de retraités agricoles,
 - un enjeu de cohésion sociale des territoires : dans de nombreux espaces ruraux, les personnes âgées rencontrent aujourd'hui des problèmes d'isolement géographique et social et, de façon générale, des difficultés plus ou moins marquées d'accès aux soins et aux services. Sur ces territoires, le maintien des conditions d'une vie à domicile de qualité pour les aînés constitue un enjeu majeur à la fois pour ces populations et pour l'avenir de ces territoires.
 - un enjeu de politiques publiques : la seule réponse, pour nécessaire qu'elle soit, en terme de services ou de structures ne permettant pas de relever le défi d'un vieillissement accru de la population, il convient de redynamiser l'ensemble des liens de solidarité (familiaux, voisinage, générations, associatives, etc.) autour et avec les aînés. Il s'agit donc là de contribuer à l'évolution des politiques publiques conçues aujourd'hui plus en terme de réparation et de compensation que de cohésion sociale, en s'appuyant sur les ressources sociales locales dont celles des populations concernées.
- Dans le cadre de la mise en œuvre de ces chartes sur les territoires ruraux les plus vieillissants et isolés, l'action concertée des caisses de MSA, et des centres sociaux notamment, devrait permettre d'engager un processus de développement social local, visant à développer de manière combinée :
- le soutien au lien social et aux solidarités de proximité,
 - le développement ou le maintien d'une offre de services ou de structures de proximité, de qualité dans divers domaines : prévention santé, accès aux soins, mobilité, accès aux services, aide aux aidants, hébergement...en valorisant les mutualisations et les maillages.

Pour qualifier cette démarche très ouverte dans sa dimension éthique (valeurs de solidarité) et partenariale (participation et mobilisation de tous), la dénomination : « chartes territoriales des solidarités avec les aînés » a été adoptée.

Toutefois, la MSA ne saurait agir seul pour développer ces chartes et les centres sociaux figurent en bonne place parmi les partenaires potentiels des caisses. En effet, si avec certains des acteurs du milieu rural, le partenariat peut être qualifié « d'obligé », de par une interdépendance de fait, avec les centres sociaux la rencontre revêt d'emblée un caractère naturel et une interaction riche de réalisations peut se développer. Il existe en effet entre les centres sociaux et la MSA une communauté d'idées tant sur des thèmes d'action sociale (exclusion, jeunesse, famille, vieillissement ...) que sur des méthodes d'action (actions collectives, développement social local ...) ou encore, plus fondamentalement, sur des valeurs de référence (solidarité, promotion et autonomie des personnes, démocratie participative).

Par ailleurs, depuis de nombreuses années, la MSA considère que les centres sociaux ruraux sont des lieux privilégiés d'animation sociale et culturelle et leur reconnaît un rôle primordial tant dans l'analyse des besoins sociaux en milieu rural que dans la conception d'actions pouvant y répondre.

Au regard de la politique gérontologique de la MSA, cette proximité avec les centres sociaux peut aujourd'hui trouver sa traduction concrète dans le cadre des « chartes des solidarités avec les aînés » sur les territoires les plus dévitalisés. Mais, elle peut aussi donner lieu à l'élaboration de diverses actions de moindre ampleur en direction ou avec les personnes âgées, visant notamment à valoriser leur place et à lutter contre leur isolement, en considérant alors la vieillesse, pour paraphraser le titre du colloque de la FCSF à Bordeaux, non plus comme un risque mais comme une ressource.

Action sociale des CAF, centres sociaux et prise en compte du vieillissement

Colette Legat, Conseiller technique en charge de l'animation de la vie sociale, CNAF

D'un point de vue anthropologique et sociologique il est tout à fait juste de dire que les personnes âgées font partie de la famille, elles constituent également l'un des publics privilégiés des structures de l'animation de la vie sociale. Aussi la prise en compte des seniors par les centres sociaux ainsi que leur contribution à la prévention et à l'accompagnement du vieillissement méritent une réelle attention.

Tout d'abord il convient de clarifier les compétences de la branche Famille de la Sécurité sociale, partenaire privilégié des centres sociaux. La vocation première des caisses d'allocations familiales est le soutien aux familles, en compensation des charges dues à la présence d'enfants (caisses de compensation est d'ailleurs le nom des premiers organismes versant des allocations aux familles, « ancêtres » des institutions actuelles). Ce soutien aux familles intervient soit directement sous une forme financière, les allocations familiales, soit sous une forme collective et indirecte par le financement au développement et au fonctionnement de services de proximité : les équipements sociaux tels que les lieux d'accueil de la petite enfance, les centres sociaux, les foyers de jeunes travailleurs, mais aussi les services de travailleurs sociaux.

A compter du milieu des années 70, les Caf ont été sollicitées par les pouvoirs publics pour intervenir dans les domaines de la précarité et de la vulnérabilité. C'est ainsi que les Caf gèrent les prestations de solidarité comme l'allocation adulte handicapé, l'allocation de parent isolé, le revenu minimum d'insertion et maintenant le revenu de solidarité active. Aujourd'hui, près d'une personne sur deux

est connue par les Caf.

Aussi le vieillissement n'est pas une préoccupation directe de la branche famille. En revanche, les évolutions démographiques ont un impact sur la conception de l'intergénérationnel et ce sont les centres sociaux qui, dans le cadre de leur mission d'animation globale, portent le plus explicitement cette préoccupation des relations intergénérationnelles au sens complet du terme.

L'intergénérationnel est une notion associée directement à l'une des quatre missions des centres sociaux¹⁶. « Equipement à vocation familiale et pluri-générationnelle, lieu de rencontre et d'échanges entre les générations, le centre social favorise le développement des liens familiaux et sociaux. » ; il doit « favoriser les rencontres, les échanges et les actions de solidarité, permettant ainsi d'entretenir et de renforcer les liens entre les générations ».

Le centre social, par vocation ouvert à tous, est donc un lieu d'accueil pour les seniors et les plus âgés. Les populations de tous les âges sont invitées à se rencontrer, à faire des activités ensemble, à tisser des liens entre elles. A titre d'exemples, il peut y avoir des ateliers « résidents de maison de retraite et enfants », « jeunes et retraités », « enfants et grands parents »¹⁷. L'intergénérationnel est ici compris comme inter relations et inter actions entre toutes les générations.

Le champ des missions des centres sociaux intègre éga-

16 - Circulaire Cnaf n°56-95 du 31 octobre 1995, qui précise les missions des centres sociaux.

17 - Les témoignages de pratiques offerts dans ce REPERES illustrent bien la très grande variété de ces actions.

lement les populations fragilisées et/ou en situation de précarité pour lesquelles une attention particulière doit être prévue, voire des actions spécifiques ; certaines personnes âgées sont ici concernées.

Une autre mission du centre social est d'être « un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices ». L'intergénérationnel est en soi novateur mais les actions de mobilisation et de soutien des personnes aidantes font aussi partie de cet axe.

Pour la branche famille, la priorité dans les relations intergénérationnelles concerne la parentalité ; dans la fonction d'animation globale des centres sociaux, les relations intergénérationnelles sont étendues plus largement, elles associent l'ensemble des acteurs, qu'ils aient un lien familial ou non. L'idée étant que tous participent au « vivre et agir ensemble », et contribuent ainsi à « faire société ».

Le centre social permet ainsi la rencontre constructive entre deux types d'acteurs :

- les personnes disponibles - retraités valides - apportant leurs capacités pour développer des actions pour tous les publics, en vue d'un mieux vivre ensemble et cherchant à retrouver un rôle social ;
- des personnes âgées moins valides, qui ont besoin d'être soutenues et qui manifestent leurs désirs de participer à la vie sociale du territoire.

Ainsi les centres sociaux ont besoin de personnes qui s'engagent à l'âge de la retraite ; ce sont souvent les mêmes que celles qui étaient déjà engagées pendant leur vie active. Nous pouvons le regretter ; des démarches d'information et d'incitation pourraient être développées en ce sens car il y a un enjeu à enrichir la dynamique des centres avec de nouveaux administrateurs ou responsables d'activités. A titre d'exemple, les comités d'animation des centres sociaux pourraient associer des personnes ressources, parmi lesquelles des seniors, participant alors en tant que personnes qualifiées. De tels engagements seraient souhaitables, d'abord

pour le « bien vieillir » de ces personnes, et d'autre part pour favoriser la transmission de savoirs auprès des jeunes, en référence à la « sagesse » des personnes expérimentées.

L'évolution des pratiques est éloquent. Le nombre de centres sociaux ayant des actions spécifiques pour les seniors est en constante augmentation. Les trois grandes enquêtes observatoires de la Cnaf et des Caf montrent que le nombre de centres sociaux ayant au moins une activité avec ce public a fortement progressé depuis 1983 :

- 773 centres sociaux sur 1168 répondants, soit 66,6% en 1983 ;
- 994 sur 1312 répondants, soit 75,6% en 1991 ;
- 1478 sur 1806 répondants, soit 81,8% en 2006¹⁸

En conclusion, il convient de souligner l'intérêt du partenariat et de la concertation. Chaque partenaire du centre social, partant des finalités spécifiques de sa politique sociale peut concourir à l'action, pour le bien de tous. Il s'agit de mettre en évidence les segments communs mais aussi les complémentarités, clarifier les objectifs et les contributions financières associées. Une telle approche est possible dans le cadre de conventions pluri-partenariales qui se développent depuis plusieurs années dans le champ de centres sociaux. De telles conventions, vivement recommandées dès la circulaire Cnaf du 31 octobre 1995 précitée, mais également dans la Cog 2009 - 2012, devraient se développer de manière plus soutenue à l'avenir.

18 - Les dates sont celles du renseignement des enquêtes observatoires Cnaf sur les centres sociaux (1983, 1991 et 2006) et non celles de la publication des rapports d'enquête (1984, 1994, 2009).

Saisir la révolution de la longévité comme une ressource pour le développement social et local

Agathe Gestin, Responsable du Programme Personnes âgées, Fondation de France

Depuis sa création en 1969, la Fondation de France soutient des initiatives concrètes et innovantes qui répondent aux besoins des personnes face aux problèmes posés par l'évolution rapide de la société. Indépendante et privée, elle ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs et des fondateurs. A travers les fondations créées sous son égide et par le biais de ses programmes, elle intervient dans trois grands domaines de l'intérêt général : l'aide aux personnes vulnérables, l'environnement, le développement de la connaissance.¹⁹

A travers les projets soutenus dans le cadre de son programme Personnes âgées, la Fondation de France promeut la citoyenneté des personnes âgées jusqu'au bout de la vie et encourage l'émergence d'actions de terrain qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées et de leurs aidants.

En contribuant à ce dossier, La Fondation de France est heureuse de souligner que 2012, moment de sa publication, correspond au dixième anniversaire de l'appel à projets « *Vieillir dans son quartier dans son village ; des aménagements à inventer ensemble* » développé dans le cadre de son programme Personnes âgées. Depuis son lancement, l'ambition de cet appel à projets est de favoriser l'émergence et la réalisation de projets construits « avec » les personnes âgées et ce, à l'échelle des territoires. Il répond à un triple enjeu :

- améliorer la participation des personnes âgées aux décisions les concernant et mieux prendre en compte leurs attentes, leurs compétences, leurs projets ;
- décloisonner les pôles gérontologiques pour des réponses mieux adaptées aux besoins sans cesse en

évolution ;

- promouvoir une approche globale du vieillissement comme un processus, qui ne se résume pas à un déclin ni à une succession de pertes.

Les premiers résultats d'une récente évaluation - non encore publiés - l'attestent : l'innovation du programme « *Vieillir dans son quartier, dans son village...* » et son impact à l'échelle des territoires tiennent non seulement à son esprit en rupture avec la logique médico-sociale mais aussi à sa méthode partenariale. En effet, pour ancrer plus rapidement et plus durablement cette approche dans les pratiques des acteurs et décideurs, la Fondation de France a proposé à sept grands réseaux²⁰ un accompagnement financier et méthodologique, afin qu'ils s'approprient et développent la problématique du rôle des personnes âgées dans la définition des politiques les concernant.

Pour la Fédération et le réseau des Centres sociaux il s'en est suivi un partenariat soutenu, selon un processus d'échanges, de reconnaissance mutuelle, de soutien à la compétence des acteurs, enrichissement qui va bien au-delà des nécessaires subventions.

En effet, c'est à travers la démarche d'animation globale, de développement social local par la participation des habitants, qui anime les centres sociaux, que la Fondation de France a trouvé dans la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France un partenaire « naturel » pour développer son approche territoriale du vieillissement et faire

19 - Pour en savoir plus, consulter le site : www.fondationdefrance.org.

20 - Fédération des Centres Sociaux de France, Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, Aînés Ruraux, Fédération Familiales Rurales, Fédération des Pact-Arim, Union Nationale de l'Aide à Domicile en Milieu Rural, Union Sociale pour l'Habitat

émerger des projets locaux.

C'est pourquoi, la Fondation de France et la FCSF ont conclu à deux reprises, en 2002 et 2006, une convention de partenariat permettant à la FCSF d'animer à l'échelle des centres sociaux et de plusieurs fédérations un programme de travail sur les enjeux du vieillissement pour le développement social local. Une démarche animée par le souci d'inscrire les projets dans le long terme, d'apprendre à entreprendre, en quelque sorte, et de disposer des pôles de compétences nécessaires à une acculturation collective du réseau des Centres sociaux.

Le soutien financier et méthodologique de la Fondation de France aura ainsi permis aux centres sociaux : d'une part, de mener des réflexions et des actions expérimentales avec et pour les personnes âgées, et, d'autre part, de partager et capitaliser ces réflexions et expériences tant au sein du réseau que lors de rencontres avec les autres réseaux partenaires de la Fondation de France.

Nous avons pu de cette façon apprécier que les actions se développent non seulement au plan national, mais avec le souci de s'appuyer sur les réalités régionales et fédérales, au plus près de l'accompagnement territorialisé des projets des centres sociaux. Ce faisant, elles permettent d'élaborer - du diagnostic local à l'évaluation - un processus cohérent et partagé entre les acteurs et leurs partenaires.

La démarche engagée en 2006 par les Fédérations du Nord et du Pas de Calais avec la CRAM Nord Picardie, à laquelle la Fondation de France a été associée en tant que partenaire financier et en tant que membre du comité de pilotage, s'inscrit dans cette pertinence, et permettra, en retour, de nourrir le réseau national de son expérience.

C'est donc en s'appuyant sur les expériences de terrain menées dans ce cadre²¹ - que la Fondation de France a pu apporter des éléments de preuve de la pertinence de l'approche renouvelée du vieillissement

21 - Des illustrations significatives se trouvent dans les Fiches d'expérience proposées à la fin de ce cahier. Cf. Annexe, p. 63

sement qu'elle défend depuis 10 ans à travers son appel à projets « *Vieillir dans son quartier, dans son village - des aménagements à inventer ensemble* », une approche globale, territoriale, pluridisciplinaire et participative. Les actions soutenues prennent en compte toutes les dimensions de la situation des personnes vieillissantes (vie sociale, accès aux services, aux droits, à une véritable citoyenneté active, santé, revenus,...). Elles reconnaissent aux personnes âgées un rôle actif dans leur vieillissement et dans le développement de leur territoire de vie.

Forte des résultats observés via les évaluations réalisées en interne et avec ses partenaires, la Fondation de France entend poursuivre sa réflexion sur les nouvelles réponses à apporter au vieillissement à l'échelle des territoires. L'évolution des sensibilités de l'opinion vis-à-vis du vieillissement, trop souvent présenté exclusivement sous la figure catastrophique de la charge de la dépendance, reste incertaine : partagée entre l'empathie émotionnelle et la crainte voire le rejet. C'est pourquoi, la posture méthodologique de la transversalité et de la participation des bénéficiaires, portée par de nombreux acteurs de terrain, doivent être réaffirmés par la Fondation de France, partagés dans les actes, démultipliés et diffusés en 'bonnes pratiques' par des réseaux, comme celui des centres sociaux, soucieux de soutenir ce type d'innovations portant sur l'essentiel : ils peuvent alors avoir un impact auprès des bénévoles et professionnels, des familles et aidants naturels, des acteurs associatifs, institutions gérontologiques, élus et décideurs territoriaux, afin de développer les synergies nécessaires si l'on entend relever le défi anthropologique que constitue l'apprentissage d'un vivre ensemble à tous les âges de la vie et jusqu'au bout de la vie. Il s'agit de saisir la révolution de la longévité comme une ressource pour des dynamiques de développement social et local, une opportunité pour notre société multigénérationnelle d'inventer de nouvelles façons de bien vivre ensemble, jeunes et vieux, reconnus comme des citoyens à part entière.

Vieillesse, territoire et lien social

Bernard Saint Germain, Chargé de mission, Mairie-conseils Caisse des Dépôts

La thématique ouverte par le dossier REPERES rencontre les préoccupations de Mairie-conseils service de la Caisse des dépôts. Ainsi, des journées d'accueil intitulées : « *Vieillesse et territoire : les enjeux communs du lien social et du service à la personne* » sont régulièrement proposées aux territoires. Les enjeux du vieillissement de la population, particulièrement sensibles en milieu rural, concernent de nombreux urbains, français et européens s'installant à la campagne pour leur retraite. Les élus - et les intercommunalités - doivent faire face à divers besoins : services à la personne, adaptation de l'habitat, maintien à domicile, prise en compte de la dépendance, etc.

Mairie-conseils se prépare à accompagner les élus dans leur approche et leur recherche de réponses à ces problématiques. Les questions en effet se posent de manières différentes de celles qui se construisaient naguère avec des associations d'aide à la personne ou d'animation de la vie des « anciens » en milieu rural. De quelles nouveautés s'agit-il ?

Du côté des services à la personne

Les collectivités locales et intercommunalités s'y emploient via les CCAS/CIAS et les associations assurant des services mandataires ou prestataires. Mais ce maintien à domicile risque de devenir de plus en plus une nécessité imposée pour les retraités dont les revenus ne leur permettront plus d'acquiescer la charge de séjours en établissements. Ce qui aura pour conséquence, à côté des aides

et soins, à mobiliser encore davantage les aidants naturels, avec les relais, temps de répit et soutien que cela suppose face à l'épuisement et au sentiment d'isolement qu'ils éprouvent. Mais les aides aux aidants sont limitées, car les familles vivent de moins en moins sur le même lieu.

La situation des retraités serait moins difficile si par ailleurs la population active pouvait plus facilement faire face à ses cumuls de mise à l'épreuve financière : arrivée des enfants de plus en plus tardive sur le marché du travail et accompagnement des plus âgés. Une certaine précarisation intergénérationnelle semble s'installer aux deux bouts de la vie.

Pour les communautés de communes, l'enjeu économique, social et humain - tout le monde veut rester à domicile - suppose de résoudre le problème d'avenir proche de l'adaptation de l'habitat : accessibilité, sécurisation des logements existants, construction de nouveaux logements adaptés. Les personnes vieillissantes vivent majoritairement chez elles²².

Du côté du lien social

Le rôle social des personnes âgées est interrogé :

22 - Parmi les 75-79 ans, 3% des hommes comme des femmes) vivent dans un établissement pour personnes âgées, ils sont 8% hommes et 11% femmes de 80 à 89 ans, et 22% hommes et 37% des femmes de 90 à 99 ans. (Source INSEE, 2007)
Fin décembre 2010, sur les 1 200 000 personnes qui bénéficient de l'APA, 61 % vivent à domicile et 39 % en établissements. 20 % des bénéficiaires vivant à domicile sont en dépendance lourde (GIR1 et GIR2), contre 59 % pour ceux qui vivent en établissement. Globalement la part des bénéficiaires modérément dépendants et relevant des GIR 3 et 4 représente 65 % des bénéficiaires de l'APA (soit 774 000 personnes). (Source fédération Française des sociétés d'assurances www.ffsa.fr)

leurs attentes en matière d'expression et d'action dans la vie locale sont mal connues et souvent différentes des demandes traditionnelles, avec des conséquences sur l'évolution des relations intergénérationnelles.

Si les mouvements associatifs ruraux reposaient il y a peu sur les ressources bénévoles, les liens de voisinage, de nouvelles perspectives apparaissent aux enjeux humains importants : de très nombreuses personnes ont certes le goût de s'engager, mais moins dans la durée, et davantage sur projets qu'en responsabilité permanente ou gestionnaire. Avec les compositions de population de plus en plus mixtes, avec de jeunes retraités venus de ville... mais également suite aux déceptions de la fin de vie professionnelle en arrivant à la retraite - faillites d'agriculteurs, d'artisans, séparation tardive du couple... -, on note une prise de recul sur l'engagement à venir et un moindre intérêt pour le militantisme : d'abord, besoin de souffler, de se retrouver, pouvant conduire parfois à un isolement progressif, plus difficile à diagnostiquer. Les « jeunes-vieux » de 60 à 75 ans estiment que les structures traditionnelles existantes ne sont pas pour eux, l'animation de la vie sociale devient un secteur en renouvellement dont les modalités restent à imaginer.

Des formes d'implication d'associations sont en conséquence à revisiter. Les centres sociaux ont évidemment, de par leur inscription territoriale et intergénérationnelle, un rôle d'imagination et d'intervention pour répondre à une vision plus dynamique

de la vie sociale des personnes vieillissantes. Ainsi, et prenant en compte les nouvelles formes de l'engagement bénévole, les centres sociaux sont potentiellement capables de participer au renouvellement des formes et modes d'animation, de valoriser des initiatives, en complémentarité avec celles portées par les collectivités locales.

Qu'est-ce que le développement social participatif ?

La rédaction

Le concept et la pratique du développement social local (« DSL ») utilisés par les centres sociaux et leurs partenaires pour définir les objectifs et la méthode de travail préconisés dans la démarche « centres sociaux et personnes vieillissantes ». Ils se fondent sur les acquis de la longue histoire et des héritages partagés du développement social et du développement local (dans les pays en développement, puis en milieu rural et, plus tard, urbain), notamment en France depuis les années soixante. Les apports internationaux y ont une large place : développement des pays du Sud (Afrique, Amérique latine), apports anglo-saxons (n'oublions pas l'histoire internationale des « Settlements » !) ou des pays ayant participé aux échanges sur le travail social communautaire dans les années 60-70.

Quelques points de repères :

Le DSL participatif, c'est, en même temps et à la fois :

- **Une approche philosophique et éthique** : la démarche part des personnes et s'appuie sur elles et leurs groupes : *attentes, expressions, demandes des acteurs (habitants bénéficiaires de mesures publiques, porteurs du projet...)*. Elle répond à des fins (*finalités, objectifs : transformer quelque chose, améliorer un état, une situation*).

N.B. Ces fins sont référées à des valeurs - généralement en conflit : intérêts différents selon les groupes de populations, les enjeux politiques, éco-

nomiques, sociaux, donc débattues, négociées, éventuellement partagées.

- **Une pratique - avec une méthodologie de mise en œuvre** - comprenant les phases essentielles suivantes : **diagnostic participatif, élaboration concertée d'un projet** de DSL avec éventuelle contractualisation entre porteurs et décideurs/financeurs, **réalisation du projet** - démarrage, suivi, correctifs..., **évaluation** dont les critères sont définis au moment de l'élaboration : accompagner le suivi de la mise en œuvre (évaluation longitudinale), évaluation récapitulative en fin de réalisation ;

- **Une conception stratégique des politiques sociales** - soit d'initiative civile, par groupe projet, associatif ou coopératif, soit d'initiative publique en réponse à appel à projet (avec ou sans convention par objectif), soit par demande de subvention opérationnelle pour une action.

Si cette démarche est commune aux divers types de projets sociaux locaux, les spécificités inhérentes à la pluralité des « publics », « populations », « groupes de personnes » concernés colorent évidemment les approches. Mais attention à ne pas retomber dans le travers des publics cibles !

Apprenons alors à utiliser ce processus DSL pour ce qu'il est réellement : non pas l'application d'un outil sur des populations, mais une grille de travail ouverte et participative, aiguillant l'esprit d'écoute et de disponibilité à l'attention à autrui (les gens,

les acteurs partenaires...), s'appuyant à la fois sur des valeurs et finalités prioritaires et sur l'exigence pratique et méthodologique (rendre des choix, des idées opérationnels, opérer une transformation sociale).

Concernant les personnes âgées, la ligne directrice paraît évidente : l'ensemble du processus - du diagnostic à l'évaluation - peut être mise en œuvre et ce, jusqu'au bout de la vie. Reconnaître « a priori », quels que soient l'état des personnes, leurs capacités, leurs droits à choisir, leurs « capacités » (cf. Amartya SEN)

C'est donc, ici, conjuguer et articuler les ressources que constituent les « trajectoires de vie » des personnes (les dynamiques de leur vie personnelle, culturelle et sociale - et économique, bien sûr !) et les « territoires de vie » (dynamiques historiques patrimoniales, culturelles et sociales).

Ainsi, le développement social met au premier plan :

- *le respect des personnes, en affirmant la personne âgée comme citoyenne d'un territoire* : des expériences de vie comme ressources et potentiels, capacités d'autonomie, de participation - y compris comme prévention de la dépendance, en suscitant et valorisant la parole des personnes, leur droit au libre choix... les ressources du voisinage ;
- *la transversalité*, par le souci d'un maillage des réseaux d'acteurs et les compétences, suscitant l'interdisciplinarité et la mixité des réponses par la

recherche les synergies entre les intervenants, les décideurs, les dispositifs disponibles ;

- *l'innovation*, en soutenant l'émergence des projets et de leurs porteurs, la capitalisation et la communication des pratiques et méthodes innovantes, en incitant à l'essaimage par exemplarité et non par reproduction standardisée, en organisant la cohérence entre intervenants et recherchant les niveaux pertinents - rôle du fédéralisme de projet, de plates formes.

Des manières d'agir en coopération ... 6 réalisations témoignent²³

Part'Agés - Proximité Art AgeS

Smail M'RAIM, ancien délégué de la
Fédération des centres sociaux de Dordogne

Le projet, initié sur trois cantons du Périgord vert, se situe au nord du département de la Dordogne. Chaque territoire dispose d'un centre socioculturel. Le contexte rural voit l'arrivée récente de populations nouvelles, notamment de jeunes artistes désireux de s'insérer socialement et de vivre de leur activité.

L'été 2003 reste marqué en France par la canicule et le décès de nombreuses personnes âgées. L'opinion publique se voit fortement sensibilisée par les médias et prend conscience de l'importance du drame de l'isolement des personnes âgées face à de tels événements.

Parallèlement la fédération des centres sociaux de la Dordogne dans le cadre de ses missions s'engage plus fortement sur la question du vieillissement. *Comment faire en sorte que le vieillissement ne soit pas considéré seulement comme un risque social pour l'avenir, mais aussi comme une richesse potentielle ?*

L'idée initiale, c'est la démarche de développement local à partir des problématiques territoriales : développement des relations intergénérationnelles valorisant le rôle des personnes âgées avec l'appui des centres socioculturels. Une orientation qui reçoit un accueil favorable, d'autant plus qu'elle prend appui sur une autre initiative, culturelle

celle-là et engagée localement : *Paroles partagées entre femmes.*

La rencontre de ces initiatives bénéficie de la collaboration des jeunes artistes : nouvellement implantés, ils sont motivés par l'aspiration à contribuer au développement culturel à travers une forme d'engagement alternatif. Ces artistes manifestent leur envie de vivre de leurs compétences, de jouer un rôle actif sur le territoire.

Le projet est proposé à la Fondation de France et à la Mutualité Sociale Agricole, ainsi qu'aux instances européennes dans le cadre du programme *Leader Plus* en vue d'obtenir un soutien financier.

Les centres sociaux constituent un support logistique approprié pour mener à bien la démarche d'ensemble animée par la fédération départementale à travers la constitution d'un groupe projet sur chacun des trois territoires.

Il s'agissait de créer un réseau de solidarité de proximité et de voisinage. Le projet initié se construit sur trois axes :

- création et l'animation d'un partenariat local : CCASS, ADMR, Conseil Général, élus, CLIC...
- enquête participative pour identifier les attentes et les potentialités,
- mise en place d'un dispositif d'animation pour créer des relations de voisinage : *L'entour'âge.*

²³ - Les références et précisions se trouvent sur les Fiches d'expérience sur le site : <http://www.centres-sociaux.fr/chantiers-federaux/vieillessement/>.

L'investissement des centres sociaux a permis d'expérimenter cette démarche de fond en deux étapes :

- *Rencontres des acteurs* : créer des liens et mobiliser en vue de rencontres collectives et de la création de comités locaux. Cette étape a permis de partager une idée confuse avant de conceptualiser le projet : la mise en place d'un dispositif d'animation pour créer des relations de voisinage.
- *Démarche participative*, avec un questionnaire construit collectivement, support à la rencontre des habitants à Verteillac, Mareuil et Brantôme. Un *Sond'âge*, portant sur l'état des relations avec le voisinage autour des personnes âgées, sur les personnes susceptibles d'être mobilisées, sur la nature des actions à mettre en place. (Enquête réalisée auprès de 81 personnes, dites « ressources », entre 53 et 82 ans, sur les trois communes)

Si l'idée initiale est d'inspiration participative, la construction de la démarche, plus directement coopérative, repose sur la constitution de trois « groupes-moteurs », d'une dizaine de personnes volontaires chacun, un par canton : *habitants, élus, artistes, professionnels des centres sociaux...*

Vient une interrogation commune : comment procéder et à quel niveau d'objectif ? S'agit-il de seulement recueillir de l'information ou de susciter la construction de réseaux de mise en liens ? Une procédure d'enquête est imaginée, participative et conscientisante. Elle consiste à identifier des « personnes-ressources » et à « conscientiser » les enquêteurs volontaires membres des groupes-projets locaux constitués à partir de chaque centre socioculturel.

L'objectif consiste donc à discuter avec les personnes contactées à partir d'un canevas d'enquête beaucoup plus que de recueillir de l'information. De ces échanges est donc escomptée une appro-

priation locale de la problématique des liens intergénérationnels et par là une conscientisation collective et sociale tant des habitants contactés que des membres des groupes locaux.

Extrait d'un entretien avec un enquêteur bénévole :

« Nous prenons le temps de l'écoute et de l'échange. Toutes les personnes rencontrées ayant beaucoup à dire, il n'est pas rare que les rendez-vous avec les personnes retraitées durent une demi-journée entière... Qu'est-ce que ces rencontres nous ont révélé ? Les personnes rencontrées sont, majoritairement, soit parties puis revenues au pays, ou venues d'ailleurs. Seuls deux hommes ont toujours vécu ici.

« La dame qui m'a parlé d'absence de relations sociales a accueilli quatre personnes le temps de l'enquête - qui a duré environ trois heures. Elle parle aussi d'un fort sentiment d'inutilité : « Il faudrait que les gens soient plus à l'écoute des personnes âgées et qu'elles se sentent moins inutiles ». Une personne qui a des archives sur Verteillac, connaît beaucoup de choses sur l'histoire de sa ville. Je lui dis qu'il serait très intéressant de faire un travail autour de la mémoire, avec des jeunes, des nouveaux arrivants...

Un jeune retraité aussi, se sent très inutile depuis qu'il est en « inactivité », selon ses termes. Outre les occupations liées à la maison, au jardin, les activités solitaires (lecture, jeux sur Internet, tricot, télé), celles faites dans les associations (centre social et culturel, sport, actions caritatives), des envies d'activités avec d'autres autour du chant et de la musique, envie de danser aussi !

Les discussions autour de ce projet interrogent sur la question du regard de l'autre, de la liberté qu'on prend ou non de faire quelque chose : prendre le

risque de s'exposer au regard d'autrui : « et si on invite les voisins et qu'ils ne viennent pas... ? » Certains nous parlent du sentiment qu'ils ont de ne pas être des gens d'ici, des exclus, alors qu'ils sont là depuis parfois 40 ans.

L'enquête met en évidence que les personnes rencontrées ont besoin de parler et d'être écoutées, manifestent le désir d'avoir des temps de rencontre et d'être informées.

La « mise en liens » s'établit sur la concordance recherchée entre les apports de l'enquête et le développement opérationnel d'échanges culturels et intergénérationnels.

Ainsi, L'entour'âge des plus âgés, dans le sens de créer des liens, d'activer et de construire un réseau. Il s'agissait de favoriser les relations intergénérationnelles et interculturelles par pratique commune d'activités, par l'échange de savoir faire, en participant à des activités culturelles (conte, lecture, dessin, musique...), de cuisine ou autres selon les ressources locales...

La création des réseaux de solidarité de proximité supposait le respect de quelques principes : une durée de l'animation de 6 mois, renouvelable une fois, faisant l'objet d'un contrat d'engagement ; la mise en place de l'activité amenait l'obligation d'associer un voisin, l'« associé » cooptant un autre proche, lors de la séance suivante, etc.

Un temps festif et convivial pour clôturer le cycle était organisé par le réseau local : un repas suivi d'un spectacle vivant (le repas fait par un cuisinier à domicile, le spectacle, théâtre d'appartement, une veillée...) Soit au domicile, à la place du bourg, à la salle des fêtes.

Les participants s'impliquent facilement dans la démarche et répondent aux attentes exprimées : « La soirée s'est très agréablement passée, beaucoup de chaleur, de plaisir. Des retrouvailles de

personnes qui ne s'étaient pas vues depuis longtemps, des personnes qui se connaissaient mais qui ne pensaient pas se retrouver là. Les gens sont arrivés entre 20h00 et 20h30, accueillis en musique. La soirée s'est passée en chansons (un très beau chœur d'hommes s'est formé), en dégustation, chacun ayant amené quelque chose à partager, beaucoup de discussion, quelques histoires... Il a même été périlleux de lancer la première, comme quoi c'était bien un prétexte à la rencontre ! La soirée s'est terminée vers 23h00. »

Durant cette démarche, nous avons pu vérifier la nécessité d'avoir des temps d'échange, d'écoute où l'activité n'est que le prétexte à la rencontre. Le canevas de travail proposé a permis à chacun de revisiter la question de la relation entre les âges sur son territoire. Les comités de pilotage ont joué ici un rôle clé : en suscitant activement de nouvelles modalités d'échanges de proximité entre des générations conscientes tant de leurs besoins que de leurs ressources spécifiques ; en valorisant le rôle citoyen de personnes âgées désireuses de se mettre au service de leur cadre de vie et de faire profiter de leur disponibilité et de leur expérience.

Bourbourg : un estaminet à l'ancienne pour favoriser les échanges et les projets

Centre social Andyvie, Lille, Nord ²⁴

S'il est un lieu qui compte au centre social de Bourbourg, c'est celui de l'accueil. Au « guichet » - mais c'est en vérité une table ouverte dans le vaste hall d'accès - aboutissent les demandes. Elles sont variées. Bourbourg est une petite ville où convergent la plupart des services publics, les grands marchés hebdomadaires, les collèges et les lycées. Le Centre social y est bien repérable.

La permanente de l'accueil a l'habitude d'accueillir, d'informer et d'orienter les usagers de passage. « Mais, note la directrice Florence Timmerman, ce qui compte c'est de considérer la personne dans sa complexité et sa diversité ». Une simple demande d'information masque souvent un appel beaucoup global et complexe. D'où l'importance de savoir renvoyer la personne vers la bonne entrée, la bonne écoute et la bonne réponse. « Bien souvent, ajoute Florence Timmerman, nous sommes la dernière porte qu'une personne désespérée vient pousser » et elle cite en exemple ce retraité, complètement désespéré après la mort de son conjoint, pour lequel l'accueil du centre a été une bouée dans le désarroi.

Cette capacité d'écoute a naturellement conduit le Centre à s'impliquer auprès des retraités du secteur. « Nous étions en charge du portage des repas auprès des personnes âgées. Ce service, assuré par des bénévoles a ensuite été confié au CCAS. Les retraités nous ont alors interpellés. Auparavant ils recevaient, en plus du repas, un contact, un bonjour et l'occasion de prendre ou de donner des nouvelles. Avec la nouvelle organisation ils souffraient de ne plus avoir ce lien quotidien ».

C'est alors que le Centre s'est dit qu'il fallait pren-

dre en compte les difficultés et la solitude des personnes âgées.

Bourbourg est une petite cité du Nord de la France, entre mer et campagne. Intégrée administrativement à la zone maritime du Dunkerquois, elle est liée par l'histoire à la Flandre profonde. Presque à cheval entre les départements du Nord et du Pas de Calais, le secteur mixte les populations rurales et urbaines.

Nombre des habitants qui vivent ici ont connu l'histoire industrielle de la région, celle des hauts fourneaux d'Usinor et des usines métallurgiques. Ils ont aussi connu le déclin des industries lourdes avec son cortège de préretraites et les difficultés d'emploi pour les jeunes. Les logements anciens sont souvent vétustes et mal adaptés aux exigences modernes d'économies d'énergie. Les revenus sont bas et les situations de pauvreté ne sont pas rares. D'autant que, notent les accueillants du centre, on découvre une multiplication des situations de surendettement chez les retraités. Il ne s'agit pas seulement de s'endetter pour soi. Ici, dans cette région où les solidarités familiales sont restées fortes, on s'endette pour ses enfants !

Un lieu spécialement aménagé

Le Centre social a alors convoqué l'ensemble des partenaires du secteur. Tous sont venus. Sans hésitations car un des atouts du centre de Bourbourg est d'être lieu d'accueil de nombreuses institutions. Plus de 42 permanences s'y tiennent de la

24 - Cette monographie et les suivantes - sauf celle de «3Cités» à Poitiers - ont été réalisées par Régis VERLEY, en lien avec les porteurs de projets.

CRAM, la CPAM à la MSA. Chaque jour c'est le défilé des personnes qui viennent pour une démarche ou une information et auxquelles le Centre peut apporter un supplément d'écoute et d'information. « *Les gens viennent aux permanences de la CRAM (aujourd'hui la CARSAT) pour liquider leur retraite. Nous en profitons pour les renseigner sur nos activités. Lorsqu'ils commencent à souffrir de l'isolement et de l'inactivité ils n'hésitent pas à revenir* ».

Le maire de la ville est très impliqué dans les manifestations du centre où il est présent à chaque occasion. Les organismes sociaux du secteur, le Pôle emploi, le CLIC des Moulins de France y tiennent des permanences et participent au comité de pilotage.

En 2007, lorsque, suite à une intervention de la Fédération des centres sociaux, un appel à projets a été lancé par la CRAM, le Centre Bourbourgeois y a répondu tout naturellement. L'idée de base, c'était celle de l'Estaminet. « *Vous savez, note Marie France Wattelle, l'animatrice du lieu, dans cette campagne flamande, l'estaminet traditionnel est la maison commune où l'on se retrouve, où l'on discute du temps qu'il fait. C'est l'endroit où on évoque ses projets et où on refait le monde* ».

L'estaminet de Bourbourg n'est pas ici un lieu virtuel, une salle commune polyvalente qui ressemblerait à n'importe quelle autre. C'est un lieu physique. Dans le bâtiment neuf, clair et moderne du Centre, la pièce a l'allure des maisons d'antan avec sa grande table de bois, son buffet aux portes sculptées, son bar à l'ancienne. Une machine à coudre à pédale et les objets d'un quotidien révolu ornent les lieux. On a tenu à recréer ici un véritable estaminet. « *Et cela joue beaucoup, note Marie France Wattelle. Dès qu'on se réunit ici l'ambiance s'en ressent. On est à l'aise entre nous* ».

Tous les mois, une vingtaine de personnes s'y re-

trouvent. « *On parle, on rigole, note une des usagères* ». Mais on y expose également ses idées, on lance des invitations. C'est de l'estaminet que partent les projets de voyages, de déplacement ou de rencontre. C'est ici qu'on a lancé l'idée d'une visite aux hortillonnages d'Amiens. C'est ici qu'on a reçu les aînés du Centre social de Fourmies et qu'on s'est promis à la fin d'une journée de grande convivialité de leur rendre leur visite.

Rayonner sur le territoire

Tout part d'ici en vérité. L'Estaminet est le creuset de toutes les nouvelles activités : les cours d'anglais lancés par les quelques amateurs soucieux de pratiquer la langue des nombreux visiteurs britanniques qui entrent maintenant sur le continent, le cyber-centre où se mélangent jeunes et moins jeunes, la gymnastique douce, les ateliers mémoire à partir des formations de la CRAM, des ateliers cuisine, etc. L'Estaminet, lieu repéré, intégré à la culture flamande est maintenant devenu lieu d'accueil de toute une activité tournée vers les retraités et les personnes âgées. C'est dans l'estaminet que se déroulent les interventions des partenaires, par exemple les séances de préparation à la retraite, c'est là que se réunit le conseil des Sages de la commune. Et c'est dans l'estaminet que se sont déroulées les réflexions citoyennes sur les besoins des seniors sur le territoire avec, fin 2008, un travail de réflexion autour du thème « *Comment nous, jeunes retraités, nous nous projetons dans l'avenir* ».

Loin d'être un lieu figé, l'estaminet devient alors un lieu vivant qui rayonne sur tout un territoire. S'y déroulent les réunions de préparation des fêtes. Elles sont nombreuses avec en point d'orgue la préparation et la décoration des géants locaux. C'est une tradition dans cette partie de Flandre, et c'est aussi un temps de fortes relations intergéné-

rationnelles. Le carnaval est une tradition pour tous, et chacun y a sa place.

En même temps les seniors développent des activités ouvertes aux plus jeunes. Le jardin d'éveil juste sous les fenêtres de l'estaminet en est un des exemples. Les jardiniers, souvent forts d'une connaissance, ancienne et enracinée, de la terre et de ses produits, plantent et cultivent sous l'œil et avec l'aide des enfants des produits traditionnels. Dans ce secteur où l'exclusion sociale est une réalité, il ne s'agit pas que d'ornements. Les produits de la terre viennent améliorer des ordinaires parfois très pauvres et contribuent au bien être, à la santé.

Durant la semaine du goût, l'estaminet a de la même manière réuni les jeunes d'un SEGPA et des anciens autour de la confection d'un repas traditionnel. Les jeunes ont prêté la main aux plus âgés pour éplucher, couper, râper et constituer un formidable repas à l'ancienne. « *Je me demandais comment cela allait se passer, raconte Marie France Wattelle. Les jeunes ont été emballés et il a régné tout au long de la journée une ambiance formidable entre les jeunes et les vieux.* »

A plus long terme, l'expérience de l'estaminet s'ouvre sur une réflexion autour d'un habitat adapté aux anciens. Les besoins sont importants. Nombre de logements sont inadaptés. Le Centre, à la bordure d'une zone agricole, va jouxter un futur éco quartier. Le promoteur, un bailleur social, envisage d'installer un hébergement pour retraités juste à proximité du Centre social. L'estaminet ouvrirait alors ses portes aux habitants. Il contribuerait à la fois à désenclaver la maison de retraite et à développer le rayonnement du Centre.

L'adjoine aux affaires sociales de Bourbourg :

« *une formule adaptée aux jeunes retraités isolés* »

Adjoine aux affaires sociales de la ville de Bourbourg, Danièle Diers a accompagné le projet d'Estaminet, auquel elle participe autant que possible. « *J'ai constaté, dit-elle, que de nombreuses personnes arrivaient à l'âge de la retraite sans y être préparées* ». Les « jeunes » retraités ont connu une vie d'activité, « transport-boulot-dodo », parfois sans s'être impliqués dans la vie associative, et se trouvent passablement désemparés par leur nouvelle situation : l'inactivité, la perte des relations de travail, une vie de couple à plein temps...

La ville de Bourbourg a mis en place : du portage de repas, la Téléalarme, et même l'embauche d'un « agent de convivialité » avec un véhicule pour les petits déplacements. « *Cela permet une conduite pour une visite médicale ou une démarche administrative, et même pour quelques courses, dans un rayon de 40 kilomètres* ». Le CCAS gère un foyer, la Guingette où les anciens peuvent se retrouver une fois par semaine pour un café et des jeux de sociétés. « *Mais note Mme Diers, les jeunes retraités n'utilisent pas ces services et ne fréquentent pas le club* ».

L'idée de l'Estaminet lui a paru répondre aux demandes et aux besoins de cette population. « *J'ai tout de suite adhéré à la proposition du Centre social et j'ai participé à plusieurs activités* ». Selon elle, l'Estaminet est un lieu de rencontre et d'initiative actif. J'ai participé au plan d'une structure d'accueil pour seniors « de nos rêves »... où la dépendance était prise en compte lors d'incidents de santé... mais toujours dans un esprit d'acteur. De plus, les « mardis » du CLIC nous ont également amené d'autres éclaircissements sur des problématiques. Il permet aussi de lutter contre l'isolement : « *je me souviens, raconte-t-elle, qu'une veille de Noël nous avons vu un retraité qui s'est*

littéralement effondré devant nous en évoquant sa solitude pendant la période des fêtes ».

L'Estaminet permet également de bouger et d'organiser des activités adaptées : des sorties ou des moments festifs. La flexibilité du lieu est un atout : « *Par exemple lors d'une sortie sur les canaux de la région, les retraités ont pu emmener avec eux leurs petits enfants et combiner à la fois la distraction et l'obligation pour certains de garder des jeunes enfants.* »

Ouvrir les retraités sur l'extérieur est tout autant un moyen de les inciter à participer aux activités du centre social. Plusieurs d'entre eux ont intégré l'atelier lecture de l'accompagnement scolaire. « *Permettre aux retraités de se sentir utile c'est aussi un service à rendre* ».

Seul regret pour l'adjointe au maire : le trop grand succès de l'initiative. « *On voit que l'Estaminet marche trop bien et que le local devient trop petit. Nous avons le projet d'agrandir les bâtiments, mais cela ne peut se faire aussi vite que nous le voudrions* ». Petit inconvénient qui n'empêche surtout pas Mme Diers d'assurer que : « *l'idée de l'Estaminet peut être reprise par d'autres centres sociaux qui sont bien reconnus pour leur savoir-faire avec les partenaires incontournables que nous connaissons : le CLIC, CARSAT, MSA, Conseil Général, Associations d'Aide à Domicile, CAF et CCAS.* »

Chemillé : les retraités dans l'ADN du centre social Centre social du Chemillois, Maine et Loire

Marie Thérèse, 88 ans, attend, son cabas à la main, que le minibus du centre social de Chemillé passe la prendre. Le jeudi est jour de marché dans cette petite ville de Maine et Loire, et elle pourra effectuer les courses de la semaine. Il lui en coûte 42 euros pour l'année. « *Je ne dépends de personne* » dit-elle, heureuse de n'avoir pas à solliciter son entourage et de pouvoir garder le contact avec les vendeurs du marché qu'elle connaît et fréquente depuis longtemps.

Au volant du minibus, Marcel, 65 ans. Il assure une fois toutes les huit semaines le transport des retraités âgés de Chemillé jusqu'à la place, ou jusqu'au supermarché de la ville. Lui aussi tire profit de l'opération : « *Je me sens utile et j'aime cette activité, aussitôt que je me suis trouvé en retraite je m'y suis inscrit* ».

Classique ? Pas vraiment, car le minibus vient en complément d'un programme largement ouvert aux retraités de Chemillé et des treize communes de l'intercommunalité. Il est surtout le résultat d'une étude lancée en 2004 auprès des **seniors du secteur**.

L'intervention des retraités au sein de la vie du Centre est un peu dans l'ADN locale. Une commission des retraités est présente depuis le début au Centre social, et participe activement à la réflexion sur ses activités. C'est cette commission qui a lancé un questionnaire largement diffusé auprès des personnes âgées, au sein des associations locales, et des clubs locaux. Ceci pour vérifier si le sentiment de solitude était prégnant ou non. Les responsables

ont ainsi repéré les besoins. Ici, comme ailleurs, le vieillissement de la population suscite des besoins nouveaux et nécessite des adaptations. Pour Thérèse Verger responsable du secteur « famille » et du secteur « retraités », si les liens familiaux et amicaux sont encore existants sur territoire, des souhaits sont apparus au travers de l'enquête.

Le territoire est vaste. Chemillé étale ses quartiers sur un large espace où les déplacements ne sont pas aisés et où nombre de retraités vivent seuls dans leur logement. La plupart y sont attachés et souhaitent rester chez eux. Mais faute d'un moyen de transport, comment rester autonome ?

L'offre du Centre s'appuie sur un très important dispositif de bénévoles. Pour le transport collectif, chaque jeudi, ils sont trente à se succéder, deux par deux, pour conduire et accompagner les retraités dans leurs courses. Une fois tous les six mois ils se retrouvent et échangent entre eux sur l'organisation du service. C'est bien sûr plus qu'une réunion d'organisation : une occasion d'échanges et de contact pour des retraités qui veulent rester actifs.

Intégré dans le CLIC

Un autre service est offert, celui du transport à la demande. Cette fois les retraités volontaires et bénévoles se relaient semaine après semaine. « *Nous sommes quatre de permanence pour une semaine complète, explique Marcel, lui aussi volontaire pour ce service. Les retraités ont notre planning. Ils nous appellent, nous les conduisons par exemple chez le médecin ou pour des démarches. J'ai lors de ma dernière permanence conduit tous les jours une femme qui voulait se rendre à l'hôpital de Chemillé où son mari était hospitalisé...* ». Le service est cette fois payant. Chaque retraité conducteur utilise sa voiture et perçoit une indemnité kilométrique. Mais il repose essentiellement

sur la disponibilité des volontaires. « *Beaucoup de retraités hésitent à s'engager, à adhérer à une association, par contre rendre ce genre de service n'apparaît pas comme une contrainte, et puis conduire c'est quelque chose qu'ils aiment souvent faire, explique Thérèse Verger* ».

Coordnatrice du service elle n'assure que l'animation de la réunion qui regroupe tous les six mois les personnes inscrites et qui fixe les plannings en fonction des disponibilités.

L'ouverture du Centre aux personnes âgées a trouvé sa reconnaissance par le CLIC, dont Thérèse Verger est aujourd'hui conseillère de l'antenne de proximité, sur sa Communauté de Communes. Quelques heures par semaine elle assure l'accueil de premier contact des retraités. « *J'assure l'orientation et l'information de base, sachant que je peux orienter vers les permanents du CLIC du Pays des Mauges pour les questions plus complexes.* »

Cette ouverture permet au Centre social d'être reconnu comme un lieu d'accueil et d'information pour les retraités. Elle facilite le relais vers les activités ouvertes aux seniors.

Faut-il alors énumérer les séances ouvertes dans le Centre, aux retraités de tous âges ? La liste est longue et variée : atelier- relaxation, échanges de savoirs informatiques, visiteurs à domicile, gym entretien et gym aquatique, atelier de lecture à voix haute, etc. Plusieurs dimanches le Centre est ouvert à des après-midi de jeux de société...

Des « tranches de vie »

C'est plutôt dans l'esprit qu'il faut chercher l'impulsion. Le territoire est maillé de clubs locaux où les retraités peuvent se retrouver, mais ces associations peinent à renouveler leurs activités et surtout à les adapter aux retraités plus jeunes et plus

actifs. Si l'enquête lancée sur le territoire a fait apparaître un fort besoin de liens et de relations, la réalité fait, elle, émerger une multitude d'envies, de projets et d'idées à soutenir. Une rencontre « *Plus seuls le dimanche* » est proposée chaque vendredi matin à ceux qui redoutent la solitude d'un dimanche à la maison. Elle est l'occasion pour les participants de mettre au point des projets collectifs : un déplacement, une visite, une promenade en fonction des envies de chacun. Elle est source d'initiatives portées par les retraités eux-mêmes et où le Centre se contente d'être relais d'information et de mise en contact. Le dimanche, selon la météo, les envies et les opportunités se dévoilent. Ce peut être une classique randonnée pédestre, mais ce peut être une visite organisée vers une exposition ou un site remarquable. Il dépend de chacun de formuler ses envies et de les faire partager.

Partager, c'est un peu ce qui guide l'atelier informatique, où, sur les ordinateurs du cyber-centre, les retraités habitués au langage de la toile, ils sont de plus en plus nombreux à l'être, guident ceux, encore bien nombreux, qui sont désarmés devant l'ordinateur et échappent à ses formidables possibilités : entrer en contact par mail avec les enfants et les petits-enfants, rechercher l'information sur les sites web, retoucher et envoyer des photos, etc.

L'activité « tranche de vie » procède de la même philosophie. L'atelier met en valeur, mois après mois, une personne du territoire qui vient partager une passion, une expérience ou une connaissance particulière.

Exemple : Laurent Maissin marionnettiste de renom international a été invité à présenter son art. Fait particulier, pour ces tranches de vie on prévoit un double horaire : 17 h et 20 h 30, histoire de

permettre à toutes les générations de profiter : les actifs indisponibles en journée et les retraités.

Faire cohabiter les générations

Marier et faire cohabiter les générations est un enjeu. Plutôt difficile, mais nullement impossible. L'aide aux devoirs met côte à côte des anciens et des plus jeunes. Quelques rencontres festives offrent tout autant la possibilité aux générations de se côtoyer.

Les transports collectifs sont pour l'instant réservés aux retraités. Un service « SOS nounous » permet à des parents d'obtenir, à un coût réduit, une grand-mère occasionnelle. Un coup de pouce pour les familles actives confrontées à la garde d'un enfant malade ou à une assistante maternelle malade.

A la vérité rien n'est impossible. Passeuse d'idées plus qu'organisatrice, Thérèse Verger attend de son conseil des retraités qu'ils animent, développent et agissent. C'est la grande leçon du travail de fond du centre chemillois : que la place des retraités et des personnes âgées ne soit pas définie à l'avance dans les cases d'un agenda mais qu'ils soient présents à différents moments de la vie du centre et à chacune des réflexions lancées par les animateurs, professionnels et bénévoles.

Il suffit alors que les usagers s'impliquent. Obtenir des retraités qu'ils s'engagent n'est pas simple : « *Beaucoup hésitent à le faire, et préfèrent se limiter à une présence occasionnelle* » mais il est clair qu'on ne peut rien recevoir du Centre si on ne donne pas soi-même : de son temps, de son savoir, de son expérience, de son enthousiasme, de ses envies, de ses propres besoins à partager.

Talmont Saint Hilaire : des retraités dans un environnement nouveau

Centre socioculturel du Talmondais, Vendée

Le Centre Socioculturel du Talmondais est situé au cœur d'un territoire d'une exceptionnelle richesse naturelle. A proximité du littoral sud Vendéen, il propose aux amateurs de nature l'accès aux dunes du Veillon, aux marais salants du pays talmondais, aux merveilles de l'estran rocheux ou au marais poitevin. Et c'est à partir d'un objectif de préservation de l'environnement, de sa faune et de sa flore, qu'ont débuté les activités du Centre social. Le groupe « *Regards* », animé par le Centre, offre à tous les habitants et les touristes des visites et des découvertes. Ouvertes à tous, les activités du groupe sont naturellement des occasions d'échanges, de rencontres et d'initiatives entre personnes de tous âges et de toutes conditions, qui partagent une même passion pour un environnement vivant et menacé.

Le regard porté sur le paysage s'est naturellement doublé d'un regard sur le peuplement du territoire. La région talmondaise, à proximité des Sables-d'Olonne, est une zone de forte attraction. Elle reçoit l'été un très grand nombre de visiteurs, touristes ou résidents secondaires. Mais elle accueille aussi nombre de retraités qui choisissent de s'y installer en permanence une fois venu l'âge de la retraite, parfois en occupant de façon permanente une résidence secondaire, parfois en achetant et construisant un petit logement sur l'un des terrains encore disponibles.

Le vieillissement naturel de ce territoire rural s'accroît par la venue de ces nouveaux arrivants. La solitude guette nombre de ces retraités âgés. Coupés de leurs racines et de leurs liens d'origine ils découvrent les rigueurs de l'hiver vendéen : « *Hors saison la cité se vide. La plupart des boutiques de*

Bourgenay, sont fermées, jusqu'au distributeur de billets qui n'est plus alimenté » note Martine Guilloteau animatrice du secteur « famille » du Centre social. Chacun dans cet environnement nouveau doit « *recomposer ses liens sociaux* », loin des amis, des enfants, des voisins auxquels il était habitué.

Le diagnostic réalisé par le centre s'est appuyé sur une double démarche. En premier lieu un contact a été pris avec l'ensemble des partenaires locaux, l'Office de tourisme, les CCAS, les écoles et les différentes associations locales. S'y est ajouté une série d'entretiens semi-directifs avec plus d'une centaine d'habitants lors de permanences à l'entrée d'un supermarché ou devant les écoles. Le diagnostic, complété par les résultats d'une étude menée, dans la cadre d'un Master en sociologie, par le directeur Philippe Levé, a fait apparaître l'intensité des besoins en animation pour le secteur des personnes âgées.

Si vivre à Talmont ou dans sa proximité est apprécié, on y découvre nombre de difficultés. En matière d'information de transport et de communication, les outils manquent. Les activités de loisir et les possibilités de rencontre sont mal connues ou inadaptées. L'isolement et le manque de lien est évident.

Détecter les potentialités

Toutes les demandes ne relèvent pas forcément de la compétence du Centre et plusieurs d'entre elles ont simplement été transmises aux partenaires, notamment aux élus communaux. Mais le Centre, en charge de l'animation et du lien social, s'est

emparé des résultats de l'enquête pour tenter de répondre au mieux aux besoins détectés. « *Il n'est pas forcément simple d'y répondre* » note Philippe Levé. » Les retraités sont encore actifs, ils dépriment parfois mais hésitent à s'engager durablement, à prendre des responsabilités. Originaires des villes ils s'attendent à trouver surplace une offre de service abondante : « *Ils veulent jouer aux échecs ou au bridge et attendent au départ une réponse toute faite* ». Mais derrière la demande d'activités ou d'occupations, il est important de détecter le besoin de lien qu'elle recouvre. Or ces retraités souvent encore jeunes et actifs sont porteurs d'innombrables compétences et d'envies qui enrichissent peu à peu l'offre de loisirs et de rencontres. Chacun, fort de son passé, est en mesure d'apporter quelque chose à la collectivité : de l'aide scolaire aux plus jeunes, une connaissance du monde, de la vie ou d'un métier. Il s'agit alors, plus que de créer des activités nouvelles, de susciter de l'échange et des initiatives. Le Centre devient ainsi pilote d'un réseau d'échanges de savoirs entre bénévoles.

Le « *Café des âges* » est le point de départ de nouvelles initiatives. Partenaire du CLIC du Littoral, le Centre réunit tous les mois une vingtaine de retraités dans les communes, au plus près des habitants. Ils sont invités par le relais des partenaires locaux, les associations communales, les offices de tourisme, les mairies, les CCAS, etc. Chacun est invité à partager, le temps d'un café, ses idées, ses projets et ses envies à partir d'un sujet de débat proposé par le Centre. C'est un temps d'échanges qui permet de faire émerger les idées nouvelles, de faire apparaître les besoins insatisfaits et aussi de pousser les retraités à de nouvelles initiatives.

Un atelier écriture

Le carnet des activités du centre se remplit ainsi des projets des uns et des autres dont l'animatrice, Martine Guilloteau, se fait simplement la facilitatrice. Un atelier mémoire PAC-EUREKA financé par

la MSA a conduit à la création de nouveaux groupes. L'un a fonctionné sur la Sécurité routière, où chacun y améliore et perfectionne ses capacités. Un autre groupe s'est formé autour de l'écriture. Sous la conduite de Laurent, un bénévole, Chantal, Evelyne, Elisabeth et Catherine travaillent leur style, confrontent leurs phrases. Derrière le travail d'écriture proprement dit se profile l'échange sur la vie que chacun dans son coin écrit pour lui-même ou pour ses proches, afin de transmettre ou de conserver une trace du passé. Des conseils techniques on en vient à partager les souvenirs et les expériences...

Autour du scrabble, de l'apprentissage de l'anglais, des jeux d'échec ou du tarot, ce sont donc ainsi une multitude de rendez vous qui s'initient au sein du Centre ou à proximité pour créer du lien et permettre à chacun de se reconstruire un « espace social ».

L'apport des retraités doit chaque fois que possible être utile à l'ensemble de la collectivité : à la demande la municipalité de Talmont le centre a organisé en 2010 une rencontre « Fests-jeux » autour des jeux de société. C'est une opportunité d'échanges entre générations. Les retraités y font valoir les jeux d'antan, auprès des plus jeunes qui s'étonnent de découvrir qu'on pouvait jouer et s'amuser avant l'électronique. De même une activité régulière de « boules en bois » un jeu traditionnel de la région, ou encore un projet « transmission du jeu d'Aluettes » avec les résidents de la maison de retraite, ou encore les transmissions de savoirs dans trois écoles du secteur où des retraités interviennent pour présenter les jeux autrefois, la vannerie ou des techniques de « travaux d'aiguilles ».

Des « passeurs de savoir » se sont également déclarés lors des « Tables du Monde ». Ils acceptent de partager leurs connaissances : les pays qu'ils ont découverts et, souvent, dont ils sont originaires. L'accompagnement aux leçons s'effectue en mixant les enfants et des adultes, souvent retraités bénévoles.

Recréer du lien et de la solidarité

Pour autant, reconnaît Martine Guilloteau, il n'est pas simple de développer les activités intergénérationnelles. Les porteurs d'activités ont souvent tendance à vouloir s'enfermer dans leurs activités sans se soucier de l'ouvrir au plus grand nombre. C'est au Centre alors qu'il revient d'imaginer comment contribuer à développer le lien et la solidarité entre les individus et les générations.

Si le Centre a pour fonction l'animation, il n'est pas indifférent aux autres problématiques, entre autres celle de la santé ou du maintien à domicile. Des animations ont lieu au sein des EHPAD du secteur pour intégrer les résidents dans le mouvement. Le corps médical est sollicité : « *Nous sommes en relation avec un médecin qui nous envoie parfois certains de ses patients pour qu'ils intègrent des activités* ». La santé n'est pas, en effet, qu'un problème de soins. C'est aussi un sujet de vie. La prévention, l'hygiène, l'alimentation et le bien-être influent sur l'état global des habitants du secteur.

« *En vérité, conclut Frédéric Moreau, permanent Vendéen de la Fédération des Centres sociaux, nous devons lutter contre le risque de n'être reconnus que comme des gestionnaires d'activités* ». Installé au cœur d'un territoire, sensible à ses évolutions et aux besoins de sa population, le Centre a d'abord pour fonction d'innover, c'est-à-dire de susciter la rencontre et l'échange, de créer la vie et d'éviter la solitude.

« *Cela, ajoute Frédéric Moreau, n'est pas toujours facile avec les institutions et les financeurs qui veulent des chiffres et des tableaux alors que nous sommes sans cesse dans l'adaptation et l'innovation et que le bien-être et le lien social ne sont pas quantifiables* ».

Comment des locataires des 3 Cités se prennent en main

Centre socioculturel des Trois Cités, Poitiers, Vienne.
Vincent Divoux, Directeur

« *Pour améliorer au mieux la vie dans les cités, il faut s'occuper des gens autant que des lieux* »²⁵

La colère comme élément déclencheur

En mai 2006, les élus de la Ville de Poitiers annoncent dans la presse que la barre de 198 logements de la rue René Amant va être rénovée dans le cadre du Plan National de Rénovation Urbaine. Le projet aura une spécificité : la barre sera transformée en résidence intergénérationnelle. Ils annoncent également la mise en place d'une charte dite intergénérationnelle.

Cette parution, dans la presse et sans concertation préalable des habitants, met le feu aux poudres auprès des locataires les plus anciens de l'immeuble, attendant depuis de nombreuses années des travaux d'isolation et de sécurisation.

Cette colère, dans un contexte de tensions entre bailleur et habitants, va être extrêmement fructueuse pour la suite du projet. Les habitants font appel à la CLCV (association de locataires : Consommation, Logement, Cadre de vie) pour les soutenir, dans ce qui est à ce moment-là une opposition complète au projet.

Des groupes de paroles se mettent en place au sein de l'immeuble, animés par les habitants eux-mêmes.

Une première phase permet de poser à plats toutes les récriminations liées au logement et à la vie dans l'immeuble, mais aussi de mieux comprendre

25 - Jacques Donzelot, Le Monde du 9 mai 2009

les peurs que provoquent initialement le projet et notamment celle, rare mais réelle, d'être délogé, sans solution pour la suite.

Une seconde phase permet de mieux comprendre la définition d'une résidence intergénérationnelle. Peu à peu les 8 groupes de paroles mis en place permettent le passage d'un refus du projet à l'idée de proposer un contre-projet.

Des valeurs et un projet politique comme fondements d'un projet d'action

La centaine de personnes qui réfléchit pendant 18 mois va produire un nombre très importants d'idées forces.

Ces idées forces méritent d'être citées ici et fortement défendues. La première valeur affirmée est celle de solidarité, une solidarité vécue, réelle en opposition avec la solidarité contrainte (et artificielle) prévue par la charte.

La solidarité renvoie également aux questions de liberté et de dignité. C'est-à-dire qu'une solidarité contrainte pourrait être vécue comme une atteinte à la liberté individuelle et un déni de dignité. Cette question de la dignité (et du respect) est au cœur de la réaction puis du contre-projet des habitants. Une partie des habitants avait une image partiellement négative d'eux-mêmes, du fait même d'habiter dans ce quartier, dans cet immeuble. Rebondir, proposer un contre-projet, c'est donc aussi renvoyer de la dignité, de la respectabilité à l'extérieur, aux institutions, au monde. Rebondir, c'est donc aussi se faire entendre.

Fin 2006, début 2007, le contre-projet se dessine autour de services aux habitants, qu'ils souhaitent pouvoir offrir dès ce moment-là à l'ensemble du quartier et pas seulement à l'immeuble.

Se manifeste également la question de l'assistanat qui est ressentie par les habitants comme un sys-

tème enfermant et pervers dans le sens où on s'y habitue, et qu'il finit par ôter toute dignité aux personnes. Le projet est donc également annoncé comme un projet de lutte contre l'assistanat.

De nombreuses personnes présentes dans les groupes de paroles vivent une situation de chômage, souvent de longue durée. La question de l'emploi est donc également au cœur et au centre des discussions. La création d'emploi, et notamment pour les jeunes (et c'est dans ce sens-là également que le projet est intergénérationnel) devient un des objectifs du projet d'ensemble.

Une importante enquête se met en place entre janvier 2008 et juin 2009 avec plus d'une quarantaine d'habitants mobilisés dans la préparation, 2300 questionnaires diffusés, 230 retournés. Cette enquête met en avant 4 dimensions fortes, attendues par les habitants, en termes de vie collective et de services :

- la santé, avec à la fois des problématiques d'accès aux soins (pour les personnes qui vieillissent, pour les mamans seules avec leurs enfants, pour les populations de migration récente), et de prévention (l'alcool fait des ravages sur le quartier, mais aussi la drogue, le défaut de contraception....).
- l'aide matérielle : « *comment changer une ampoule quand on a 80 ans et plus ?* »
- l'aide administrative : « *on ne comprend rien aux courriers qu'on reçoit de l'administration* » ;
- les relations culturelles et interculturelles : « *comment mieux connaître et mieux comprendre mon voisin qui est si différent ?* »

A la suite de la soirée de restitution aux habitants en juin 2009 se mettent en place des groupes « spécialisés » dans chacun des domaines : santé, aide administrative, aide matérielle, diversité.

Puis en 2010, des groupes transversaux « finances » et « juridique » se constituent. Le travail se poursuit actuellement. La réflexion qui prend aujourd'hui le plus d'importance en complexité et en « volume » est la réflexion autour de la santé,

avec notamment l'idée de mettre en place un centre de santé, selon les nouvelles règles de la loi Hôpital Patients, Santé et Territoire.

Un bout de route en commun entre habitants et associations

Depuis novembre 2005, le Centre Socioculturel est informé et associé au projet de résidence intergénérationnelle suite à une sollicitation de la Mairie. Au cours de cette rencontre, il s'est positionné favorablement au projet mais en demandant une grande marge de liberté dans la mise en œuvre qui devait reposer sur l'implication massive des habitants dans le projet, conformément au projet politique porté par l'Association.

En 2006, le CSC est également sollicité par la CLCV pour les soutenir et à titre de partenaire.

Leur sollicitation porte d'abord sur un soutien logistique. La posture du CSC est simple : on soutient logiquement autant que nous le pouvons (locaux, matériel...) et nous nous tenons en retrait du projet tant que les habitants ne nous sollicitent pas directement, et ceci, non pas pour se tenir à l'écart d'un projet nouveau, mais pour respecter la démarche des habitants et leur envie de construire par eux-mêmes.

Cette posture est tenue tout au long de la première et deuxième phase, c'est-à-dire pour ce qui nous concerne de septembre 2006 à début 2008. À partir de l'hiver 2008/2009, le CSC est complètement associé au projet dans le cadre du dépouillement du questionnaire.

En décembre 2008, nous organisons une rencontre mettant en co-présence habitants, élus, bailleur, associations. Le principe est simple : nous proposons à tous les partenaires concernés par ce projet (SIPEA, élus, CLCV, habitants, comité de quartier, CSC) de dire et d'écouter les points de vue différents pour prendre acte du travail mené par chacun, les revendications et les propositions, sans ouvrir le débat.

Ce soir-là a lieu un événement majeur pour la suite du projet : les élus abandonnent officiellement l'idée de la charte et acceptent l'idée d'un comité de pilotage majoritairement composé d'habitants. Le CSC est chargé d'animer le comité de pilotage.

L'intérêt du CSC pour s'engager dans ce processus repose sur plusieurs raisons :

- des raisons contextuelles d'abord parce que le CSC est engagé depuis 2001 dans l'action et la réflexion autour des questions de vieillissement et intergénérationnelles ;
- des raisons de décentrage par rapport à nos actions habituelles : l'habitat structure la vie du quartier et donc structure largement l'état du vivre ensemble, et le vivre ensemble est au cœur des missions du Centre ;
- parce que lorsque un projet d'habitants émerge, que des habitants sollicitent le CSC, c'est notre travail, en tant que centre social participatif de soutenir ce projet ;
- dans un quartier en forte rénovation, un des risques est que la rénovation ne profite que peu ou pas aux habitants actuels du quartier. Or le projet de SIPEA prend en compte cette dimension (la faiblesse des revenus) pour proposer une rénovation plutôt qu'une démolition reconstruction aux habitants.

Enfin, travailler autour de la résidence intergénérationnelle est un outil, un support pour faire des ponts entre les générations, en prenant en compte la volonté et les propositions des habitants.

D'ores et déjà, en 2011 : création de l'Espoir et dépôt du premier dossier concernant le Centre de Santé à l'ACSE, en 2012 : début du chantier et arrivée des premiers nouveaux habitants, la fin du chantier et le début des services étant prévus pour 2014.

Val'Mauges : une commission des retraités pour une adaptation permanente

Centre social Val'Mauges,
Maine et Loire

« Il est primordial que le Centre social soit reconnu avec son projet d'animation globale du territoire » note André Retailleau, le président du Centre social de Val'Mauges à La Pommeraye. Le Centre est installé au cœur d'une intercommunalité de six petites communes angevines en bord de Loire. Et le président souligne « sa double préoccupation » : l'innovation, au plus près des besoins et des demandes des habitants et la pérennisation des actions. C'est une recommandation qui s'applique au secteur retraités, appelé ici secteur des « plus de 60 ans » même si les critères d'âge sont absents dans l'ouverture du Centre aux habitants.

Ici, le programme des activités découle directement de la réflexion sur le « bien vieillir » entamée il y a plus de vingt-cinq ans et qui reste plus que jamais d'actualité. Et c'est d'une longue et lente démarche d'adaptation que procèdent les programmes proposés aux habitants, sans cesse remis en question pour coller aux besoins. Avec un souci particulier de valorisation des initiatives portées par les citoyens eux-mêmes.

Dès sa création, le Centre social a convoqué une « commission des retraités ». Chaque commune possède son « club » du 3^e âge. Le territoire est siège de plusieurs maisons de retraites privées ou publiques. Ce maillage préexistant est utile pour faciliter le contact avec les personnes des différents territoires locaux. Mais aucune de ces structures n'est en mesure de proposer une animation globale et c'est l'intercommunalité, appuyée par

le Centre social, qui est l'outil du développement et de l'adaptation aux nouveaux publics.

Le secteur évolue. Aux ruraux s'ajoutent peu à peu quelques « rurbains », des citoyens qui profitent de la qualité des sites des bords de Loire et de la douceur angevine pour s'installer une fois venu l'âge de la retraite. Le développement de trois établissements d'hébergement pour personnes âgées contribue également à diversifier le public « vieux » du secteur. Ici, comme ailleurs, les souhaits de maintien à domicile sont compliqués par l'éloignement des centres-ville et les problèmes de transport.

Depuis 1984

Le secteur « famille » du centre, aujourd'hui animé par Mido Grimault, a, dès 1984, construit un programme d'activités ponctuelles ou, parfois, régulières, en s'appuyant sur la commission des retraités : une chorale, des voyages, des conférences, des visites, des sorties, des randonnées et des spectacles émaillent ainsi la vie du centre et offrent aux plus de 60 ans des rendez-vous complémentaires à ceux qu'offrent, dans les communes, les clubs et les associations locales. Depuis 2009 le nombre des plus de 60 ans inscrits au centre n'a cessé de croître. Ils représentent actuellement près du quart des adhérents.

Le diagnostic et les rencontres qui s'en sont suivies ont naturellement conduit à l'interpellation des élus et des responsables. Un groupe de travail associe les membres de la commission retraités du

Centre et les représentants de la communauté de communes. Il s'agit pour tous d'engager une réflexion sur les besoins des plus de 60 ans. Fournir un catalogue de loisirs ne suffit plus. Il faut proposer une intervention plus globale, alliant le loisir, l'information et les services, y compris les moyens de lutter contre l'isolement. En même temps il faut s'adapter à la nouvelle génération des seniors, les jeunes retraités actifs, soucieux de bouger mais réticents à s'engager, à adhérer, à prendre une carte, sceptiques devant les clubs qui, eux, réunissent les retraités autour d'activités plus classiques et au sein desquelles les « jeunes » retraités ne se retrouvent pas forcément.

« Vivre son âge »

Commence alors une réflexion sur le « vivre son âge » où tous les aspects du vieillissement sont pris en compte. Les échanges entre partenaires au sein du groupe permettent de creuser la question du lien social et des solidarités et de répartir les missions d'animation entre la communauté de communes, les clubs, les associations, les établissements d'hébergement et le centre social.

Les structures d'action sociale telles que l'ADMR, le SSIAD et la MSA, rejoignent le groupe pour élargir la réflexion aux services indispensables au maintien à domicile. C'est une démarche qui conduit le Centre social Val' Mauges à devenir antenne du CLIC du pays des Mauges. Pour quelques heures par semaine Mido Grimault est ainsi chargée de l'accueil et de l'information des retraités. Pour eux, elle fait relais avec les services existants et aussi avec les activités du centre.

Rien n'aurait été possible sans cet investissement de fond. Autour de la volonté du « bien vieillir » et aussi du « vieillir ensemble » viennent se greffer une multitude d'initiatives, encadrées par Mido

Grimault et portées par les retraités eux-mêmes. L'organisation d'un atelier mémoire EUREKA, financé par la MSA aboutit au lancement d'activités portées par les usagers. Des ateliers pratiques de la santé suscitent le lancement d'activités pour « la tête » et pour « les jambes ». Ils répondent à des demandes exprimées : un atelier de gym sur chaise, un atelier du « bien vieillir » pour la santé, avec des réflexions sur la nourriture, le sommeil et les soins, des débats et des conférences sur la santé par des spécialistes mais aussi, pour entretenir les méninges, un atelier d'initiation à la photo numérique, un cyber centre pour débutants et expérimentés, un atelier « code la route » pour rafraîchir les connaissances de chacun.

Le café-géo vient en prolongement normal de l'atelier mémoire : autour d'un pays ou d'un fait d'actualité, chaque mois, les participants s'engagent à travailler un thème pour « construire ensemble nos savoirs » et échanger les découvertes ensemble autour et avec un expert qui fait bénéficier le groupe de son savoir particulier. Par l'esprit, les retraités du centre social Val'Mauges ont exploré la Grèce et ses contradictions, l'Afrique et ses difficultés. Bien d'autres pays encore sont au programme. A chaque séance les participants se partagent le travail : la géographie pour l'un, la vie politique pour l'autre, l'histoire, etc.

Un souhait de décroisement

Chaque fois que c'est possible le caractère intergénérationnel des activités est encouragé. L'atelier jardinage permet ainsi à des retraités de faire bénéficier des jeunes de l'expérience des anciens.

« Vivre son âge » c'est aussi vivre en lien et la réunion du groupe de travail est également l'occasion de lancer des opérations d'information et de solidarité. Un fascicule intitulé « part'âge » va lister

Intervention de Christine Gorget²⁶

Directrice du Pôle Solidarité-Economie Sociale,
Conseil général de la Nièvre

les services accessibles aux retraités dans le cadre du maintien à domicile.

Par exemple le portage des repas. Il est normalement assuré par les communes ou par le service social communal, mais il est accompagné, chaque fois que c'est possible par des bénévoles qui se relaient et permettent aux retraités de garder un contact avec l'extérieur.

Un service de transport solidaire « *Trans'pom solidaire* » permet d'obtenir un brin de conduite pour un rendez-vous médical, pour rendre visite à un ami ou faire ses courses. Il est supervisé par les mairies locales mais il est assuré par des bénévoles volontaires.

Avec le relais « *pharmacie portage* », des bénévoles proposent de se rendre à la pharmacie pour récupérer médicaments et ordonnances.

Autant que possible, les animations et les ateliers sont décentralisés pour en faciliter l'accès. Ce n'est pas toujours simple, mais pour Mido Grimault, il est important de décloisonner, de créer des transversalités entre retraités qui partagent les mêmes envies et les mêmes besoins.

En utilisant les salles et les installations existantes sur les communes il est possible de se rapprocher des usagers. « *Nous allons parfois dans les foyers logements pour être à la rencontre des personnes hébergées qui ont souvent, elles, des difficultés de mobilité.* »

C'est par ce souci permanent d'évolution qu'année après année le centre s'adapte à la réalité du territoire : la présence d'une population âgée, menacée d'isolement. « *Nous estimons avoir touché de 250 à 280 seniors sur le canton en 2010* » note le rapport d'activité du centre.

On a évoqué la situation particulière des départements face à la question de la dépendance : il est vrai que c'est un enjeu majeur pour des départements ruraux tel que celui que je représente, la Nièvre, où l'on compte un taux élevé de personnes âgées. Les personnes de 75 ans et plus - l'âge où l'on commence à entrer dans le dispositif APA - représentent chez nous près de 13% de la population, ce qui est très important, avec des enjeux financiers associés qui le sont tout autant.

On peut aujourd'hui questionner l'Etat concernant l'exercice de la solidarité nationale, qui ne prend pas intégralement en compte la charge de la dépendance puisque la dépense réelle des Départements n'est compensée qu'à 30% à peine...

Le Département de la Nièvre souhaite résolument que la forte représentation des personnes âgées sur nos territoires soit appréhendée comme une richesse alors qu'on aurait trop tendance à ne la considérer que comme une charge. « *Revendiquer nos aînés* » est d'ailleurs à ce titre un objectif majeur du projet territorial durable élaboré par le Conseil Général avec l'ensemble des acteurs du territoire.

- **Animateur** - *mais cette présentation des seniors actifs, aidant leurs petits-enfants, présentés comme très dynamiques dans les publicités, n'est-ce pas tout de même exagéré ? De même que, à l'inverse, la représentation comme une charge ?*

- **Christine Gorget** - Non, il n'est pas exagéré

de dire que la dépendance est trop souvent perçue comme une charge : les Départements ont à faire face aujourd'hui à un contexte extrêmement contraint qui réduit leur autonomie financière. Les dépenses liées aux politiques sociales qu'ils conduisent représentent près de 50% de leur budget.

Dans cet environnement, il est difficile de positiver la dépense sociale, considérée comme subie. Pourtant, ces dépenses sont à valoriser comme un investissement, la dépendance et les actions menées pour y répondre, constituant un levier, un facteur de développement économique : la demande en services va croissant. Depuis 2002, date de création de l'Allocation personnalisée d'autonomie, on a vu le nombre d'heures générées par les services d'aide à domicile très fortement augmenter et, derrière cette augmentation, ce sont des emplois créés. Dans les départements ruraux où l'on compte à la fois beaucoup de personnes âgées mais également des personnes en recherche d'emploi, la politique gérontologique est un levier dans la construction des parcours de retour à l'emploi des personnes bénéficiaires du RSA.

La présence des Seniors sur nos territoires participe ainsi du développement de l'économie résidentielle et donc du développement local.

- **Animateur** - *quelle capacité ont les Conseils généraux pour soutenir des projets innovants*

26 - Intervention, revue par l'auteure, à une Table ronde, animée par Bruno LÉPRAT (La Gazette des communes) - Journées nationales sur le développement social local et l'accompagnement au vieillissement des populations sur les territoires, organisée par la FCSF et la CNAV - Bordeaux - CAPC - 10 et 11 mai 2010 : « *De la vieillesse comme risque à la vieillesse comme ressource* ».

d'acteurs locaux ? Cette capacité serait-elle moindre aujourd'hui ?

- **Christine Gorget** - Je tiens à exprimer ici un message d'espoir mais aussi à témoigner d'une réalité qui vise à valoriser ce qui se fait sur le département de la Nièvre depuis de nombreuses années avec les centres sociaux. Un partenariat historique existe, le réseau que constituent ces structures de proximité maille bien le territoire : il y en a 32, tous fédérés, le Conseil Général trouve donc par la Fédération des centres sociaux de la Nièvre un interlocuteur privilégié, avec une cohérence d'approche, une capacité à promouvoir des projets mais également à accompagner les politiques sociales départementales et le sens de celles-ci. Cette dynamique partenariale nous conduit aujourd'hui à développer pour 2011-2013 un projet de convention quadripartite d'objectifs et de coopération avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.

Par ailleurs, le Conseil Général et la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre sont engagés dans un travail conjoint sur le champ du vieillissement, sachant que l'enjeu est celui de la prévention. Comment peut-on retarder les effets du vieillissement - la médecine fait beaucoup de progrès et cela se vérifie dans les chiffres étudiés, comment rompre l'isolement, phénomène plus spécifique aux territoires ruraux, mais qui touche aussi les zones plus urbaines et qui accélère l'entrée dans la dépendance.

Forts de notre volonté partagée et s'appuyant sur la mise en synergie de nos forces et de nos compétences, nous nous engageons dans la construction du lien social et de notre vivre ensemble en développant une dynamique de développement social local autour et avec les personnes âgées nivernaises.

les rôles et choix du niveau fédéral et national : soutenir un processus mobilisateur et formatif

La rédaction

Les centres sociaux et socioculturels, avec leurs liens de réseaux fédératifs et territoriaux - du village ou du quartier à la commune, à la communauté de communes, au département, à la région, au national et à l'Europe ou l'international..., ont l'expérience et les capacités pour créer des passerelles et des coopérations actives entre les générations, entre les espaces de vie et entre les territoires pour lutter contre les formes d'isolement des personnes et des lieux.

Diagnostiquer de nouveaux enjeux et proposer des réponses

Les Centres sociaux soutiennent des actions concernant toutes les générations - de la petite enfance aux personnes âgées - développant particulièrement les relations entre générations dans une logique de transformation sociale pour soutenir un *mieux vivre ensemble*.

L'article sur l'histoire de la prise en compte du vieillissement par les Centres sociaux a rappelé en ce sens que c'est « *leur vocation intergénérationnelle (qui) les conduit à approfondir et diversifier leur action avec les personnes âgées de manière plus prospective* ». On a vu qu'il s'était agi de consolider les acquis de ces expériences, de les capitaliser et de les mutualiser afin de passer à une nouvelle échelle de développement par essaimage, tant dans les espaces ruraux que dans les quartiers urbains, sans oublier les espaces semi-ruraux en voie de « *métropolisation* » à la suite des déplacements des populations urbaines vers les zones « *rurbaines* ».

Conduire ce processus à partir de valeurs

D'emblée, deux valeurs prioritaires ont sous-tendu les objectifs choisis afin de relever ce véritable défi :

- d'abord, soutenir l'émergence de projets locaux répondant aux demandes des habitants pour ce mieux vivre ensemble,
- et, par voie de conséquence, favoriser l'inscription des habitants âgés dans les politiques territoriales en partenariat de coopération.

Il faut insister sur ces fondamentaux :

- le respect et la reconnaissance des capacités des personnes « *à tout âge* »,
- une approche *contextualiste*, avec deux types de ressources à mettre en valeur pour les traiter comme des leviers du développement social et local, à savoir : agir *avec* et *par* les personnes sur les lieux et compte tenu des milieux de vie, considérant simultanément *les trajectoires de vie des personnes* - ce qui fonde la méthode participative - *et les territoires de vie*, avec leur ressources géographiques, culturelles, environnementales et les relations sociales qui s'y inscrivent.

Pour accompagner cette stratégie explicite dans les années 1999-2011, le fédéralisme des centres sociaux s'est attaché à distinguer :

- *d'une part*, les prises de conscience et les pratiques des Centres sociaux sur leurs terrains d'activité, avec l'évolution de la démographie du vieillir et l'apparition de problématiques nouvelles, puis des types de réponses en termes d'engagement social

militant et de participation lucide aux politiques publiques ;

• *d'autre part*, les constructions et positionnements fédéraux territoriaux et nationaux, là où s'est élaborée une politique par le passage d'activités diversifiées à une plus grande cohérence, liée à la vocation propre du centre social et de son « cœur de métier » : agir en termes de développement social territorial, d'une part, et, selon la conception spécifique de l'animation globale, d'autre part.

Renouveler et approfondir les relations de partenariat

Inventer de nouvelles réponses aux nouvelles attentes des personnes et de leurs familles et leurs aidants, puis aux évolutions des politiques publiques et des questions que leur mutation soulève, a donc amené les centres sociaux fédérés à développer - au début des années 2000 - un chantier national sur le thème :

« *Renforcer les solidarités intergénérationnelles pour faire place aux personnes vieillissantes dans l'échange social* ». Ce qui a conduit à faire évoluer la nature et les modalités des partenariats avec les institutions concernées : ainsi, la participation à des programmes initiés par la Fondation de France - dès 1999, puis de 2002 à 2008 - a donné l'occasion de mettre en place une démarche de qualification de plusieurs centres et fédérations sur ces enjeux et de leur proposer d'essayer leur savoir-faire *pour constituer un réseau régionalisé de projets accompagné par la FCSF*. Cette démarche s'est également appuyée sur les conventions de la FCSF avec la Mutualité sociale agricole, et a abouti notamment à un nouveau partenariat et à une convention, en 2009, avec la CNAV et les CARSAT, inaugurant un nouveau champ d'action prospectif.

Quelle est la spécificité de l'apport fédéral ? *Soutenir un processus* visant à développer la capacité des

centres sociaux à accompagner le vieillissement dans une démarche de développement social local participatif. Autrement dit, d'offrir un appui renforcé aux acteurs locaux des centres sociaux, afin d'appuyer leur compétence en matière de diagnostics territoriaux négociés avec leurs partenaires, de formalisation contractuelle par des protocoles avec les collectivités territoriales, les caisses de Sécurité sociale (des démarches sont initiées par ailleurs avec la CNAF, la CCMSA et la CNAV et leurs instances territoriales), ainsi que par un accompagnement en formation et qualification.

Conditions et pratiques opérationnelles : Élaborer plan et méthodes de travail à dimension fédérale

Le Plan de travail opérationnel a choisi significativement de qualifier des acteurs et des lieux de diverses dimensions et vocations, pour les constituer en pôles de ressources, sinon de compétences, capables à leur tour de détecter des projets innovants, de diffuser les « bonnes pratiques » - davantage par le témoignage raisonné et évalué de leurs propres expériences que par quelque autorité d'expertise, et ce, en bénéficiant de la proximité de leur zones d'influence. Le fédéralisme des centres sociaux, par ses pratiques de travail, de mise en problématique, de méthodologie par projet participatif, et par son mode décentralisé d'organisation a pu fonctionner de manière globalement positive, en s'efforçant de tenir un rôle d'une plate-forme nationale permanente avec les Fédérations porteuses de démarches locales/territoriales.

Pour illustration, une description succincte des démarches mises en place accompagner la montée en charge des espaces destinés à qualifier les porteurs, mutualiser les acquis, essayer les projets, et mieux coopérer avec les acteurs gérontologiques :

- constituer une équipe projet, associant des acteurs des divers niveaux, qui évoluera vers une Commission nationale « vieillissement », associant administrateurs bénévoles, cadres fédéraux et acteurs de centres sociaux ;

- expliciter les approches à partir des textes référentiels, selon divers niveaux d'utilisateurs - local, départemental, régional... - discutant des options des divers territoires et structures engagées ; puis analyser, confronter les diagnostics et enjeux territoriaux, en développant la démarche d'analyse des pratiques, à l'aide notamment d'une grille de diagnostic ;

- mettre au point la méthodologie et produire les outils adaptés :

- définir les étapes et le calendrier, permettant l'adhésion des acteurs des centres concernés en fonction de leur propre rythme et avancées dans leur prise de conscience et dans la construction de leurs projets ;

- recueillir, capitaliser de manière critique et mutualiser les pratiques du réseau, à la recherche d'une cohérence des approches correspondant le mieux à la spécificité du centre social ... et constituer un pôle ressources... pour mise à disposition des utilisateurs ; avec pour appui l'espace collaboratif intra net de la FCSF, le site Internet grand public - le site adhérents (www.centres-sociaux.asso.fr) ainsi que les outils de diffusion habituels : Lettre fédérale, Infos-Fédés, - articles de Presse...

- produire un référentiel commun sur le thème, des outils d'accompagnements et l'inscrire progressivement dans les plans de formation des fédérations.

Mettre en oeuvre une stratégie de reconnaissance vis-à-vis des partenaires nationaux

La Commission nationale Vieillesse de la FCSF

A la lecture croisée des conceptions des partenaires des politiques du vieillissement et des témoignages des porteurs de projets - monographies supra et fiches pratiques infra, en annexe - on ne peut être que frappé de la double et réciproque interaction qui s'est opérée entre les partenaires. Entre, d'une part, les intentions des politiques sociales diagnostiquant les nouveaux enjeux liés à la longévité et, d'autre part, les initiatives et actions en projets ou réalisées par les porteurs des centres sociaux et de leurs alliés.

En quoi cette interaction a-t-elle un sens pour la conception et la mise en oeuvre des politiques de prévention ? S'agit-il d'une bonne « instrumentalisation » par les décideurs qui trouvent dans ces acteurs des exécutants capables... ou d'ingénieux porteurs de la société civile qui ont l'habileté de se saisir des opportunités et d'amener les décideurs à leurs fins ?

Ces deux traits sont évidemment des caricatures ! Car les centres sociaux ont une vocation à être à la fois organisateurs de l'initiative civile à partir de la demande et de la parole des habitants, et acteurs par mandat de mission d'intérêt général issue de la commande publique, au premier rang par l'agrément de l'Institution de Sécurité sociale (CNAF/CAF), puis par les conventions qu'ils négocient (CCMSA, CNAV, Conseils généraux, communautés de communes, communes...).

Par cette position - disons d'instituant et d'institué - le centre social intervient à la fois par la commande sociale qui lui est faite, mais, par la

manière dont il conduit l'action, il réagit en retour sur cette commande.

Ainsi apparaît-il tout au long des descriptifs d'actions présentés, qui en offrent comme des « preuves à l'appui », que les Centres sociaux bénéficient des ressources et de l'engagement d'une équipe aux compétences plurielles, associant bénévolat et professionnalisme, ainsi que des relations de partenariat qui favorisent les approches et croisements interdisciplinaires : une nécessité pour la qualité des diagnostics. Mais c'est surtout du potentiel d'évaluation par les bénéficiaires eux-mêmes qui se réfèrent à leurs propres demandes/attentes sociales, qu'il peut tirer des enseignements éprouvés et reporter auprès de ses commanditaires les éléments d'appréciation, les contributions correctives à partir des différentiels appréciés entre la demande et la commande sociale sur le segment de politique sociale concerné.

Annexe 1 Des fiches d'expérience

- Les Fiches d'expérience « vieillissement » sont publiées sur le site FCSF : <http://www.centres-sociaux.fr/chantiers-federaux/vieillesse/>

Vieillir actif dans le canton rural de Courçon

Fiche d'expérience Centre Social et Vieillessement

• **Centre Social :**
Espace Mosaïque
Centre Social du canton de Courçon
27 rue de Benon – BP 12
17170 COURCON

Tél. 05.46.01.94.39
Fax. 05.46.01.70.56

• **Contact :**
Gwladys Proust –
agent de développement

• **Plus d'informations :**
Délégué Fédéral : Michel Dabout

Fédération des Centres Sociaux de Charente Maritime

47 avenue des Corsaires
17700 La Rochelle
Tél / Fax : 05 46 67 43 01

Federation.csx.17@orange.fr

Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels
de France
(FCSF)

BP 379
10, rue Montcalm
75869 Paris
cedex 18



1. Fiche d'identité

Mots clés du contenu

Participation active des seniors et des personnes âgées dans la vie locale, activités intergénérationnelles et inter-associatives, groupe intergénérationnel local porteur de l'action, méthode du développement local qui s'appuie sur les richesses de tous les habitants, entre autres les personnes âgées : tout habitant est une ressource.

Enjeux prioritaires à laquelle l'action répond

- Lutter contre l'isolement des personnes âgées et maintenir le lien social,
- Développer la citoyenneté, l'utilité sociale des seniors,
- Développer les relations et les solidarités entre les générations,
- Construire une dynamique intergénérationnelle cantonale,
- Créer des coopérations territoriales décloisonnées entre publics concernés (personnes âgées usagers et bénévoles engagées du centre social : plus de 70 personnes) et acteurs sociaux (CLIC, clubs d'Aînés Ruraux, Foyer Logements, services de proximité et centre social),
- Favoriser la rencontre entre anciens et nouveaux habitants,
- Valoriser les seniors et les personnes âgées dans la vie sociale locale en leur réservant une place active dans l'organisation d'animations et d'activités solidaires faisant appel au bénévolat,
- Favoriser la prise de conscience des acteurs locaux quant à la place réservée aux seniors et aux personnes âgées dans l'organisation de la vie communautaire,
- Renforcer les solidarités intergénérationnelles pour faire place aux personnes vieillissantes dans l'échange social.
- Améliorer la qualité de vie par le renforcement du lien social.

II. L'action

Contexte et origine de l'action

Le canton de Courçon, territoire rural du nord-est de la Charente-Maritime, a vécu un véritable bouleversement démographique, social et culturel : en 10 ans, + de 31 % de nouveaux arrivants dont les 2/3 sont des familles avec enfants (article du journal Sud Ouest du 8 janvier 2009). Cette véritable mutation démographique change le contexte du territoire : des lotissements se sont développés dans les 14 villages, le paysage rural devient rurbain.

Ces divers constats ont amené l'équipe du centre social à se poser les questions suivantes :

- Comment tisser des liens entre les nouveaux habitants (jeunes familles avec enfants) qui, pour la plupart, n'ont aucun réseau relationnel ou familial dans leur nouveau territoire de vie?
- Comment les nouveaux habitants participent-ils et prennent-ils leur place dans la vie locale (afin d'éviter que les communes deviennent des cités – dortoirs) ?
- Comment les habitants du cru (plutôt vieillissants) acceptent-ils ces changements et entrent-ils en relation avec les nouveaux venus ? Comment éviter le risque de cassure sociale entre anciens habitants plutôt âgés et nouveaux habitants plutôt jeunes ?
- Comment les acteurs locaux (élus, associations et acteurs locaux gérontologues) vont-ils réagir face à cette nouvelle problématique ?

Vieillir actif dans le canton rural de Courçon

Fiche d'expérience Centre Social et Vieillessement

• **Centre Social :**
Espace Mosaïque
Centre Social du canton de Courçon
27 rue de Benon – BP 12
17170 COURCON

Tél. 05.46.01.94.39
Fax. 05.46.01.70.56

• **Contact :**
Gwladys Proust –
agent de développement

• **Plus d'informations :**
Délégué Fédéral : Michel Dabout

Fédération des Centres Sociaux de Charente Maritime

47 avenue des Corsaires
17700 La Rochelle
Tél / Fax : 05 46 67 43 01

Federation.csx.17@orange.fr

Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels
de France
(FCSF)

BP 379
10, rue Montcalm
75869 Paris
cedex 18



Déjà, au sein du centre social, fort de constater la participation croissante de seniors et personnes âgées dans les diverses activités et les manifestations familiales (activités randonnées, ateliers d'insertion, fête du jeu et du jouet, fête de l'enfance et de la famille,...) il nous semblait important de prendre en compte les seniors et les personnes âgées et de développer le territoire avec eux, au même titre que les autres tranches d'âge, afin qu'ils soient acteurs de la vie locale et du vivre ensemble sur leur territoire.

Description du projet : « Part'âges villages »

Depuis 2 ans, en partenariat avec des associations locales et des habitants, l'Espace Mosaïque met en œuvre une action intergénérationnelle « Part'âges villages » visant à accueillir et intégrer les seniors et personnes âgées dans la vie locale du territoire. Un collectif a été créé et regroupe des habitants de tout âge. Ce collectif organise des actions intergénérationnelles basées sur la transmission de savoir-faire, de passions, de talents d'habitants (peinture, jardinage, activités culinaires – échanges de recettes, multimédia, crochet, tricot,...). Ces actions se déroulent dans 4 communes du canton, à raison d'une action mensuelle par commune, et ont rassemblé plus de 300 participants seniors et personnes âgées (50 à 85 ans).

Au-delà de ces activités intergénérationnelles, il est question de mobiliser localement, un groupe intergénérationnel porteur et « porte parole » des besoins et des demandes des seniors et personnes âgées du territoire auprès des acteurs locaux : associations, élus et institutions afin que soit pris en compte le droit de parole de la mouvance intergénérationnelle sur le canton. En effet, elle contribue au renforcement du lien social entre les habitants et à l'intégration, l'implication des seniors et personnes âgées dans la vie locale.

Partenariats développés

• De projet

Depuis le début, des bénévoles de bibliothèques, de club d'Aînés Ruraux et de comité des fêtes, des habitants des communes concernées par l'action, sont partenaires et participent à la réalisation du projet. Cela représente un collectif intergénérationnel de 30 personnes : 19 seniors/personnes âgées de 50 à 75 ans et 11 adultes de 35 à 45 ans.

Actuellement, le projet évolue vers la réalisation d'activités santé - bien être dans le cadre des actions Part'âges villages (action de prévention renforçant l'autonomie et l'entretien du capital santé). Le collectif élargit son partenariat, notamment avec l'association Résaunis qui gère le CLIC et le Réseau Gérontologie du Pays d'Aunis (créé récemment) et également avec les animateurs jeunesse du canton de Courçon.

Les premières initiatives collectives avec ces nouveaux partenaires : organisation de temps forts intergénérationnelles dans le cadre de la Semaine Bleue 2009 et programmation d'activités Part'âges village, échanges, liens et transmissions de savoirs avec les jeunes du canton.

Vieillir actif dans le canton rural de Courçon

Fiche d'expérience Centre Social et Vieillesse

• **Centre Social :**
Espace Mosaïque
Centre Social du canton de Courçon
27 rue de Benon – BP 12
17170 COURCON

Tél. 05.46.01.94.39
Fax. 05.46.01.70.56

• **Contact :**
Gwladys Proust –
agent de développement

• **Plus d'informations :**
Délégué Fédéral : Michel Dabout

Fédération des Centres Sociaux de Charente Maritime

47 avenue des Corsaires
17700 La Rochelle
Tél / Fax : 05 46 67 43 01
Federation.csx.17@orange.fr

Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels
de France
(FCSF)

BP 379
10, rue Montcalm
75869 Paris
cedex 18



Financiers

Nos actions ont été soutenues depuis 3 ans par :

- La Fondation de France dans le cadre de l'appel à projet « Bien vieillir dans son quartier, dans son village, des aménagements à inventer ensemble. »
- CNSA/DRASS Poitou-Charentes dans le cadre de l'appel à projet « Bien vieillir ».

C'est la dernière année qu'ils soutiennent notre initiative !

Commentaires éventuels concernant :

- Les points forts
 - Une mobilisation interassociative et intergénérationnelle, porteuse et fédératrice pour la réalisation du projet,
 - Une participation régulière des seniors/personnes âgées, des familles accompagnées d'enfants aux animations intergénérationnelles proposées,
 - Un partenariat évolutif et constructif pour le développement de ce type d'initiative : objectifs partagés, expériences capitalisées, pratiques échangées et développées,...
 - Une action diffusée par voix de presse locale (2 articles de presse par mois), les bulletins municipaux, les tracts et les affiches la concernant sur tout le canton.
- Les perspectives

Par la réalisation de la Semaine Bleue, par l'élargissement du partenariat, de nouvelles orientations se dessinent. Les actions Part'âges villages vont se développer et d'autres communes seront intéressées à accueillir ce type d'initiative. Le collectif intergénérationnel, du même nom que les actions, s'étoffe, s'enrichit de nouvelles personnes qui amèneront de nouvelles opportunités d'actions intergénérationnelles : prévention santé, participation à un théâtre forum interassociatif et intergénérationnel du canton, etc.

Ce projet intergénérationnel est inscrit dans les orientations du prochain Projet Educatif Local (PEL) de la Communauté de Communes du canton de Courçon. De plus, ce projet a été présenté au Syndicat Mixte du Pays d'Aunis (Conseil Régional) dans le cadre de la compétence santé - social du Contrat Régional de Développement Durable. Donc, un élargissement du partenariat dans ce cadre et de nouveaux soutiens de la part des élus du territoire.

Par la suite, nous espérons que le travail partenarial en cours entre la Fédération Nationale des Centres Sociaux, la CNAV et la CRAMCO puisse donner de nouvelles possibilités de soutien afin de pérenniser et de développer l'intergénérationnel du canton de Courçon.

Rurabus

Fiche d'expérience Centre Social et Vieillesse



- **Centre Social :**
Centre Social du RUFFECOIS
Place Aristide Briand
16700 RUFFEC
- **Contact**
Christian Fontaine
- **Plus d'informations :**
Délégué Fédéral :
Alain Dionneau
- **Fédération des Centres Sociaux de Charente**
Les Kalis n° 701
La petite garenne
16000 ANGOULEME
Tél / Fax : 05 45 91 35 09
fede.csx16@cegetel.net

Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels
de France
(FCSF)

BP 379
10, rue Montcalm
75869 Paris
cedex 18



I. Fiche d'identité

Mots clés du contenu :

Mode de transport à la demande support de liens sociaux.

Enjeux prioritaires à laquelle l'action répond

- Lutter contre l'isolement des personnes âgées,
- Développer les Relations et solidarités entre les générations,
- Adapter le territoire à l'avancée en âge (Cf. habitat et cadre de vie...),

II. L'action

Contexte et origine de l'action

Contexte et territoire : « un projet issu du terrain ! »

Notre association, unique Centre Social du canton, intervient sur la CdC de Ruffec. Celle-ci se situe au nord du Département de la Charente entre Angoulême et Poitiers. De nombreuses petites routes rayonnent autour de la commune de Ruffec, ville principale et point d'attraction central de la CdC. C'est également à Ruffec que l'on retrouve les grandes enseignes de la distribution alimentaire et la totalité des services (santé, commerces, services publics, etc.). Le territoire, de par sa géographie (zone rurale), engendre des problématiques d'isolement et de mobilité importantes. De ce fait, l'isolement des individus est réel. Ainsi, les personnes âgées, subissent une problématique d'exclusion physique et psychologique, ceci avec un niveau de revenus particulièrement bas.

La population de 60 ans et plus, représente plus de 30 % de la population du territoire en 1999 (nous savons que ce chiffre est en perpétuelle augmentation, voir ci-après).

Notre nouveau statut intercommunal nous amène à intervenir davantage sur une dimension territoriale plus vaste.

La demande des usagers senior est en accroissement (notamment pour les courses alimentaires).

En 2007, 27 % de la population charentaise était âgée de plus de 60 ans, soit 7 points de plus que le niveau national. A l'image des plus de 60 ans, les extrémités nord et sud du département concentrent les territoires les plus vieillissants : 12,07 % sont âgés de plus de 75 ans dans le Ruffécois. Les personnes âgées de plus de 60 ans représenteront, dans 3 ans, près d'un tiers de la population du département.

Rurabus

Fiche d'expérience Centre Social et Vieillessement



- **Centre Social :**
Centre Social du RUFFECOIS
Place Aristide Briand
16700 RUFFEC
- **Contact**
Christian Fontaine
- **Plus d'informations :**
Délégué Fédéral :
Alain Dionneau
- **Fédération des Centres Sociaux de Charente**
Les Kalis n° 701
La petite garenne
16000 ANGOULEME
Tél / Fax : 05 45 91 35 09
fede.csx16@cegetel.net

Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels
de France
(FCSF)

BP 379
10, rue Montcalm
75869 Paris
cedex 18



Description du projet

Il s'agit de s'appuyer sur notre service de « Transport à la demande » pour soutenir la mobilité des publics âgés. Sur des trajets définis préalablement, ou sur un simple coup de téléphone, le « RURABUS » vient à domicile, emmène et ramène chez elles les personnes concernées.

Il s'agit d'un service très souple qui s'adapte à la demande et aux besoins de chacun.

Des repas et des temps conviviaux sont organisés très régulièrement dans l'année pour les utilisateurs.

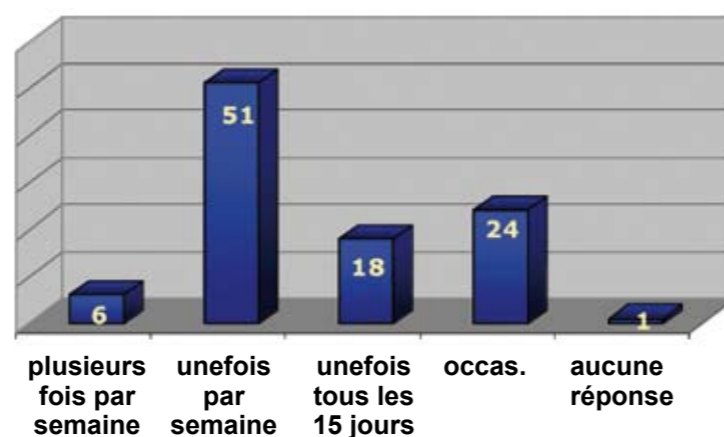
Une commission d'usagers est associée de manière participative à la gestion de ce service.

Au cours de l'année 2008, ce transport a assuré 817 trajets A/R en 52 jours d'activité. Sur l'année 2009 ce service (grâce à un soutien de la Fondation de France) va être étendu sur le samedi matin. Dans le cadre de ce projet il s'agit de permettre un soutien à la mobilité des personnes âgées sur des évènementiels associatifs (vie associative, soirées, sorties locales, etc.). Sachant que l'implication de ces publics sur des projets collectifs est un facteur majeur de lien social.

Concrètement c'est un service de transport à la demande hebdomadaire et un accès à un espace d'échange pour les personnes âgées les plus isolées du territoire. Bien qu'initialement destiné à tous les publics le RURABUS est essentiellement utilisé par des femmes âgées.

De plus, redonner une utilité sociale aux bénéficiaires en les associant activement (commission mobilité) par la proposition et/ou la participation, aux différentes activités du Centre Social et Culturel du Ruffécois permet un soutien relationnel et la création de lien social.

Fréquence du besoin de transport



Rurabus

Fiche d'expérience Centre Social et Vieillessement

- **Centre Social :**
Centre Social du RUFFECOIS
Place Aristide Briand
16700 RUFFEC
- **Contact**
Christian Fontaine
- **Plus d'informations :**
Délégué Fédéral :
Alain Dionneau
- **Fédération des Centres Sociaux de Charente**
Les Kalis n° 701
La petite garenne
16000 ANGOULEME
Tél / Fax : 05 45 91 35 09
fede.csx16@cegetel.net

Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels
de France
(FCSF)

BP 379
10, rue Montcalm
75869 Paris
cedex 18



Ainsi, sur le plan relationnel, au-delà de l'aspect transport, le RURABUS c'est aussi une relation très privilégiée entre l'animateur et les personnes âgées du territoire. Sourire, plaisanterie, un compliment bien placé ou un bon mot crée une atmosphère conviviale et chaleureuse.

Très attendu par ces usagers, le RURABUS est un outil de convivialité et de lien humain. A ce titre, les aspects participatifs de l'action et la création de lien social sont également développés :

Un groupe de travail réunissant les utilisatrices se réunit 8 à 10 fois par an pour redéfinir les besoins,

Chaque participant est :

- Force de proposition,
- Force d'organisation, sur l'organisation des temps conviviaux organisés régulièrement (sorties culturelles, restaurant, visites, promenades, journée festive, etc),
- Chaque participant paye une participation,
- Chaque participant relaye les propositions vers ses relations personnelles de proximité.

Sur le plan participatif et organisationnel, la commission mobilité :

- Prépare une journée festive dans l'année,
- Organise des rencontres régulières entre usagers (sorties restaurants, marchés, visites, spectacles, etc ...).

Constats et difficultés :

1. L'isolement géographique et relationnel (parfois total) de certains(es) usagers(es) génère des souffrances psychologiques intenses. En étant soutien, l'animateur devient alors le confident, (le réceptacle) de cette douleur,
2. La précarité financière (retraite souvent très faible),
3. Une insuffisance d'accès à des services primordiaux,
4. Une fréquence insuffisante (1 jour par semaine), des nouveaux besoins ayant été repéré.
5. L'âge des participants et leur état de santé parfois fragile,
6. Le repérage de difficultés personnelles (hygiène, nutrition, sécurité).

Fiche d'expérience Centre Social et Vieillessement

• **Centre Social :**
Centre Social du RUFFECOIS
Place Aristide Briand
16700 RUFFEC

• **Contact**
Christian Fontaine

• **Plus d'informations :**
Délégué Fédéral :
Alain Dionneau
• **Fédération des Centres
Sociaux de Charente**
Les Kalis n° 701
La petite garenne
16000 ANGOULEME
Tél / Fax : 05 45 91 35 09
fede.csx16@cegetel.net

Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels
de France
(FCSF)

BP 379
10, rue Montcalm
75869 Paris
cedex 18



Partenariats développés

- De projet : (Quels partenaires sociaux, gérontologiques... / Quel type de partenariat)

Partenaires de l'action : les CCAS, les Clubs des Aînés, les Maisons de retraite, des communes du territoire.

- Financiers (si complémentaires aux financements habituels du centre social, des financements spécifiques nouveaux ont été mobilisés pour la mise en œuvre de cette action)

La Communauté de Communes du Ruffecois, Les Communes Associées de Nanteuil,
La Fondation de France, les usagers.

Commentaires éventuels concernant :

- **L'évaluation :** Comment seront mesurés les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés ?

Sur l'aspect quantitatif :

- Par le nombre de personnes transportées.
- Par le nombre de trajets effectués.
- Par le nombre de jours de sortie réalisés.
- Par l'origine géographique, l'âge, et la destination des personnes.
- Par le nombre de rencontres et de sorties collectives organisées.
- Par le nombre d'usagers du « RURABUS » prenant part à d'autres activités.

Sur l'aspect qualitatif :

- Par les retours des usagers.
- Par les observations des professionnels.
- Par l'observation des partenaires.

Les perspectives

- Développer notre offre géographique : par l'extension à de nouveaux parcours,
- Adapter notre matériel : par l'acquisition d'un véhicule spécialement aménagé,
- Augmenter notre présence pour répondre aux besoins non-traités : passer de 1 jour par semaine à 2 jours par semaine (le 2ème jour sur les nouveaux parcours pour ne pas pénaliser les usagers du 1er).

Fiche d'expérience Centre Social et Vieillessement



Centre Social :
Centre Socioculturel Dulcie September
60 A rue Georges Pompidou
59279 LOON PLAGE

Contact :
Madame Yveline GOUSSE

Plus d'informations :
Luc Roussel - Délégué territorial
luc.roussel@nordnet.fr

**Fédération des Centres Sociaux et
Socioculturels du Nord**
69, rue du Long Pot
59800 LILLE
Tél. 03 20 79 98 70
Fax 03 20 79 98 79
fcsn@nordnet.fr

Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels
de France
(FCSF)

BP 379
10, rue Montcalm
75869 Paris
cedex 18



I. Fiche d'identité

Mots clés du contenu

- Animation d'un réseau de personnes relais et visites au domicile des personnes âgées isolées,
- Actions d'intergénération : galerie de portraits, goûters, ateliers.,
- Actions santé détente : marche douce, gym douce, ateliers artisanaux, esthétique bien être,
- Actions maintien du tonus mental : cyber espace, mémotonic (jeux de mémoire),
- Lien intergénérationnel et citoyenneté des retraités, solidarité d'habitants, encouragement au bénévolat.

Enjeux prioritaires à laquelle l'action répond

- Lutter contre l'isolement des personnes âgées,
- Développer la citoyenneté, l'utilité sociale des seniors,
- Développer les Relations et solidarités entre les générations,
- Accompagner les transitions (arrivée à la retraite, veuvage, maladie, etc ...).

II. L'action

Contexte et origine de l'action

L'enquête dans les quartiers de la commune, réalisée par l'équipe de bénévoles et de salariés pour l'écriture du projet social 2007 – 2010, a fait apparaître une population vieillissante dans certains quartiers et des personnes isolées, notamment un sentiment d'exclusion ressenti dans le quartier du vert gazon.

En 2008 : 21,36% de la population Loonoise a plus de 55 ans, les 55-59 ans représentent 6% de la population et les plus de 60 ans 15,36%. En 2010, 16,65 % ont plus de 60 ans.

La participation des personnes âgées aux actions existantes du centre socioculturel ne représente que 4% des plus de 55 ans sur la commune, néanmoins 17 bénévoles de plus de 55 ans s'impliquent dans le centre socioculturel, soit un potentiel existant à développer.

17% de la population de plus de 55 ans est inscrite à l'association des amis du 3ème âge.

En 2008, l'A.G.U.R (agence d'urbanisme de Dunkerque) a réalisé une enquête, sur les besoins des personnes entre 55 et 70 ans, en partenariat notamment avec le centre social. Celle – ci a conforté des ressentis :

- une population âgée moins bénévole que sur les autres communes du territoire du S.C.O.T,
- l'entretien d'une culture locale du lien social surtout familial,
- des faibles revenus, une population très attachée à son territoire,
- peu d'anticipation sur le vieillissement
- et un besoin d'informations sur ce qui existe.

Lien intergénérationnel et citoyenneté des retraités

Fiche d'expérience Centre Social et Vieillessement



Centre Social :

Centre Socioculturel Dulcie September
60 A rue Georges Pompidou
59279 LOON PLAGE

Contact :

Madame Yveline GOUSSE

Plus d'informations :

Luc Roussel - Délégué territorial
luc.roussel@nordnet.fr

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels du Nord

69, rue du Long Pot
59800 LILLE
Tél. 03 20 79 98 70
Fax 03 20 79 98 79
fcsn@nordnet.fr

Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels
de France
(FCSF)

BP 379
10, rue Montcalm
75869 Paris
cedex 18



Démarche initiée

Le partenariat existant entre le centre socioculturel, le CCAS, l'association des amis du 3ème âge ainsi qu'avec l'élue aux personnes âgées a conforté la mise en place d'un comité de pilotage avec d'autres partenaires pour continuer à repérer les besoins identifiés dans le cadre de ces enquêtes, et développer des projets autour des plusieurs orientations à la fois sur :

- les personnes âgées isolées,
- l'investissement sur les potentiels bénévoles,
- le développement d'actions d'inter génération en s'appuyant sur les sec-teurs petite enfance, enfance et jeunes du centre social.

La création d'une plaquette d'information par le comité de pilotage destinée aux plus de 60 ans sur la commune a permis de rencontrer toutes les personnes âgées lors de la distribution, soit lors d'une remise officielle collective, soit grâce au porte à porte pour les personnes absentes à cette manifestation et ainsi repérer les personnes réellement isolées sur le territoire.

Description du projet

Un réseau de personnes relais a été créé pour redonner du lien social aux personnes isolées. Une formation de bénévoles a été mise en place en s'appuyant sur l'expérience des petits frères des pauvres. Les bénévoles vont au domicile des personnes et apportent leur savoir faire : lecture de journal, discussion, aide au déplacement... la référente famille du centre socioculturel accompagne la démarche des bénévoles et anime un groupe d'échanges d'expérience.

La galerie de portraits réalisée tout au long de l'année par les petits reporters du centre socioculturel est une action qui valorise les savoir faire des personnes âgées et crée du lien entre les générations. Les enfants sont reçus par la personne âgée à son domicile, échangent avec elle et ensuite écrivent un reportage avec photos qui est mis à l'honneur lors de la semaine bleue. Les personnes âgées sont repérées par l'animatrice de l'association des amis du 3ème âge ou bien se présentent de manière volontaire. Actuellement 25 portraits ont été réalisés (10 en 2008, 10 en 2009, 5 en 2010). Ces contacts font apparaître le besoin des personnes à offrir une partie de leur histoire pour la mémoire. Les autres ateliers : confection de costumes pour le carnaval et le spectacle ont lieu lors des vacances scolaires ou les mercredis, ils font participer de 10 à 60 personnes âgées et de 12 à 120 enfants selon l'activité et l'évènement.

Les actions santé détente, ateliers hebdomadaires amènent 30 personnes aux 2 groupes de marche, 10 à la gym douce et favorisent le maintien en forme mental et physique des personnes. Les actions tonus mental, ateliers hebdomadaires, sont très demandées, l'atelier cyber est de plus en plus fréquenté par les personnes âgées jeunes ou moins jeunes retraités (sur les 2 groupes, environ 15 personnes), l'atelier mémo tonic a dû se doubler soient 24 personnes.

Lien intergénérationnel et citoyenneté des retraités

Fiche d'expérience Centre Social et Vieillessement



Centre Social :

Centre Socioculturel Dulcie September
60 A rue Georges Pompidou
59279 LOON PLAGE

Contact :

Madame Yveline GOUSSE

Plus d'informations :

Luc Roussel - Délégué territorial
luc.roussel@nordnet.fr

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels du Nord

69, rue du Long Pot
59800 LILLE
Tél. 03 20 79 98 70
Fax 03 20 79 98 79
fcsn@nordnet.fr

Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels
de France
(FCSF)

BP 379
10, rue Montcalm
75869 Paris
cedex 18



Partenariats développés.

De projet : (Quels partenaires sociaux, gérontologiques... / Quel type de partenariat) :

- Le CCAS mise à disposition de personnel et de moyens sur le projet, participation active aux organisations des actions, proximité facilitant les relations.
- Les Elus, au travers de la présence à l'adjointe déléguée « à la santé, bien être et aux personnes âgées » ainsi que la conseillère municipale, déléguée « aux personnes âgées », sont très présents et actent le projet par leur participation au comité de pilotage, aux manifestations et soutiennent le projet au sein de l'équipe municipale, ce qui apporte une reconnaissance et une appropriation du projet par l'ensemble des élus.
- L'association des amis du 3ème âge : très présente dans les actions de terrain, volontaire pour les actions d'inter génération, c'est grâce à elle que se fait souvent le lien entre les personnes âgées et les enfants du centre socioculturel, elle est au plus proche des seniors inscrits, les connaît et a cette capacité à repérer les besoins fondamentaux des personnes (elle peut prendre le temps nécessaire aux seniors)
- Le CLIC : présent à chaque comité de pilotage, il participe à l'élaboration du projet,
- L'UTPAS : présent au comité de pilotage, il est un partenaire privilégié sur toutes les actions du centre socioculturel. Il fait le relais, notamment avec les personnes repérées en difficulté.
- La Direction Territoriale du Département : présente au comité de pilotage, représente un soutien aux actions et permet de faire le lien avec les actions du territoire à une autre échelle
- L'association des petits frères des pauvres, espèce de grand témoin, apporte son expérience de terrain et fait évoluer la réflexion.
- L'AGUR (agence d'urbanisme de Dunkerque) a apporté ponctuellement sa contribution pour l'enquête.

Partenariats financiers

Cram Nord Picardie

Commentaires éventuels concernant :

- Les points forts :
Le partenariat reconnu et consolidé par le comité de pilotage,
La formation des bénévoles pour rendre visible régulièrement aux personnes isolées,
Le groupe de paroles des bénévoles relais formés qui qualifie les interventions.
- Les perspectives
Maintenir les actions mises en place,
Former les nouveaux bénévoles accueillis,
Formaliser le maillage de bénévoles potentiels chez les nouveaux retraités.

Transport solidaire collectif

Fiche d'expérience Centre Social et Vieillessement



Centre Social :
Centre Social du Chemillois
5 rue de la Gabardière
49120 Chemillé
Tél. 02 41 30 50 55

infos@centresocial-chemille.asso.fr
www.centresocial-chemille.asso.fr

Responsable secteur retraités:
Thérèse Verger

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Maine et Loire – Vendée - Mayenne
8 avenue du Général de Gaulle
49120 Chemillé
Tél . 02 41 30 28 65
federation.csx49@wanadoo.fr

Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels
de France
(FCSF)

BP 379
10, rue Montcalm
75869 Paris
cedex 18



I. Fiche d'identité

Mots clés du contenu

Un rendez vous mensuel, de jeunes retraités ou pré retraités, des propositions diverses.

Enjeux prioritaires à laquelle l'action répond

Développer l'utilité sociale des seniors,
Lutter contre l'isolement des personnes âgées,
Développer les relations et solidarités entre les générations.

II. L'action

Contexte, territoire et objectifs généraux

Territoire : Une commission de retraités au sein du centre social, en lien avec la coordinatrice, a réalisé une enquête auprès des personnes âgées de plusieurs quartiers locatifs de Chemillé pour connaître leurs besoins.

Le souhait de toutes les personnes enquêtées (une centaine) était de se maintenir le plus longtemps possible à la maison mais en même temps un grand nombre de personnes déplorait ne plus pouvoir se déplacer par leurs propres moyens.

En même temps, le marché du jeudi reste un rendez vous important pour les personnes de Chemillé et ne plus y participer était un deuil difficile à faire.

Pouvoir faire soi même ses courses, pouvoir choisir, est important. C'est l'occasion de rencontrer des pairs, d'échanger, de se tenir informés des nouvelles, de rester acteurs de la vie sociale.

Il est vrai que la ville de Chemillé est étendue et des personnes sont fragilisées du fait de l'âge, de l'isolement, de l'absence de moyen de déplacement, de faibles ressources.

D'où l'idée de proposer un transport collectif sur la ville de Chemillé pour permettre aux personnes de se rendre au marché et en même temps dans d'autres lieux comme les centres administratifs, la maison de retraite ou autre.

Pour cela, le centre social a mis à disposition un véhicule 9 places.

Un circuit a été organisé sur la ville, avec des arrêts à des horaires précis.

Des bénévoles ont été recherchés pour assurer ce service chaque semaine de l'année, tous les jeudis matin, à raison d'un chauffeur et d'un accompagnateur (30 volontaires) à chaque voyage.

Un planning a été établi pour l'année.

Puis l'information a été faite aux retraités de la commune pour les informer de ce nouveau service solidaire

Transport solidaire collectif

Fiche d'expérience Centre Social et Vieillessement

Centre Social :
Centre Social du Chemillois
5 rue de la Gabardière
49120 Chemillé
Tél. 02 41 30 50 55

infos@centresocial-chemille.asso.fr
www.centresocial-chemille.asso.fr

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Maine et Loire – Vendée - Mayenne
8 avenue du Général de Gaulle
49120 Chemillé
Tél . 02 41 30 28 65
federation.csx49@wanadoo.fr

Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels
de France
(FCSF)

BP 379
10, rue Montcalm
75869 Paris
cedex 18



Description du projet

Assurer un transport collectif, solidaire, tous les jeudis matin de l'année, pour permettre aux retraités de Chemillé de garder un peu d'autonomie au niveau des courses en allant au marché ou autre et de conserver du lien social.

La zone géographique couverte par le projet : la Ville de Chemillé.

Public concerné par le projet :

Les retraités sans moyen de déplacement, souhaitant néanmoins conserver une autonomie pour les courses

Objectifs du projet :

- Favoriser le maintien à domicile et le maintien dans la vie sociale des retraités
- Favoriser l'autonomie de personnes retraitées
- Faire en sorte qu'elles restent actrices de leur vie, de leurs achats
- Lutter contre l'isolement, les aider à sortir de chez elles
- Permettre la création de liens sociaux entre les usagers du service et les bénévoles (chauffeurs et accompagnateurs)
- Leur permettre de rester à l'écoute de la vie du Chemillois, par l'échange, la discussion lors du transport.

Tarifs pratiqués

Une participation de 40 euros pour l'année par usager du service.

Actions de communication

Des tracts et affiches dans les commerces, cabinets médicaux, médiathèque ...
Des articles dans la presse locale, le journal du centre social, le bulletin communal, dans la feuille paroissiale

Partenariats développés

De projet

Des bénévoles, pour la plupart des jeunes retraités pour assurer le transport, Le Club de la commune pour la transmission de l'information.

Financiers

Communauté de Communes du Chemillois,
Une demande de subvention auprès de la CRAM des Pays de la Loire.

Commentaires éventuels concernant

Les points forts

- Quantitatif : une dizaine de personnes (des femmes) chaque année s'inscrit pour ce transport solidaire collectif.
- Qualitatif : les bénéficiaires de ce transport en sont enchantées, elles l'attendent chaque semaine, cela leur permet de faire leurs achats de façon autonome, de se maintenir dans la vie sociale, d'échanger tant avec les bénévoles qu'avec les autres usagers.
- De leur côté, les bénévoles sont nombreux ce qui rend la charge relativement légère et ils se sentent vraiment utiles et reconnus.

Annexe 2

Éléments de bibliographie concernant les intervenants de ce dossier ... et pour aller plus loin

• **Claudine ATTIAS-DONFUT**

- Le Nouvel Esprit de famille (avec N. Lapierre et M. Segalen, Odile Jacob, 2002),
- Grands-parents. La famille à travers les générations, (avec Martine Segalen, Odile Jacob, 1998)
- Les Solidarités entre générations (Nathan, 1995)
- Sociologie des générations (PUF, 1988)

• **Dominique ARGOUD**

- Dominique ARGOUD, L'habitat et la gérontologie : deux cultures en voie de rapprochement ? Enquête auprès des nouvelles formes d'habitat pour personnes âgées. Rapport de recherche, PUCA, MEEDDAT, octobre 2008.
Voir site : http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/edito/cr_VPEH_040210.pdf
- Dominique ARGOUD (et alii), Prévenir l'isolement des personnes âgées. Voisiner au grand âge, avec le concours de la Fondation de France, Dunod, 2004.
- Dominique ARGOUD, Bernadette PUIJALON, La parole des vieux. Enjeux, analyse, pratiques, Dunod, 1999.

• **CCMSA**

- . Les réseaux gérontologiques : Une solution pour le maintien à domicile des personnes âgées,
http://www.msa.fr/front/id/msafr/S1096461900197/S1098192456447/S_Reseaux-de-sante
cf. Fédération nationale des réseaux gérontologiques : <http://www.reseaux-gerontologiques.fr/>
- . Ce sont eux qui en parlent le mieux, Les Ateliers du bien vieillir MSA, DVD (32 mn), CCMSA oct. 2006. http://www.msa.fr/front/id/msafr/S1096461900197/S1098192456447/S1098192462494/publi_Les-ateliers-du-bien-vieillir.html

• **Fondation de France :**

- . Programmes personnes âgées (appels à projets) : . Vieillir dans son quartier dans son village. Des aménagements à inventer ensemble (VQV) auquel FCSF et centres sociaux participent depuis son initialisation en 2002 - cf. Les Actes du Forum national VQV, Paris, 12-13 octobre 2004, avec le soutien de la Fondation J.-M.Bruneau (77 pages) : www.fondationdefrance.org/content/download/9141/138903/version/1/...
- . Droit au choix et droit au risque des personnes âgées. Former et agir (DCDR) :
<http://www.fondationdefrance.org/Nos-Aides/Vous-etes-un-organisme/Solidarite-avec-les-personnes-vulnerables/En-France/Personnes-agees>]

• **Mairie-conseils**

- sur site Localtis : rechercher des exemples de pratiques, par mots-clés : « personnes âgées », « autonomie », « retraités », « dépendance », « CLIC », etc. sans oublier « centres sociaux... ». Combinaison possible des mots-clés...
<http://www.localtis.fr/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/Page/ListeResultats>

• **CNAV**

- Depuis octobre 2001, la revue Retraite et Société, est diffusée par La Documentation française et paraît trois fois par an. Cette revue pluridisciplinaire a été créée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) en 1992 avec l'ambition d'en faire un véritable outil de réflexion et d'analyse sur la retraite. Cette revue aborde la retraite sous plusieurs angles : économique, démographique, sociologique, législatif, statistique, anthropologique, scientifique, etc.
- . Circulaire CNAV n° 2011-34 du 22 avril 2011 : Modalités de participation financière des CARSAT pour le soutien des Centres sociaux dans le cadre des actions de prévention en direction des retraités fragilisés. https://www.partenaire-sactionssociale.fr/portal/page/portal/GAAD_GRP_NAT/GAAD_PG_N_Actualites_nationales/Financement%20CSF.pdf
- . Voir la Convention de référence CNAV/FCSF :

<http://www.centres-sociaux.fr/2009/12/08/vieillessement-et-centres-sociaux-un-partenariat-fort-avec-la-cnav/>

- **CNAF**

. De génération à génération, Dossier des « Informations sociales Cnaf/caf », N° 134 - 2006 ;
. Aider un parent dépendant : comment concilier vies familiale, sociale et professionnelle ? in Revue PSF (Politiques sociales et familiales), n° 105 - septembre 2011, p. 31sq., Pauline Domingo, avec la collaboration de Catherine Vérité, CNAF - Pôle Recherche et Prospective, Département de l'Animation de la Recherche et du Réseau des chargés d'études.

- **Réseau des Centres sociaux et Fédérations :**

. Court métrage : Le vieillissement c'est l'affaire de tous, 15 mn, (2009) :
http://www.dailymotion.com/video/xb78xi_le-vieillessement-cest-laffaire-de_news
- Les Fiches d'expérience « vieillissement » publiées sur le site FCSF : <http://www.centres-sociaux.fr/chantiers-federaux/vieillessement/>
La FCSF, dans le cadre du dispositif des aides aux projets vacances, soutient des actions « Seniors en vacances » de l'ANCV ; voir <http://seniorsenvacances.ancv.com/>
- Revue Ouvertures, A(tout) âge, n° 1-1999
Voir aussi : Développement social participatif, Modes d'emploi, Adels-Revue Territoires, co-réalisé par l'Adels et la Fcsf, novembre 2005.

- **Réseau européen « Assemblage »** (Réseau pour promouvoir le 'vivre ensemble' entre toutes les générations, dont la FCSF est membre actif) - Les dernières Universités d'été inter-génération

. Guerre des âges ou solidarités entre les générations. Quelles alternatives ? 6^e Université, Bouvines, 31 août / 1er septembre 2010. (Publication des Actes, UFCV Bouvines, mel : nord-pas-de-calais@ufcv.fr ; Union Régionale des Centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais : fcsn@nordnet.fr)
. Vivre ensemble... en harmonie : une utopie ? 5^e Université, Arc-et-Senans, 25-27 août 2008 - Actes (avec le CCAS de Besançon), 1 DVD.

- **Sur Vieillir et TIC - numérique...**

Carole-Anne RIVIERE, Amandine BRUGIERE, Bien vieillir grâce au numérique. Qualité de vie, autonomie, lien social. La Fabrique des possibles / FING 09 [Fondation Internet Nouvelle Génération] -
<http://www.internetactu.net>

- **Sur le Développement social local appliqué au vieillissement**

- Les documents du CLEIRPA (Centre de Liaison d'Etude d'Information et de Recherche sur les Problèmes des Personnes Agées) offrent une approche marquée par la préoccupation d'associer les questions du vieillissement aux problématiques du développement territorial et local,
CLEIRPPA - 86 avenue de Saint-Ouen - 75018 Paris - Tél : 01.40.25.49.60 - Fax : 01.40.25.49.70 -
<http://www.cleirppa.fr/>

- **Approches généralistes du vieillissement :**

voir : Une bibliographie sur le vieillissement, développée sur le site FCSF - Chantiers Fédéraux -
<http://www.centres-sociaux.fr/chantiers-federaux/vieillessement/>

Conception et réalisation :
Le groupe national « développement social local et accompagnement du vieillissement des populations sur les territoires » de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF).

Mise en page :
G & D Brunel, 26290 Donzère

Impression :
Reprographie CNAV

Dans la même collection, déjà parus :

- « Centres Sociaux et Développement Durable » :
Quels enjeux, quels repères pour quelles transformations avec les Habitants
- « D'où vient demain ? Les Centres sociaux cherchent leur Histoire »
- « Centres sociaux : Prévention & lutte contre les discriminations »
Quels enjeux, quelles pratiques pour une prise en compte de la prévention et de la lutte contre les discriminations liées aux l'origines ?

Le contenu de cet ouvrage a été réalisé avec la contribution de :

